

# HOLOGRAM. INDUSTRIES

Document de référence 2011



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 30 mars 2012, conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

## Table des matières

<b>1. Personnes responsables</b>	
1.1. Responsable du document de référence .....	p. 4
1.2. Attestation du responsable du document de référence .....	p. 4
1.3. Table de réconciliation avec le Rapport financier annuel .....	p. 4
<b>2. Contrôleurs légaux des comptes</b> .....	p. 5
<b>3. Informations financières historiques sélectionnées</b> .....	p. 5
<b>4. Facteurs de risques</b>	
4.1. Risques de marché .....	p. 7
4.1.1. Risque de devises .....	p. 7
4.1.2. Risque de taux d'intérêt .....	p. 7
4.1.3. Risque de liquidité et de contrepartie .....	p. 7
4.2. Risques particuliers liés à l'activité .....	p. 8
4.2.1. Liens de dépendance avec d'autres sociétés .....	p. 8
4.2.2. Gestion de la croissance et développement à l'international .....	p. 8
4.2.3. Risques liés à l'environnement concurrentiel .....	p. 8
4.2.3.1. Lancement de produits de substitution .....	p. 8
4.2.3.2. Arrivée de nouveaux concurrents et pression sur les prix .....	p. 9
4.3. Risques liés au contexte juridique .....	p. 10
4.3.1. Risques politiques, économiques, juridiques et fiscaux liés aux ventes réalisées à l'exportation .....	p. 10
4.3.2. Dépendance à l'égard des droits de propriété intellectuelle .....	p. 10
4.3.3. Réglementation particulière .....	p. 10
4.3.4. Confidentialité .....	p. 10
4.4. Risques industriels et liés à l'environnement .....	p. 11
4.4.1. Risques industriels .....	p. 11
4.4.2. Dépendance à l'égard du personnel qualifié et risques de mouvements sociaux .....	p. 11
4.4.3. Facteurs de risques environnementaux .....	p. 12
4.5. Assurance et couverture des risques .....	p. 12
<b>5. Information sur Hologram. Industries</b>	
5.1. Histoire et évolution de la société .....	p. 13
5.1.1. Renseignements de caractère général concernant la Société .....	p. 13
5.1.1.1. Dénomination et siège social .....	p. 13
5.1.1.2. Forme juridique et législation applicable .....	p. 13
5.1.1.3. Date de constitution et durée de la société .....	p. 13
5.1.2. Historique .....	p. 13
5.2. Investissements .....	p. 15
5.2.1. Investissements réalisés .....	p. 15
5.2.2. Investissements en cours ou prévus pour 2012 .....	p. 16
<b>6. Aperçu des activités</b>	
6.1. Activité du Groupe .....	p. 17
6.2. Marché de l'holographie de sécurité .....	p. 17
6.3. Caractéristiques du marché de la sécurité des documents d'identification et fiduciaires ..	p. 18
6.4. Caractéristiques du marché de l'authentification des produits de marque .....	p. 18
6.5. Evolution des marchés .....	p. 19
6.6. Positionnement de la Société sur son marché .....	p. 19
6.7. Produits et services du Groupe .....	p. 20
6.8. Fabrication .....	p. 21
6.9. Concurrence .....	p. 21

<b>7. Organigramme</b>	
7.1. Organigramme du groupe au 31 décembre 2011 et relations mère-filiales .....	p. 23
7.1.1. Hologram. Industries Polska .....	p. 23
7.1.2. Hologram. Industries Latinoamerica .....	p. 23
7.1.3. Hologram. Industries Research .....	p. 23
7.1.4. SecureMark Decal .....	p. 23
7.1.5. Keesing Reference Systems .....	p. 23
7.1.6. Astea .....	p. 24
7.1.7. Bussy Industries.....	p. 24
7.1.8. Participations .....	p. 24
7.1.9. Relations mère-filiales .....	p. 24
<b>8. Propriétés immobilières, usines et équipements</b>	
8.1. Propriétés immobilières louées .....	p. 24
8.2. Informations environnementales liées à ses immobilisations corporelles .....	p. 25
<b>9. Examen de la situation financière et du résultat</b>	
9.1. Situation financière .....	p. 27
9.1.1. Eléments bilanciaux et ratios .....	p. 27
9.2. Résultat .....	p. 27
9.2.1. Compte de résultat synthétique de l'année 2011 par rapport à 2010 .....	p. 27
9.2.2. Chiffre d'affaires .....	p. 28
9.2.2.1. Ventilation du chiffre d'affaires par destination géographique .....	p. 28
9.2.2.2. Ventilation du chiffre d'affaires par destination applicative .....	p. 29
9.2.3. Résultat opérationnel et résultat net .....	p. 29
9.2.3.1. Marge brute .....	p. 29
9.2.3.2. Résultat opérationnel courant .....	p. 30
9.2.3.3. Résultat net .....	p. 30
<b>10. Trésorerie et capitaux</b> .....	p. 31
<b>11. Recherche et développement, brevets et licences</b> .....	p. 31
<b>12. Information sur les tendances</b> .....	p. 33
<b>13. Prévisions ou estimations du bénéfice</b> .....	p. 33
<b>14. Organes d'administration et de direction générale</b>	
14.1. Composition des organes d'administration et de direction .....	p. 33
14.1.1. Modifications intervenues au sein des organes d'administration .....	p. 33
14.1.2. Composition du Conseil d'administration .....	p. 34
14.1.3. Composition de l'équipe dirigeante .....	p. 35
14.2. Conflits d'intérêt au niveau des organes d'administration et de direction .....	p. 36
<b>15. Rémunérations et avantages</b> .....	p. 37
<b>16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction</b> .....	p. 40
16.1. Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne .....	p. 40
16.2. Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil d'administration sur les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière .....	p. 50
<b>17. Salariés</b>	
17.1. Effectif .....	p. 52
17.2. Participation et stock options des dirigeants .....	p. 52
17.3. Participation des salariés au capital .....	p. 52
17.4. Schéma d'intéressement du personnel .....	p. 53
<b>18. Principaux actionnaires</b> .....	p. 54
<b>19. Opérations avec des apparentés</b> .....	p. 55

<b>20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur</b>	
20.1. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés .....	p. 56
20.2. Comptes consolidés .....	p. 58
20.3. Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels .....	p. 85
20.4. Comptes annuels .....	p. 87
20.5. Rapport spécial des Commissaires aux comptes .....	p. 103
20.6. Politique de distribution de dividendes .....	p. 106
20.7. Procédures judiciaires et d'arbitrage .....	p. 106
20.8. Changements significatifs de la situation financière ou commerciale .....	p. 106
<b>21. Informations complémentaires</b>	
21.1. Capital social .....	p. 106
21.1.1. Evolution du capital au cours de l'exercice .....	p. 106
21.1.2. Capital potentiel .....	p. 107
21.1.3. Nantissement d'actions .....	p. 107
21.1.4. Evolution du capital au cours des trois derniers exercices .....	p. 107
21.2. Acte constitutif et statuts .....	p. 108
21.2.1. Objet social (article 2 des statuts) .....	p. 108
21.2.2. Exercice social (article 6 des statuts) .....	p. 108
21.2.3. Fixation – affectation et répartition des bénéfices (article 44 des statuts) .....	p. 108
21.2.4. Assemblées générales .....	p. 108
21.2.5. Franchissement de seuils .....	p. 108
21.2.6. Droits de vote doubles (article 40 des statuts) .....	p. 109
21.2.7. Titres au porteur identifiables (article 13 des statuts) .....	p. 109
<b>22. Contrats importants</b> .....	p. 110
<b>23. Information en provenance des tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêt</b> .	p. 110
<b>24. Documents accessibles au public</b> .....	p. 110
<b>25. Informations sur les participations</b> .....	p. 110
<b>26. Document d'information annuel</b> .....	p. 111
<b>27. Honoraires des commissaires aux comptes et membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe</b> .....	p. 112
<b>28. Descriptif du programme de rachat d'actions proposé à l'assemblée générale mixte des actionnaires du 26 avril 2012</b> .....	p. 113
<b>29. Projet des résolutions proposées à l'assemblée générale mixte des actionnaires du 26 avril 2012</b> .....	p. 116
<b>30. Calendrier prévisionnel de communication financière</b> .....	p. 121

Le sommaire est en accord avec les rubriques de l'annexe I du règlement (CE) n° 809/2004

## 1. PERSONNES RESPONSABLES

### 1.1. Responsable du document de référence

Monsieur Hugues SOUPARIS  
Président-Directeur Général

### 1.2. Attestation du responsable du document de référence

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des commissaires aux comptes, Ernst & Young et Autres et E & S AUDIT, une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent qu'ils ont procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document. »

Hugues Souparis  
Président-Directeur Général

### 1.3. Tableau de réconciliation avec le rapport financier annuel

N°	Information	Référence
	<b>Rapport financier annuel</b>	
1	Comptes annuels	20.4
2	Comptes consolidés	20.2
3	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	20.3
4	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	20.1
5	Rapport de gestion comprenant les informations mentionnées aux articles L. 225-100, L. 225-100-2, L. 225-100-3 et L. 225-211 alinéa 2 du Code de commerce  Déclaration des personnes assumant la responsabilité du rapport de gestion	4. 9. 21.1.2. 28. 1.2.
6	Honoraires des commissaires aux comptes	27.
7	Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mise en place par la Société	16.1
8	Rapport des commissaires aux comptes sur le contrôle interne	16.2
9	Liste de l'ensemble des informations publiées par la Société ou rendues publiques au cours des 12 derniers mois	26.

## 2. CONTROLEURS LÉGAUX DES COMPTES

### Titulaires :

#### **Ernst & Young et Autres**

M. Frédéric MARTINEAU

Adresse ou siège social :

1-2 place des Saisons – 92037 Paris La Défense Cedex

Date premier mandat : 10 juin 2002

Durée : mandat expirant lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014

#### **E & S AUDIT**

M. Patrick GRIMAUD

Adresse ou siège social :

17, rue du Sergent Bauchat. 75012 Paris

Date premier mandat : 18 juin 2009

Durée : mandat expirant lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011

### Suppléants :

#### **AUDITEX**

Adresse ou siège social :

1-2 place des Saisons – 92037 Paris La Défense Cedex

Date premier mandat : 18 juin 2009

Durée : mandat expirant lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014

#### **Denis MAZURIER**

Adresse ou siège social :

17, rue du Sergent Bauchat. 75012 Paris

Date premier mandat : 18 juin 2009

Durée : mandat expirant lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011

## 3. INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES SELECTIONNEES

Les tableaux ci-dessous présentent les chiffres clés du Groupe. Ces chiffres sont extraits des comptes consolidés du groupe tels qu'audités par Ernst & Young et E & S AUDIT. Les comptes consolidés audités du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 sont présentés à la fin du présent document de référence.

En application de l'article 28 du règlement (CE) n° 809-2004 de la Commission, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- L'évolution de la situation financière et du résultat des opérations entre les exercices 2008 et 2009 présentée aux chapitres 9.1. et 9.2. du document de référence de l'exercice 2009 déposé auprès de l'AMF en date du 26 avril 2010 sous le n°D.10-0325 ;
- L'évolution de la situation financière et du résultat des opérations entre les exercices 2009 et 2010 présentée aux chapitres 9.1. et 9.2. du document de référence de l'exercice 2010 déposé auprès de l'AMF en date du 21 avril 2011 sous le n°D.11-0346 ;
- Les comptes annuels, consolidés et les rapports d'audit correspondants figurant respectivement aux chapitres 20.3 à 20.4 et 20.1 à 20.2 du document de référence de l'exercice 2009 déposé auprès de l'AMF en date du 26 avril 2010 sous le n° 10-0325.
- Les comptes annuels, consolidés et les rapports d'audit correspondants figurant respectivement aux chapitres 20.3 à 20.4 et 20.1 à 20.2 du document de référence de l'exercice 2009 déposé auprès de l'AMF en date du 21 avril 2011 sous le n° 10-0346.

Les parties non incluses de ces documents sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes par un autre endroit du document de référence.

<i>(en milliers d'euros)</i>	<u>2011</u>	<u>2010</u>	<u>2009</u>
<b>COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE</b>			
Chiffre d'affaires	43 149	31 944	28 297
Résultat opérationnel courant	8 052	4 411	5 655
Résultat opérationnel	7 552	4 157	6 702
Résultat consolidé - Ensemble	5 593	3 043	5 908
<i>Dont :</i>			
Part du Groupe	4 868	2 702	5 463
Intérêts minoritaires	725	341	445
Résultat par action (euros)	0,95	0,53	1,08
Résultat dilué par action (euros)	0,95	0,53	1,07
Nombre moyen d'actions	5 116 198	5 082 116	5 058 093

<i>(en milliers d'euros)</i>	<u>2011</u>	<u>2010</u>	<u>2009</u>
<b>BILAN CONSOLIDE</b>			
Ecarts d'acquisition	8 656	8 332	2 334
Autres actifs non courants	18 384	11 942	9 498
Actifs courants	16 708	13 825	13 251
Disponibilités	11 817	8 121	7 927
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>55 565</b>	<b>42 220</b>	<b>33 010</b>
Capitaux propres - Part groupe	27 097	22 811	21 198
Intérêts minoritaires	491	319	229
Passifs non courants	12 529	8 668	2 040
Passifs courants	15 448	10 423	9 543
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>55 565</b>	<b>42 220</b>	<b>33 010</b>

<i>(en milliers d'euros)</i>	<u>2011</u>	<u>2010</u>	<u>2009</u>
<b>FLUX DE TRESORERIE</b>			
Flux nets de trésorerie :			
- générés par activité opérationnelle	9 516	6 397	4 223
- liés aux opérations d'investissement	(7 071)	(5 773)	(3 192)
- liés aux opérations de financement	1 672	(592)	(3 155)
Variation de trésorerie	3 751	86	(2 110)
<b>DIVIDENDES</b>			
Dividende total	1 783 *	1 023	1 522
Dividende par action (euros)	0,33 *	0,20	0,30

\* Dividende proposé à l'Assemblée générale des actionnaires du 26 avril 2012 sous réserve d'ajustement des actions auto-détenues à la date de l'assemblée

## **4. FACTEURS DE RISQUES**

Il est rappelé que la Société procède annuellement à une mise à jour de la cartographie et de l'évaluation des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (voir paragraphe 16.1 sur le rapport du Président sur les procédures de contrôle interne). Elle considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux qui sont présentés. La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir. Outre les informations sur les différents litiges présentés dans la note 3.9 annexée aux comptes consolidés, dans lesquels le Groupe est éventuellement impliqué, les investisseurs et analystes doivent porter une attention particulière sur les facteurs de risques suivants lorsqu'ils évaluent la Société et ses activités.

### **4.1 Risques de marché**

#### **4.1.1 Risque de devises :**

La sensibilité de la société au risque de devises concerne principalement la variation des taux de change du Dollar, du Zloty et du Peso mexicain. La société limite l'exposition au risque de change sur son chiffre d'affaires en incluant des clauses de conversion des prix de vente contre euro - en date de facturation - dans ses contrats libellés en devises (Zloty principalement). Le risque est limité à l'évolution de la devise entre la date de facturation et la date de règlement.

Les facturations du Groupe libellées en Dollars US se sont élevées à 11,0 M\$ sur l'exercice. En contrepartie, la Société acquiert en dollar US une partie de ses fournitures et charges externes (8,4 M\$ sur 2011). Les fluctuations constatées sur les taux de change peuvent affecter les coûts et par conséquent le résultat opérationnel.

Un état des actifs et des passifs libellés en devises au 31 décembre 2011 est présenté en note 3.29.1 des annexes aux comptes consolidés.

#### **4.1.2. Risque de taux d'intérêt :**

La société est faiblement exposée au risque de taux. Une variation de taux aura une incidence sur la valeur de marché des passifs à taux fixe, mais n'affectera pas les charges financières et, par conséquent, le résultat futur de l'entreprise jusqu'à l'échéance de ces passifs.

Les disponibilités sont placées auprès d'institutions financières de premier rang, principalement en France. La société suit la solvabilité de ses contreparties. Au 31 décembre 2011, les valeurs placées en SICAV monétaires s'élèvent à 4,4 M€. La valeur de marché de ces valeurs mobilières avoisinait leur valeur comptable au 31 décembre 2011. Si les taux d'intérêt avaient varié de 100 points de base à la hausse ou à la baisse au 31 décembre 2010, les produits de trésorerie auraient été impactés positivement ou négativement de 33 K€.

#### **4.1.3. Risque de liquidité et de contrepartie :**

L'endettement du groupe, net de la trésorerie, s'élevait à 0,1 M€ au 31 décembre 2011. Les contrats de crédit de la société ne comportent pas de clause de défaut (« covenants »). Aucune mobilisation de créance n'est actuellement pratiquée par la Société.

Si la Société estime être faiblement exposée au risque de crédit, sa capacité à générer dans le futur un niveau de cash-flows équivalent n'est pas certaine. Si ses cash-flows s'avéraient insuffisants, notamment à couvrir l'augmentation de ses besoins en fonds de roulement, la Société pourrait notamment être amenée à augmenter son niveau d'endettement.

La société contrôle son risque de contrepartie en sélectionnant de façon rigoureuse des intervenants de premier rang et en diversifiant ses contreparties bancaires.

## **4.2 Risques particuliers liés à l'activité**

### **4.2.1. Liens de dépendance avec d'autres sociétés :**

Le Groupe génère une part importante de son activité avec la Pologne (16 %) sur 2011 (18 % sur 2010). Les relations avec l'Imprimerie Nationale Polonaise (PWPW) sont régies par un contrat cadre sans limitation de durée. Les informations dont dispose la société ne permettent pas de garantir la reconduction à l'identique de ces contrats. Le non renouvellement ou un changement des options techniques retenues pourrait avoir un impact sur l'activité, les résultats et le niveau de la trésorerie du Groupe. L'activité réalisée par les 5 plus grosses affaires s'élève à 31 % du chiffre d'affaires (30 % sur 2010), celle réalisée par les 10 plus grosses affaires s'élève à 50 % (46 % sur 2010).

La dépendance à l'égard des fournisseurs n'est pas significative.

### **4.2.2. Gestion de la croissance et développement à l'international :**

La Société anticipe une forte croissance de son activité dans les années à venir. Elle a fait preuve par le passé de sa capacité à gérer une phase de croissance significative. La rationalisation de la production et les efforts de structuration industrielle, commerciale et administrative ont jeté les bases d'une organisation beaucoup plus fiable, sans toutefois pouvoir garantir totalement la poursuite de son efficience en phase de croissance accélérée.

Hologram. Industries prévoit de développer ses activités dans divers pays étrangers. La poursuite de son développement peut passer par des alliances stratégiques, notamment pour bénéficier de l'expertise technologique dans des métiers connexes à son propre domaine, ou pour accéder à des marchés sur lesquels un partenariat s'avère nécessaire. Le développement à l'international expose ainsi la Société à divers risques inhérents au contexte économique, juridique et politique de ces pays, susceptibles d'affecter sa situation financière, notamment dans le secteur de la sécurité des documents qui dépend de décisions soumises à l'évolution législative des pays concernés. Les contrats significatifs conclus avec des sociétés dans des pays étrangers hors de la communauté européenne font l'objet d'une revue juridique, le risque lié à une défaillance de la contrepartie est couvert, le cas échéant, par l'obtention de garanties internationales (crédits documentaires...).

### **4.2.3. Risques liés à l'environnement concurrentiel :**

#### **4.2.3.1. Lancement de produits de substitution :**

L'utilisation des systèmes optiques et numériques d'authentification est soumise au risque d'apparition de technologies de substitution.

Les principales techniques concurrentes permettant de lutter contre la contrefaçon sont les suivantes :

> l'utilisation de papiers spéciaux contenant soit des fibrilles visibles aux U.V., soit des filigranes (cas des billets de banque), soit des fils de sécurité (qui peuvent être des fils holographiques),

> l'utilisation d'encres spéciales : les encres réactivables aux U.V., les encres optiquement variables (O.V.I.) qui changent de couleur et les encres thermiques. Les O.V.I. sont des encres de sécurité commercialisées par la société SICPA.

> l'impression taille douce (relief),

> la technique « Confirm » mise au point par 3M. Il s'agit d'un lamina utilisé sur les passeports, visible à l'aide d'une lampe et d'une loupe,

> la technologie « Motion » des sociétés Crane et Nanovention. Il s'agit d'un effet optique basé sur des écrans lenticulaires microscopiques,

> la technique « Thin Film » : cette technique est utilisée sur les billets de banque canadiens,

> les cristaux liquides : technique permettant de réaliser des images qui changent de couleur sous un certain angle.

L'opinion de la société est que les images optiques diffractives de sécurité sont les plus avancées et les plus adaptables des techniques citées ci-avant. Outre leur aspect esthétique, cette technologie conserve trois atouts clés face aux technologies concurrentes :

- > la grande robustesse des effets optiques à la contrefaçon par des méthodes d'imprimerie traditionnelles ou de P.A.O.,
- > la possibilité de personnaliser les composants optiques de sécurité,
- > la possibilité de combiner l'authentification avec des solutions de traçabilité.

Les dirigeants de la Société n'ont pas connaissance de l'existence d'autres techniques émergentes susceptibles de concurrencer l'holographie dans le domaine de la sécurité.

En ce qui concerne les solutions digitales, elles sont encore émergentes et peu ont déjà été utilisées. On peut citer :

- > les étiquettes « à bulle » : solution basée sur l'unicité d'un réseau de bulles à position aléatoire et dont l'image est stockée dans une base de données
- > l'insertion d'un marquage impossible à capturer et à recopier, de type « watermark digital », dans une impression.

#### **4.2.3.2. Arrivée de nouveaux concurrents et pression sur les prix :**

La stratégie de la Société est fondée sur l'utilisation de hautes technologies, notamment en optique, sciences des matériaux et digital pour lutter contre la contrefaçon et sur le développement permanent de nouveaux produits dans ce domaine. Toutefois, le Groupe est en concurrence avec d'autres sociétés, dont certaines possèdent davantage de ressources et/ou une plus grande part de marché sur certains segments.

Dans le domaine de l'optique de sécurité, Hologram. Industries estime possible une intensification de la concurrence liée à l'arrivée de nouveaux fabricants, provenant notamment de marchés émergents, qui cherchent à pénétrer le marché de l'holographie.

L'arrivée de nouveaux concurrents dans l'industrie de l'optique de sécurité pourrait provenir :

- > soit de création ex nihilo,
- > soit d'intégration d'activité par des imprimeurs de sécurité, des fabricants de cartes ou des industriels maîtrisant les technologies d'enduction.

L'impression d'étiquettes sécurisées sur des supports rétro-réfléchissants et/ou destructibles est conditionnée à l'accès à des matériaux de base distribués par un nombre limité d'acteurs industriels

L'opinion de la Société est que le savoir-faire et le matériel nécessaires pour créer des composants optiques de sécurité sont toutefois difficiles à acquérir. Les équipements ne sont pas développés à l'échelle industrielle, chaque entreprise développant ses propres outils de production en cherchant à accroître constamment leur niveau de sophistication. Ceci, additionné au maintien de l'effort en recherche et développement, devrait permettre à la Société de conserver ses marges en dépit de l'éventuelle intensification de la concurrence.

L'activité de la société dans le domaine de la lutte contre la contrefaçon numérique est issue notamment de l'acquisition en 2009 de la société Advestigo et repose sur deux actifs technologiques clés : la reconnaissance de contenu numérique (au moyen d' « empreintes numériques ») et la surveillance automatisée du réseau Internet dans ses multiples déclinaisons (web, réseaux de partage P2P, newsgroups...).

La stratégie de HI dans le domaine de la reconnaissance de contenu est de préserver au travers d'efforts de recherche conséquents, la position concurrentielle forte de l'entreprise tant en termes de variété des types de médias traités (son, image, vidéo, texte, code binaire,...) que de la pertinence et de l'efficacité des différents « modules de reconnaissance » individuels. Ces dernières années ont vu l'émergence de nouveaux concurrents sur ces technologies, s'agissant soit d'émanation d'institutions de recherche importantes (INA en France, iPharro en Allemagne) ou de créations ad-hoc dotées de moyens (Vobile aux USA). L'importance d'imposer une technologie par la création rapide de « bases de référence d'empreintes » massives pourrait donner lieu à l'apparition de standard de fait, indépendamment des vertus propres de la technologie.

Les compétences de la société dans le domaine de la surveillance internet sont essentiellement liées à un savoir-faire accumulé et une expérience pratique. L'évolution très rapide des ramifications du réseau internet, des menaces propres à la diffusion de produits numériques contrefaits et des techniques de programmation impose un effort permanent de mise à niveau des compétences et des technologies. L'importance des moyens humains et d'investissement nécessaires pour suivre l'ensemble de ces évolutions pourrait conduire la Société à limiter l'assiette des sujets couverts par ses propres moyens, en complétant le cas échéant cette couverture par des partenariats stratégiques.

Ainsi, en dépit de son positionnement dans le segment de la haute sécurité, la Société ne peut garantir que ses positions commerciales se maintiendront.

#### **4.3. Risques liés au contexte juridique :**

Le Groupe est impliqué dans un certain nombre de litiges généralement liés à ses activités courantes. Après consultation de ses avocats et conseillers juridiques, la direction du Groupe estime qu'il n'existe aucun litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine du Groupe.

##### **4.3.1. Risques politiques, économiques, juridiques et fiscaux liés aux ventes réalisées à l'exportation :**

La société réalise une part de ses ventes dans des pays émergents ou en voie de transition vers l'économie de marché, où les règles de droit et la jurisprudence sont en évolution.

Il peut en conséquence s'avérer difficile d'obtenir satisfaction devant les juridictions de ces pays en cas de litige commercial ou sur la propriété intellectuelle, dans un délai raisonnable.

##### **4.3.2. Dépendance à l'égard des droits de propriété intellectuelle :**

Les marques déposées utilisées par la société sont enregistrées internationalement. La plupart du chiffre d'affaires est réalisée avec des produits protégés par des brevets et la quasi totalité l'est sur des images holographiques dont les copyrights sont la propriété d'Hologram. Industries.

Si des tiers venaient à considérer que la technologie ou les produits du Groupe empiétaient sur leurs droits et que la société s'avérait incapable d'obtenir les licences pour utiliser cette technologie, il se pourrait que son utilisation et la vente des produits associés soient alors interdites. Ces éventuels litiges risqueraient d'entraîner des coûts importants, des délais de production, et d'obliger Hologram. Industries à revoir la conception de ces produits. Chacune de ces situations auraient des conséquences défavorables sur le chiffre d'affaires et le résultat du Groupe.

##### **4.3.3. Réglementation particulière :**

L'activité d'Hologram. Industries peut dépendre d'autorisations légales, réglementaires ou administratives, ainsi que de procédures d'homologations.

L'attention portée par la société au respect des normes de sécurité de ses unités de production devrait lui permettre de satisfaire aux contraintes réglementaires présentes et à venir.

##### **4.3.4. Confidentialité :**

La quasi-totalité des documents remis à la société par ses clients font l'objet d'accords de confidentialité.

De même, tout prestataire de service ou visiteur de la société doit signer un accord de confidentialité avant de pouvoir pénétrer dans l'enceinte de production.

#### **4.4. Risques industriels et liés à l'environnement :**

##### **4.4.1. Risques industriels :**

Le marché de l'holographie se caractérise par une évolution constante des demandes de la clientèle, par des normes industrielles évolutives et par une innovation constante en matière de produits. L'activité du Groupe pourrait être affectée s'il ne réussissait pas à adapter ses produits et leurs fonctionnalités aux avancées technologiques, aux développements relatifs aux produits et aux normes physiques de l'industrie.

La phase de développement de nouveaux produits peut se situer en amont du stade de commercialisation. Les décisions concernant les nouveaux produits doivent non seulement prendre en considération la demande à venir, mais également la rapidité de l'évolution technologique et ses principales tendances. Le Groupe peut de ce fait être amené à investir d'importantes ressources dans le développement de nouveaux produits dont les ventes pourraient rester faibles. La compétitivité du Groupe résultera notamment de sa capacité à développer, en temps opportun, de nouveaux produits et services adaptés au marché à des prix concurrentiels. Le processus de développement des produits et services est extrêmement complexe et requiert des efforts de développement permanents.

Le succès du Groupe en matière de développement, de lancement et de vente de nouveaux produits et services repose sur plusieurs facteurs, dont la présélection des produits, la conception et le développement de solutions fiables, la réalisation dans des délais opportuns d'un processus de fabrication compétitif, l'efficacité de la commercialisation et du marketing, le prix, et la performance des produits.

Les investissements en matière de recherche et de développement sont très importants et sont susceptibles de croître. Si de tels investissements n'aboutissaient pas à la production de produits compétitifs, ou s'ils ne permettaient pas de suivre les avancées technologiques permanentes, l'activité et les résultats du Groupe s'en ressentiraient. En outre, en l'absence d'innovation technologique dans les produits, les prix unitaires seraient susceptibles de diminuer dans le temps, ce qui pourrait également affecter l'activité et les résultats du Groupe.

##### **4.4.2. Dépendance à l'égard du personnel qualifié et risques de mouvements sociaux**

La réussite dans le secteur de l'holographie et le succès des activités dépend pour partie de la capacité du Groupe à fidéliser ses cadres et le personnel technique, en particulier le personnel formé à la recherche, au développement et au marketing de la technologie holographique. Si le Groupe ne réussit pas à recruter ou à fidéliser des dirigeants et du personnel technique qualifié, sa capacité à développer, mettre en œuvre, gérer et offrir des composants optiques de haute sécurité, ainsi qu'à diriger efficacement ses activités, pourrait être affectée.

Le départ de certains collaborateurs clés pourrait impacter les perspectives de développement du Groupe. La plupart de ces personnels sont liés par une clause de non concurrence. D'autre part, la Société s'assure également dans la mesure du possible que la connaissance de tous les secrets et procédés essentiels de fabrication soit partagée par deux personnes au moins parmi les salariés de l'entreprise.

L'industrie de l'holographie se caractérise par un nombre limité d'acteurs industriels. Du fait de la faiblesse du vivier des compétences disponibles sur ce marché, les coûts d'embauche et de fidélisation de ces employés sont élevés. Hologram. Industries a mis en place plusieurs programmes de fidélisation de ses collaborateurs.

Le Groupe est exposé à des risques de grèves et de mouvements sociaux. Au cours de ces dernières années, son activité n'a pas été affectée par des arrêts de travail collectifs. Bien que le Groupe estime avoir de bonnes relations avec ses employés, il ne peut garantir l'absence de mouvements sociaux à l'avenir.

#### 4.4.3. Facteurs de risques environnementaux :

Hologram. Industries utilise un process industriel impliquant l'utilisation de certaines substances chimiques. Compte tenu de la nature et du volume des produits utilisés dans les processus d'électroformage (solutions chimiques et électrolytiques) et d'enduction (verniss et adhésifs à base aqueuse ou solvant), la Société est une « installation classée » soumise à autorisation auprès de la Préfecture.

#### 4.5. Assurance et couverture des risques

Au 31 décembre 2011, les niveaux de couverture de la Société pour les principaux types de risques étaient les suivants :

Assurances	Montant plafonds garanti
Dommages aux biens	Le montant couvert s'élève à 29 millions d'euros.
Pertes d'exploitation	Marge brute assurée pour une période d'indemnisation de 12 mois avec un plafond à 22 millions d'euros.
Responsabilité civile	Responsabilité civile des dirigeants avec couverture mondiale, garantie défense civile et pénale. RC avant livraison 8 millions d'euros par sinistre pour les dommages corporels, matériels et immatériels confondus. RC après livraison 1,5 millions d'euros par an RC professionnelle 1,6 millions d'euros par an RC atteinte à l'environnement 4,8 millions d'euros par an

Le montant des polices d'assurances versées par le Groupe sur l'exercice 2011 s'est élevé à 183 milliers d'euros. La Société ne dispose pas d'assurance captive.

## **5. INFORMATIONS SUR HOLOGRAM. INDUSTRIES**

### **5.1. Histoire et évolution de la société**

#### **5.1.1. Renseignements de caractère général concernant la Société**

##### **5.1.1.1. Dénomination et siège social**

Hologram. Industries  
Parc d'activités Gustave Eiffel  
22, avenue de l'Europe  
Bussy-Saint-Georges  
77607 Marne la Vallée Cedex 3

Tél. : 01 64 76 31 00

##### **5.1.1.2. Forme juridique et législation applicable (article 1 des statuts)**

La Société est une société anonyme de droit français à Conseil d'Administration, régie par le Code de Commerce et le décret n° 67-236 du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales.

##### **5.1.1.3. Date de constitution et durée de la société (article 5 des statuts)**

La Société a été constituée le 1<sup>er</sup> septembre 1982 pour une durée fixée à quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS de Meaux numéro B 325 020 733).

### **5.1.2. Historique**

A l'origine laboratoire d'imagerie holographique, la société s'est spécialisée depuis 1993 dans la fabrication industrielle de composants holographiques d'authentification et de sécurité, communément appelés hologrammes de sécurité. Elle a entamé en 1997, une étape d'investissements décisive qui s'est poursuivie et amplifiée en deux vagues successives 1998/1999 et 2000/2002.

L'historique de la société peut être décomposé comme suit :

> 1985-1992 : une société pionnière dans la recherche holographique

1985, Hologram. Industries fut l'une des premières sociétés en France et dans le monde, ayant pour objet l'application commerciale de l'imagerie holographique. De 1985 à 1992, les efforts d'application de l'holographie visaient essentiellement la communication et la publicité.

Pendant cette première phase, les recherches d'Hologram. Industries portèrent surtout sur les images tridimensionnelles. A partir de 1989, la société développa les techniques de production en grande série par estampage.

Ce sont ces techniques qui forment la base du métier actuel d'Hologram. Industries.

> 1993-1996 : le développement des composants optiques d'authentification

Au cours de cette seconde phase, la société entama le développement des produits nécessaires à la conquête d'une position significative sur le marché des composants optiques d'authentification, pour lequel la Société anticipait la forte croissance à venir.

Durant cette phase, une partie des produits aujourd'hui utilisés dans le domaine de la sécurité furent mis au point. Un important effort de R&D fut maintenu dans le domaine des composants optiques et de leur production.

Ces efforts allèrent de pair avec une stratégie de développement commercial. La société acquit ses premiers succès commerciaux à l'export. La société s'implanta à l'étranger durant cette période, avec l'ouverture d'une filiale en Pologne et la mise en place d'un réseau d'agents.

> 1997-1998 : phase d'investissement

La société ayant acquis un grand nombre de références et ayant affirmé sa compétence technologique sur le marché de l'hologramme de sécurité, a décidé son installation en septembre 1997 dans de nouveaux locaux comportant une réserve foncière importante, lui permettant le développement de la production dans un cadre de haute sécurité. Elle donne à la société la possibilité de réaliser un plan de développement ambitieux qui repose sur l'intégration industrielle sous un même toit de tâches au préalable sous-traitées, sur une amélioration de la productivité et sur l'augmentation de la capacité de production de produits à forte valeur ajoutée.

La société a été introduite à la bourse de Paris (Nouveau Marché) le 19 janvier 1998. Les fonds levés ont permis de poursuivre et d'amplifier le développement industriel et commercial.

> 1999 : décollage

Entre 1998 et le début de l'année 1999, la société a concrétisé son plan de développement industriel. La capacité de production a été largement augmentée et l'introduction de nouvelles techniques a permis une plus grande intégration des productions. En particulier, la métallisation de couches réfléchives transparentes a donné accès à la production en grande série de films optiques transparents Optoseal® pour la protection des documents d'identité.

> 2000 à 2008 : poursuite du développement

L'année 2000 a été pour Hologram. Industries une année de consolidation. La société a entrepris une nouvelle étape dans l'augmentation de sa capacité de production : doublement de la surface de l'usine et lancement d'investissements permettant d'augmenter la capacité de production.

Ce plan de développement industriel a été poursuivi en 2001 et 2002 : un certain nombre d'équipements nouveaux ont été mis en service, la majeure partie devenant opérationnelle fin 2002 / début 2003.

Fruit de plusieurs années de recherche, la Société lance en 2003 le premier produit de troisième génération : Diffraction Identification Devices (DID®). Ce produit de haute sécurité reste à ce jour sans équivalent sur le marché.

Afin de renforcer significativement sa capacité d'innovation, le Groupe a procédé en 2006 à l'acquisition de la société allemande Dausmann Holographics, spécialisée dans la recherche optique et holographique. Ce laboratoire a développé une technologie de rupture permettant la personnalisation d'hologrammes à partir de films photopolymères.

> 2009 à 2011 : diversification technologique et déploiement géographique

L'année 2009 a été marquée par la mise en œuvre d'une stratégie de diversification horizontale, par voie d'acquisition de briques technologiques complémentaires aux hologrammes, sur le marché de la lutte contre la contrefaçon.

En mars 2009, le Groupe a procédé à l'acquisition de la société Advestigo, éditeur français de logiciels spécialisé dans la lutte contre la contrefaçon numérique et l'échange de contenus illicites. Cette acquisition apporte au Groupe un savoir-faire nouveau dans l'authentification digitale et de traçabilité sur Internet. Il a été procédé à la dissolution sans liquidation de la société Advestigo par voie de transmission universelle de son patrimoine à la société Hologram. Industries SA en date du 31 décembre 2009.

La société a procédé fin 2009 à l'acquisition de certains actifs des sociétés américaines SecureMark Decal et Ariston Reflective. Basée à Chicago, SecureMark Decal conçoit et fabrique des étiquettes de sécurité, en particulier sur des supports rétro-réfléchissants et/ou destructibles, destinés notamment à la protection des véhicules de plusieurs Etats américains.

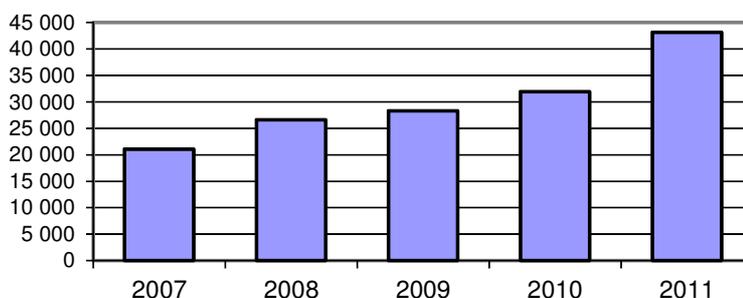
Hologram. Industries a également procédé à l'acquisition, à effet au 1<sup>er</sup> janvier 2010, de la société hollandaise Keesing Reference System B.V., éditeur de la plus large base de données mondiale qui référence les caractéristiques de sécurité des documents d'identité et billets de banque. Cette société, basée à Amsterdam, est également éditeur du « *Keesing Journal of Document & Identity* », un magazine d'information pour les professionnels du secteur des documents de sécurité.

Hologram. Industries a procédé, à effet au 30 décembre 2010, à l'acquisition, par l'intermédiaire de la filiale américaine SecureMark Decal, des actifs des sociétés Label Systems Inc. et Label Systems Authentication LLC. Basée à Bridgeport (Connecticut - USA), LSA est spécialisée dans la conception, la fabrication, et la commercialisation d'étiquettes holographiques de sécurité pour la protection des produits de marque. LSA compte notamment parmi ses références Motorola, pour laquelle la Société sécurise les batteries et accessoires.

Cette acquisition permet à Hologram. Industries de consolider sa présence aux USA avec une base industrielle et commerciale solide, d'accéder immédiatement à une deuxième plateforme industrielle à des conditions avantageuses, de renforcer ses compétences locales grâce à l'expertise d'une nouvelle équipe spécialisée dans la fabrication d'hologrammes de sécurité et de renforcer ses positions dans la protection des marques.

Fin 2011, la Société a procédé à l'acquisition des actions de la SAS Bussy Industries qui porte un ensemble immobilier industriel aménagé spécifiquement pour l'exercice de son activité, notamment lié à la sécurité du site. Elle permet également d'avoir la jouissance libre des réserves foncières qui seront nécessaires au développement des surfaces de production.

Le Groupe est aujourd'hui un des tous premiers acteurs mondiaux de solutions optiques de sécurité. Sur les cinq dernières années, le chiffre d'affaires a évolué comme suit (en milliers d'euros) :



## 5.2. Investissements

### 5.2.1. Investissements réalisés

Après une première période de développement de sa capacité industrielle en 1998, la Société s'est déployée par extension successives en 2000 et en 2010 portant la surface du site de production à 7 000 m<sup>2</sup>. Des investissements industriels importants ont été réalisés depuis cette époque.

Les investissements du Groupe portent essentiellement sur les machines de production (estampage, métallisation, finition et enduction) et sont principalement destinés à :

- > accroître la capacité de production de la société afin de répondre à l'augmentation des volumes vendus ;
- > remplacer les équipements menacés d'obsolescence afin de maintenir son avance technologique ;
- > intégrer en interne des processus précédemment sous-traités, afin de maîtriser la qualité et/ou les coûts associés.

Il faut noter que la société conçoit et fabrique une partie de son matériel de production, ainsi que des équipements à destination de son laboratoire. Ces équipements sont amortis à compter de leur date de mise en service selon les règles applicables aux autres équipements de même nature.

Le tableau ci-dessous présente nos investissements non financiers consolidés pour les exercices 2009 à 2011 (hors variations de périmètre). Les investissements correspondent principalement à des investissements de maintien (maintien ou remplacement des équipements existants). Les investissements de développement internes permettent d'améliorer la productivité ou bien d'augmenter les capacités de production existantes.

<i>(en milliers d'euros)</i>	<u>2011</u>	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Immobilisations incorporelles	859	444	168
Immobilisations corporelles	3 194	3 282	3 136
<b>Total</b>	<b>4 053</b>	<b>3 726</b>	<b>3 304</b>

Les investissements sont principalement financés par la trésorerie disponible du Groupe. Néanmoins, une partie des investissements industriels a été refinancée en location-financement à hauteur de 1 255 K€, 1 918 K€ et 627 K€ sur 2011, 2010 et 2009 respectivement.

Par ailleurs, la Société a procédé fin 2011 à l'acquisition de son usine en France sur la base d'une valeur vénale de l'ensemble immobilier évaluée à 6,5 M€. D'autres informations relatives à cette acquisition figurent en note 1.1 de l'annexe aux comptes consolidés au 31/12/2011.

## **5.2.2. Investissements en cours ou prévus pour 2012**

### Investissements financiers :

Le Groupe poursuit une politique ciblée de croissance externe. A la date du présent document de référence, la Société n'a pris autre engagement ferme d'acquisition.

### Investissements industriels :

Le Groupe investit annuellement de manière récurrente de l'ordre de trois millions d'euros pour maintenir son équipement industriel. Les investissements industriels devraient s'élever à plus de 3 M€ sur 2012.

Par ailleurs, le Groupe poursuit l'objectif de se doter d'un deuxième site industriel aux USA, incluant l'acquisition en 2012 des murs d'une nouvelle usine qui devrait s'élever à environ 3 M\$.

## 6. APERCU DES ACTIVITES

### 6.1. Activités du Groupe

L'activité d'Hologram. Industries reste focalisée sur la conception, la fabrication, et la commercialisation de composants optiques d'authentification de haute sécurité, notamment grâce aux applications holographiques. Consécutivement à l'acquisition des sociétés Advestigo et Keesing Reference Systems, le savoir-faire technologique du Groupe s'est enrichi avec des solutions digitales de lutte contre la contrefaçon.

L'hologramme est une image immédiatement identifiable à l'œil nu, ayant la propriété de diffracter la lumière selon les couleurs de l'arc-en-ciel, en animation ou en relief. Ses caractéristiques en font un élément impossible à reproduire par les techniques de reprographie les plus avancées. Les technologies complexes et nombreuses à mettre en œuvre pour la création et la fabrication d'hologrammes en font des éléments très résistants à la contrefaçon. L'hologramme s'applique facilement, de façon industrielle sur des supports les plus variés (papier, carton, plastique).

Le Groupe a développé la première technologie de troisième génération disponible sur le marché, la technologie DID<sup>®</sup>, qui représente une part supérieure à 35 % des ventes d'hologrammes en 2011.

Le Groupe se positionne sur plusieurs marchés :

- l'identification des personnes : carte d'identité, passeports, permis de conduire...
- la protection des véhicules : certificats d'immatriculation, vignettes...
- l'authentification des produits de marque : produits pharmaceutiques, cigarettes, alcool...
- l'authentification des produits fiduciaires : billets de banque, cartes, étiquettes de taxes...
- l'identification et la recherche de contenus digitaux illicites.

### 6.2. Marché de l'holographie de sécurité

Les pertes mondiales dues à la contrefaçon et à la falsification de produits de marque, de documents d'identité, de monnaie sont estimées à plus de 400 milliards d'euros. En constante croissance, la contrefaçon industrielle représente aujourd'hui un fléau international, estimé entre 8 % et 10 % du commerce mondial.

La société adresse plusieurs marchés bien spécifiques :

#### > Les documents fiduciaires

Films de marquage à chaud pour les billets de banque, tickets et billetterie sportive, chèques, cartes bancaires...

#### > La protection des documents d'identité

Laminats holographiques pour les cartes d'identité, permis de conduire, passeports, visas, certificats d'immatriculation... Ces films holographiques transparents sont destinés à être laminés sur les documents, permettant ainsi à la fois leur authentification et leur protection. 100 000 personnes seraient victimes d'une usurpation d'identité chaque année en France (*source Les Echos*).

Coûts de la fraude à l'identité (*source ONU*) :

Pays	Pertes dues à la fraude	Année	Source
UK	€ 2,6 Mds	2006	UK Home Office Identity Fraud Steering Committee
USA	> 680 M\$ Médiane 350 \$ par consommateur	2005	Federal Trade Commission
Australie	> 2,2 Mds AUD	2005	Baycorp Advantage credit bureau

### > L'authentification des produits de marques

Produits de luxe, produits pharmaceutiques, cigarettes, montres, alcools, pièces détachées industrielles, vêtements... pour lesquels la Société propose des étiquettes holographiques adhésives qui peuvent également intégrer des éléments de traçabilité.

Les marchés de l'authentification des produits de marque et de la sécurité des documents fiduciaires ou d'identité ont pour point commun l'expression par les clients d'une haute exigence qualitative en matière d'image optique. Toutefois, chacun de ces deux secteurs possède des caractéristiques propres.

### 6.3. Caractéristiques du marché de la sécurité des documents d'identification et fiduciaires

L'expansion du marché de la sécurité des documents d'identification et fiduciaires est favorisée par trois tendances générales :

> L'accroissement des déplacements internationaux augmente les risques de terrorisme, ou au développement du crime organisé. Le nombre de passagers aériens en 2010 est estimé à 5 Mds et devrait dépasser les 9 Mds en 2025 (*Source : Airports Council International*). Cette menace constitue désormais une préoccupation majeure des gouvernements et nécessite le renforcement des moyens d'authentification des documents d'identité. Cette tendance a notamment appelé l'OACI (Organisation de l'Aviation Civile Internationale) à procéder à une redéfinition des normes pour les documents de voyage, et préconise l'utilisation d'hologrammes de sécurité. De son côté, l'Union européenne recommande l'utilisation « d'éléments optiques variables » sur tous les documents de voyage européens depuis 2005 ;

> Les avancées technologiques en matière de reprographie ont contribué au développement de la contrefaçon (vulgarisation des scanners de bureau, photocopieurs couleurs et des systèmes de P.A.O.) ;

> La pérennité des choix opérés par les administrations lorsqu'elles ont décidé l'utilisation des composants optiques de sécurité. Ce phénomène génère une récurrence du chiffre d'affaires chez les industriels de l'holographie, phénomène très sensible chez Hologram. Industries.

Ainsi, l'utilisation traditionnelle du filigrane ou des techniques d'impression haute définition n'est plus considérée comme suffisante par les imprimeurs fiduciaires. Dans ce contexte, des technologies complémentaires comme la biométrie et la protection des données visuelles par des hologrammes s'imposent aujourd'hui pour leur efficacité à protéger des documents ou des produits de valeur contre la contrefaçon et la falsification.

### 6.4. Caractéristiques du marché de l'authentification des produits de marque

L'expansion du marché de l'authentification des produits de marque est favorisée par quatre tendances générales :

> La mondialisation des échanges qui accroît le développement de la contrefaçon. Les marques présentes à l'échelon mondial doivent sophistiquer les moyens de lutte contre la contrefaçon ;

> la capacité de l'hologramme à contribuer à l'esthétique et à la valorisation de l'image du produit en accentuant le caractère authentique ;

> l'enjeu financier de la contrefaçon, qui représente des pertes importantes pour les industriels de produits de marque ;

> l'extension du phénomène de la contrefaçon à tous les produits de marque et pas seulement aux produits de luxe. La contrefaçon des produits de luxe ne représente que de l'ordre de 10% du total des produits contrefaits. Dans certains cas (produits pharmaceutiques et cosmétiques, produits d'équipement), la lutte contre la contrefaçon comporte ainsi un enjeu sanitaire, dès lors que le phénomène est susceptible de mettre en danger la vie des hommes.

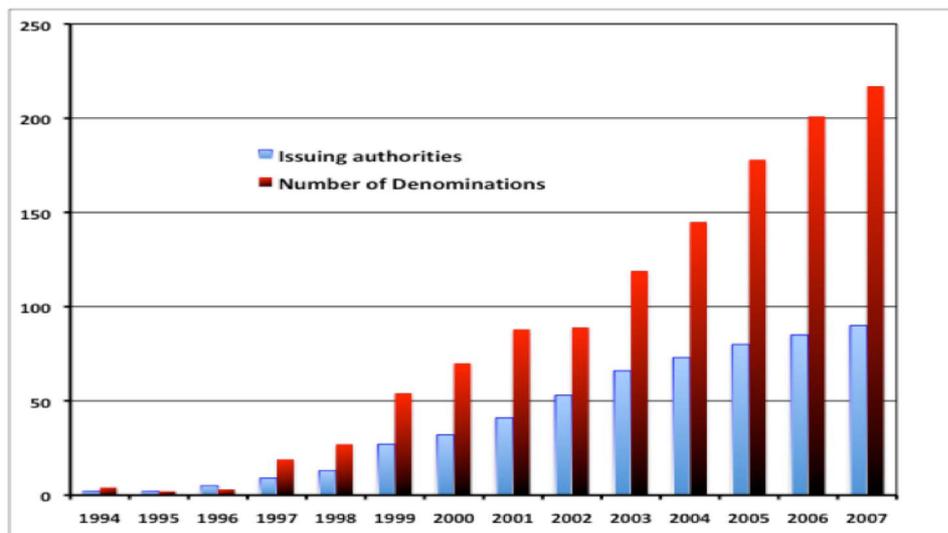
Un organisme tel que la Food and Drug Administration a ainsi publié en février 2004 un rapport selon lequel elle explique que la totalité des emballages pharmaceutiques devra à terme être traçable et authentifiable. Selon l'OMS, la contrefaçon de médicaments touche 6% du marché mondial.

### 6.5. Evolution des marchés :

Les hologrammes de sécurité représentent aujourd'hui environ 60 % du marché total des hologrammes. Dans son rapport sur le marché de l'holographie publié en 2002, Reconnaissance International prévoit une croissance du marché des hologrammes de sécurité de l'ordre de 10% par an. Le développement des marchés fiduciaires et d'identité devrait être supérieur à celui de la protection des marques.

Ainsi, dans la foulée de la décision américaine d'imposer aux ressortissants des pays exemptés de visa de se doter d'un passeport biométrique pour entrer aux USA, Bruxelles a décidé fin 2004 d'imposer pour les pays membres de l'espace de Schengen l'insertion sur les prochains passeports européens d'identifiants biométriques. Nombre de pays ont également mis en chantier des projets de refonte de leurs autres documents d'identité (cartes d'identité, permis de conduire,...).

Par ailleurs, les nouvelles générations de billets de banque intègrent maintenant un hologramme. Le graphe suivant présente l'évolution du nombre de pays et la quantité de coupures intégrant un hologramme sur les billets de banques (*source Reconnaissance International*) :



### 6.6. Positionnement de la Société sur son marché

Le positionnement d'Hologram. Industries est spécifique dans l'univers de l'holographie, il repose sur les facteurs clés de succès suivants :

- > un positionnement exclusif dans la fabrication de solutions optiques de haute sécurité,
- > une capacité à innover et à gérer des projets de développement lui permettant d'anticiper les besoins du marché en proposant des produits adaptés,
- > une puissance de recherche et développement lui permettant de garder une avance technologique certaine, illustrée par le gain de références prestigieuses.

Selon le management, la croissance future de la Société repose sur quatre éléments principaux :

- > Sa capacité d'étude et de gestion de projets industriels
  - conception graphique et optique
  - conception des produits (matériaux et chimie)
- > La maîtrise technologique de toutes les étapes de production
  - production de films estampés
  - enduction (évaporation sous vide et adhésifs)
  - finition
- > Une image haut de gamme, renforcée par des qualifications sécuritaires répondant aux exigences des principaux donneurs d'ordre internationaux,
- > Un positionnement de produits innovants : gammes Optofoil<sup>®</sup>, Optoseal<sup>®</sup> et Optoproof<sup>®</sup>, ou d'effets optiques de nouvelle génération (DID<sup>®</sup>).

## **6.7. Produits et services du Groupe**

### **Les matrices (matrices et frais de conception)**

Chaque nouveau contrat entraîne la fabrication d'une matrice holographique. Dans la majorité des cas, Hologram. Industries conserve par contrat le copyright de l'image optique et la propriété de la matrice.

Le chiffre d'affaires de la société intègre dans ce cas, une facturation de frais de création de l'image optique et des composants, facturation effectuée après le retour du bon à tirer validé par le client.

Dans certains cas exceptionnels, la matrice est acquise par le client. La société n'en détient plus la propriété ni le copyright. Il peut alors être prévu le versement de royalties par le client en fonction de l'utilisation de la matrice par Hologram. Industries ou par d'autres industriels pour la production en grande série des hologrammes.

### **Les composants optiques de sécurité**

Communément appelés hologrammes, les composants optiques de sécurité résultent de la combinaison d'images holographiques ou micro-lithographiques interférentielles avec un support de transfert. Les produits sont donc livrés aux clients sous forme de bobines d'étiquettes (gamme Optoproof<sup>®</sup>), de films de marquage à chaud (gamme Optofoil<sup>®</sup>) ou de films de laminage (gamme Optoseal<sup>®</sup>).

La facturation est en général effectuée à l'unité d'hologrammes, ou au mètre linéaire dans le cas de pistes holographiques.

Le prix de vente par la société s'échelonne entre une fraction de centimes et au-delà de l'euro par hologramme en fonction de la dimension et de la complexité du produit.

La société dispose d'une gamme étendue d'images optiques :

- > images optiques de type hologrammes traditionnels (effets de 3D) : Diagram<sup>®</sup> ;
- > images optiques de très haute définition basée sur une technologie de pointe (la micro-lithographie interférentielle) : Alphagram<sup>®</sup> ;
- > images optiques de nouvelle génération mettant en œuvre des nanostructures métalliques : POLAnot<sup>®</sup> et POLAmark<sup>®</sup>
- > images optiques de nouvelle génération reposant sur une technique novatrice de matériaux nano-composites : DID<sup>®</sup> et CHROMOMark<sup>®</sup>

## 6.8. Fabrication

La fabrication des hologrammes de haute sécurité est intégralement réalisée sur son site de Bussy Saint-Georges. La conception du site industriel a été réalisée afin de satisfaire aux normes de sécurité les plus strictes exigées par les principaux clients du Groupe (formalisées notamment par le groupement Carte Bancaire et la Banque Centrale Européenne). Les procédures de production répondent aux normes requises pour la production de composants optiques de sécurité. La Société a en particulier été agréée par la Banque Centrale Européenne pour la production d'hologrammes pour billets de banque, et a été certifiée selon le référentiel CWA 14641:2003 édicté par INTERGRAF, et par la norme NASPO Class I (North American Security Products Organization), référentiel le plus exigeant, démontrant la conformité du système en place et le respect des exigences définies par les plus grands donneurs d'ordre du secteur de l'impression sécuritaire.

Divisée en plusieurs ateliers, la production est placée sous la responsabilité d'un Directeur de Production.

Les étapes décrites ci-dessous présentent de façon sommaire le processus de fabrication :

> L'électroformage : atelier où matrices et clichés sont fabriqués et dupliqués par des procédés électrochimiques.

> L'estampage : procédés du type offset au cours duquel l'hologramme est transféré sur un film polyester.

> L'enduction / métallisation / démétallisation :

Métallisation sous vide : le film estampé est enduit d'une très fine couche de métal ou d'oxyde ou sulfure métallique afin d'augmenter la luminosité de l'hologramme par intensification de la diffraction de la lumière.

Démétallisation : le métal est enlevé sélectivement afin de lui donner un effet " d'impression " et ainsi d'augmenter l'esthétique et la sécurité du produit.

Enduction d'adhésifs : il s'agit de déposer des couches d'adhésifs, soit permanents, soit réactivables à chaud.

> La finition / découpe / refente : les films holographiques sont découpés, numérotés, et transformés en bobinots ou planches, directement utilisables par nos clients.

> Contrôle / édition / emballage : contrôle qualité et numérotation.

Toutes ces opérations sont réalisées dans l'unité intégrée de production que possède la société.

> Le studio de conception et le laboratoire holographie : ils constituent des points-clés du processus de fabrication. Hologram. Industries a porté une attention particulière à l'équipement et à l'organisation de ces entités.

Le studio est l'unité qui réalise le graphisme des hologrammes et définit les effets optiques de sécurité. Un responsable du studio assisté de trois graphistes, propose aux clients, en collaboration avec le responsable du laboratoire holographie, différents projets d'hologrammes.

Le laboratoire est l'unité qui réalise la production des matrices : gravure, laser, remontage (recombining) des images, réalisation des matrices de production par électroformage.

Dans le domaine de la duplication et de la production en séries de films, la société dispose d'une bonne maîtrise du processus industriel.

## 6.9. Concurrence

Un grand nombre d'intervenants sont présents sur le marché mondial de l'holographie. Cependant, la Société estime que dans le domaine de la haute sécurité, seul un petit nombre de sociétés constitue l'univers concurrentiel d'Hologram. Industries.

La société estime que, du fait de leur présence sur les segments de marché de l'authentification et de la sécurité, environ une dizaine de sociétés est susceptible de la concurrencer à l'échelon mondial. Parmi ces dernières, on peut citer :

<u>Raison sociale</u>	<u>Pays</u>
De La Rue Holographics	GB
ABNH (now JDSU)	USA
Kurz / O.V.D. Kinegram	Allemagne / Suisse
OpSec (ex AOT)	GB / USA
Crown Roll Leaf	USA
Holopack	USA (continent Américain)
Hologramas de Mexico	Mexique (essentiellement actif en Amérique Latine)
Optaglio	GB
Dai Nippon	Japon
Toppan	Japon
Centro Grafico	Italie
ITW COVID	USA

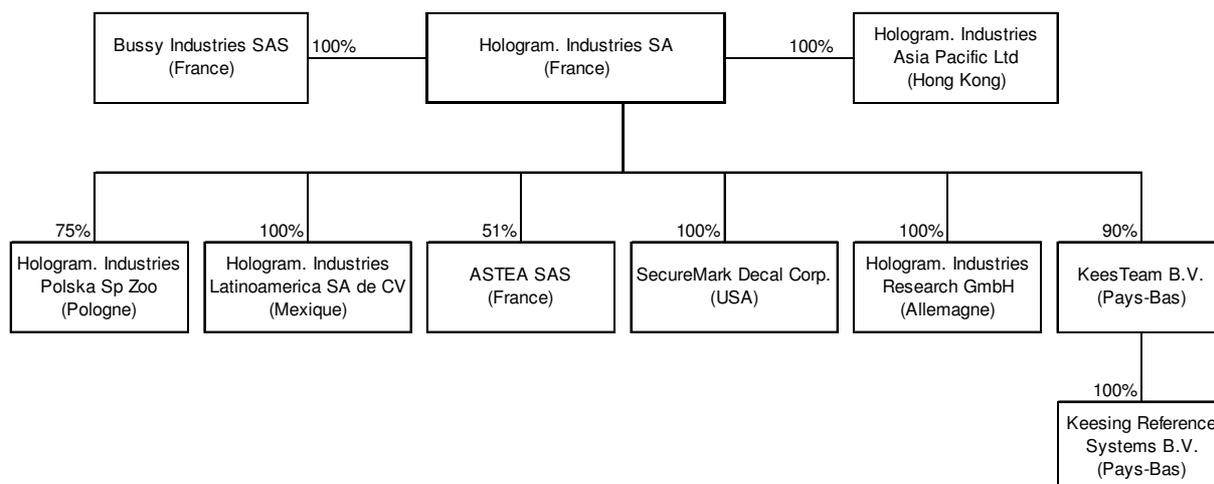
Les principaux concurrents d'Hologram. Industries sont :

- DE LA RUE HOLOGRAPHICS, filiale du leader mondial de l'impression de sécurité (la société fabrique les billets de banque de plusieurs pays), qui, à la différence des autres imprimeurs de sécurité, intègre une unité holographique (*informations financières non disponibles*) ;
- ABNH Inc : société basée aux Etats-Unis, dont la principale activité concerne la production d'hologrammes au profit des sociétés de cartes de transaction (MasterCard et Visa). Cette société a été rachetée par le groupe JDSU en décembre 2007 (*informations financières non disponibles*) ;
- Opsec, née de la fusion de Applied Holographics en Angleterre et de Opsec aux Etats-Unis, cette société est présente sur l'ensemble du marché de l'holographie, et notamment dans le packaging. La société a réalisé un chiffre d'affaires de 40 M£ au 31 mars 2011 (*source Opsec*) ;
- LEONARD KURZ, entreprise allemande spécialisée dans la production de machines et de films d'enduction qui possède un département de fabrication de composants holographiques. Cette société fabrique la majeure partie des hologrammes pour les billets de banque (*informations financières non disponibles*) ;
- O.V.D. Kinegram (filiale de Léonard Kurz depuis 1999, anciennement Landis & Gyr), le produit Kinegram a obtenu plusieurs marchés de référence dans le domaine de la haute sécurité fiduciaire (visa Schengen, billets de banque).

Compte tenu de la nature du marché de l'holographie de haute sécurité, et notamment du caractère confidentiel de ses applications, il n'existe pas à notre connaissance de statistiques fiables permettant d'évaluer la part de marché des différents acteurs.

## 7. ORGANIGRAMME

### 7.1. Organigramme du Groupe au 31 décembre 2011 et relations mère-filiales



#### 7.1.1. Hologram. Industries Polska

Hologram. Industries détient 75 % du capital social de cette société de commercialisation de droit polonais depuis 1994, dont le siège social est sis à Wroclaw. Cette filiale a réalisé un chiffre d'affaires d'un montant de 28,0 M PLN sur 2011, contre 23,3 M PLN sur 2010. Le résultat opérationnel courant s'est élevé à 7,9 M PLN sur l'exercice, contre 6,6 M PLN en 2010. L'effectif de la filiale au 31/12/11 s'élève à 2 personnes.

#### 7.1.2. Hologram. Industries Latinoamerica

Hologram. Industries détient 100% du capital social de cette société de commercialisation basée au Mexique depuis 2001. Cette filiale a réalisé un chiffre d'affaires d'un montant de 0,6 M MXP sur 2011, contre 0,9 M MXN sur 2010, pour une perte opérationnelle courante de 0,8 M MXN sur 2011, contre un résultat positif de 1,0 M MXN sur 2010.

#### 7.1.3. Hologram. Industries Research GmbH

Hologram. Industries a procédé à l'acquisition en 2006 de 100% des parts sociales de la société allemande Dausmann Holographics (renommée ultérieurement Hologram. Industries Research), spécialisée dans la recherche optique et holographique. Cette filiale a réalisé un chiffre d'affaires d'un montant de 1,3 M€ sur 2011 (facturations intra-groupe), contre 1,2 M€ sur 2010 (dont 0,9 M€ de facturations interco). Le résultat opérationnel courant s'est élevé à 0,2 M€ sur l'exercice, en ligne avec 2010. L'effectif de la filiale au 31/12/11 s'élève à 8 personnes.

#### 7.1.4. SecureMark Decal Corp.

Hologram. Industries a procédé à l'acquisition fin 2009 des actifs de SecureMark Decal et Ariston Reflective, puis des actifs de Label Systems Authentication fin 2010. SecureMark Decal conçoit, produit et commercialise des étiquettes de sécurité, notamment sur des supports rétro-réfléchissants et/ou destructibles. Cette activité a réalisé un chiffre d'affaires de 7,9 M\$ sur 2011, pour une perte opérationnelle de 0,4 M\$. L'effectif combiné de SMD au 31/12/11 s'élève à 44 personnes.

#### 7.1.5. Keesing Reference Systems

Hologram. Industries a procédé à l'acquisition début 2010 de la société hollandaise Keesing Reference Systems, éditeur de la plus large base de données mondiale qui référence les caractéristiques de sécurité des documents d'identité et billets de banque. Cette société, basée à Amsterdam, est également éditeur du « *Keesing Journal of Document & Identity* », un magazine d'information pour les professionnels du secteur des documents de sécurité. La société a réalisé un chiffre d'affaires de 3,6 M€ sur 2011, pour

un résultat opérationnel courant de 0,8 M€. L'effectif de la filiale au 31/12/11 s'élève à 23 personnes.

#### 7.1.6. **Astea**

Hologram. Industries détient, depuis juillet 2010, 51 % de la SAS ASTEA. Cette société est spécialisée dans la conception et la fabrication de machines. La société a réalisé un chiffre d'affaires de 0,4 M€ sur 2011 (facturations intra-groupe), pour un résultat opérationnel courant proche de l'équilibre. L'effectif de la filiale au 31/12/11 s'élève à 2 personnes.

#### 7.1.7. **Bussy Industries**

La SAS Bussy Industries, acquise fin 2011, porte un ensemble immobilier industriel aménagé spécifiquement pour l'exercice de l'activité d'Hologram. Industries en France.

#### 7.1.8. **Participations**

Hologram. Industries détient également la société (en sommeil) Hologram. Industries Asia Pacific Ltd, basée à Hong Kong, et une participation minoritaire à hauteur de 10% dans la société Hologram Maroc sans activité à ce jour.

#### 7.1.9. **Relations mère-filiales**

Les principaux flux avec ses filiales de commercialisation concernent l'achat pour revente, à des prix de marché, des produits de la maison mère. Les autres flux intragroupe concernent le financement de ses filiales en phase de développement.

En milliers d'euros :

Données consolidées (sauf dividendes)	Société cotée	USA	Pologne	Autres	Total
Actif immobilisé (y compris écarts d'acquisition)	14 472	6 319	1	6 249	27 041
Endettement financier hors groupe	10 725	-	-	1 213	11 938
Trésorerie au bilan	5 525	373	3 804	2 115	11 817
Flux de trésorerie lié à l'activité	6 225	(1 381)	3 607	1 065	9 516
Dividende versé dans l'exercice	(1 023)	-	(1 349)	(474)	

## 8. **PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS**

### 8.1. **Propriétés immobilières louées**

La société mère conçoit, fabrique et commercialise des composants optiques d'authentification de haute sécurité, sur son site de Bussy Saint-Georges (77). Ce site intègre également une activité de holding, comprenant l'essentiel des fonctions de support au profit de ses filiales. Les locaux industriels étaient pris en location jusqu'à l'acquisition de la société bailleuse, Bussy Industries, fin 2011. Sur 2012, la charge de loyer correspondante (0,6 M€) sera remplacée dans les comptes consolidés par un amortissement de 0,2 M€.

Les activités de SecureMark Decal aux USA ont été regroupées mi-2011 sur un site unique à Bridgeport (CT). Consécutivement, le bail de location du site Chicago a été résilié. Les locaux industriels de Bridgeport sont pris en location avec un bail comprenant un délai de préavis de 90 jours. Le Groupe envisage de se porter acquéreur début 2012 d'un nouveau site industriel sur lequel seront transférées les activités à Bridgeport.

Les autres filiales exercent leur activité dans des locaux pris en location.

## 8.2. Informations environnementales liées à ses immobilisations corporelles

Hologram. Industries utilise un process industriel impliquant l'utilisation de certaines substances chimiques. Compte tenu de la nature et du volume des produits utilisés dans les processus d'électroformage (solutions chimiques et électrolytiques) et d'enduction (vernis et adhésifs à base aqueuse ou solvant), la société est une « installation classée » soumise à autorisation auprès de la Préfecture.

### Consommation d'énergie

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Consommation d'énergie électrique (kwh)	2 756 737	2 533 462
Consommation d'eau (m3)	2 883	6 655
Consommation gaz (en kwh)	777 290	549 585
Consommation en tonne équivalent pétrole (TEP)	47,3	47,3

La réduction de la consommation d'eau s'inscrit dans le cadre de la politique de réduction de l'empreinte des activités du Groupe sur l'environnement. La société a investi au troisième trimestre 2011 dans des systèmes de nettoyage à sec n'utilisant plus du tout d'eau. Enfin, l'entreprise a investi fin 2011 dans une technologie de laser fonctionnant « à sec » permettant de poursuivre la réduction de ses consommations d'eaux au cours des dernières années.

### Gestion des déchets

L'activité génère différents types de déchets, des déchets dangereux et des déchets non dangereux. La gestion des déchets sur le site se base sur le tri sélectif (déchets solides, déchets liquides, déchets souillés et non souillés, etc.), et sur les filières adaptées aux déchets (recyclage ou revalorisation, traitement ou pré traitement).

La Société réalise la collecte et le tri du papier, du carton, de la ferraille, des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), des cartouches et toners d'impression, des piles, etc... dans un but de recyclage des matières et ou de valorisation des sous – produits de fabrication. Ainsi, la Société réalise une gestion de ses déchets de niveau 1, 2 et 3 selon la circulaire 90-98 du 28 décembre 1990.

Les déchets d'ordures ménagère ou assimilées aux ordures ménagères sont enfouis dans un Centre d'Enfouissement Technique de type classe 2, afin d'être revalorisés énergétiquement (production de bio méthane pour la production électrique).

Les Déchets Industriels Dangereux (DID) sont intégralement récupérés et traités par des organismes agréés en vue de leur destruction. La plupart des déchets d'emballages souillés ou de pâteux non chlorés sont revalorisés énergétiquement. Ainsi, en 2011, plus de la moitié des DID ont été revalorisés par incinération.

Les déchets de production directement issus de la gâche ou des chutes de fabrication sont broyés puis incinérés pour revalorisation énergétique, afin de respecter la chaîne sécuritaire du produit jusqu'à son élimination.

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Déchets industriels dangereux (DID en tonnes)	94	45
Part des DID revalorisés (DID en %)	54%	81%
Déchets d'ordures ménagères ou assimilés (DIB en tonnes)	<u>185</u>	<u>137</u>
Total déchets DID+DIB (tonnes)	279	232
Quantité cartons triés et recyclés (tonnes)	4,0	1,3

## **Gestion environnementale**

Soucieuse de maîtriser ses impacts sur l'environnement et de prévenir toute source de pollution, la Société a mis en place un système de management de l'environnement construit sur la norme ISO 14001:2004. Certifié ISO 14001 depuis juillet 2010, la Société s'est engagée sur la qualité de l'eau et de l'air, la prévention de la pollution, la gestion des déchets industriels et la préservation des ressources naturelles.

Le Groupe compense les émissions de CO<sup>2</sup> issus de ses déplacements en avion et les trajets domicile / travail de son personnel. En 2011, le Groupe a émis 1 053 tonnes de CO<sup>2</sup> dans l'atmosphère à ce titre (1 006 en 2010). La compensation de ses émissions a permis d'investir par exemple dans un projet de compensation carbone dans une ferme éolienne en Chine ou encore d'acheter des fours solaires à Madagascar. Ces projets permettent la fabrication d'électricité renouvelable pour remplacer l'électricité fabriquée à base de ressources fossiles (principalement du charbon), réduit les émissions d'autres polluants (SO<sub>2</sub>, NOX, etc.), et crée des emplois au niveau local tout en réduisant le niveau de pauvreté de la région.

En outre, l'entreprise a souhaité établir le profil de ses émissions de Gaz à Effet de Serre (GES). Pour cela Hologram industries a réalisé en 2011 un bilan carbone de ses activités en France pour l'année 2010. Cette étude vient compléter les outils d'analyse de la performance environnementale de l'entreprise et apportera de nouvelles actions de réduction à la source de ses émissions de gaz à effet de serre.

Fin 2010, la Société a adhéré au Global Compact. Lancé à l'initiative de l'ONU en juillet 2000, le pacte mondial (ou Global Compact) invite les sociétés à adopter dix principes universels, sur les droits de l'homme, les normes de travail et l'environnement, et la lutte contre la corruption dans l'esprit d'un « développement responsable et durable ». Signataire de la charte en octobre 2010, la Société s'est engagée à communiquer sur ses engagements et ses progrès au travers de ses C.O.P. (Communication On Progress). Le reporting intégré de la RSE et des communications sur le progrès de Hologram Industries est consultable en ligne en suivant ce lien : <http://www.unglobalcompact.org/COPs/detail/15493>

## 9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT

### 9.1. Situation financière

#### 9.1.1. Eléments bilanciaux et ratios

L'actif net au 31 décembre 2011 s'élève à 27,1 M€, et peut se synthétiser comme suit (en M€)

	<u>ACTIF</u>		<u>PASSIF</u>
Goodwill	8,7	Minoritaires	0,5
Actifs non courants	18,4	Passifs non courants	12,5
Actif courants	16,7	Passifs courants	15,5
Disponibilités	11,8		

La société dispose toujours d'un important levier d'endettement. Le ratio d'endettement net sur fonds propres (gearing) s'établit à 0,4 % au 31/12/11 et contre -11 % au 31/12/10.

Le taux de rentabilité économique s'établit à 19%. On peut décomposer ce ratio comme suit :

- un taux de rentabilité opérationnelle de 12,2% (résultat opérationnel courant retraité de l'impôt normatif – rapporté au chiffre d'affaires).
- Une rotation des capitaux investis de 1,6 (chiffre d'affaires rapporté aux capitaux employés).

### 9.2. Résultat

#### 9.2.6. Compte de résultat synthétique de l'année 2011 par rapport à 2010

<i>en M EUR</i>	2011	% du CA	2010	% du CA	Variation
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>43,1</b>	<b>100%</b>	<b>31,9</b>	<b>100%</b>	<b>11,2</b>
Consommations matières	(7,2)	-17%	(5,0)	-16%	(2,2)
<b>Marge brute</b>	<b>35,9</b>	<b>83,3%</b>	<b>26,9</b>	<b>84,3%</b>	<b>9,0</b>
Autres produits d'exploitation	2,1		1,9		0,2
Charges de personnel	(14,3)	-33%	(11,2)	-35%	(3,1)
Autres achats et charges externes	(12,7)	-29%	(11,0)	-35%	(1,6)
Impôts et taxes	(0,9)	-2%	(0,8)	-2%	(0,1)
<b>EBIT DA</b>	<b>10,1</b>	<b>23%</b>	<b>5,8</b>	<b>18%</b>	<b>4,3</b>
Dotations aux amortissements	(2,0)	-5%	(1,6)	-5%	(0,4)
Dotations nettes aux provisions	(0,1)	0%	0,2	1%	(0,3)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>8,1</b>	<b>18,7%</b>	<b>4,4</b>	<b>13,8%</b>	<b>3,6</b>
Coût de l'endettement financier net	0,1	0%	0,1	0%	0,0
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>8,1</b>	<b>18,8%</b>	<b>4,5</b>	<b>14,0%</b>	<b>3,6</b>
Eléments non récurrents	(0,5)	-1%	(0,3)	-1%	(0,2)
Impôts sur les résultats	(2,0)	27%	(1,2)	28%	(0,9)
<b>Résultat net ensemble consolidé</b>	<b>5,6</b>	<b>13,0%</b>	<b>3,0</b>	<b>9,5%</b>	<b>2,5</b>
Intérêts minoritaires	0,7	2%	0,3	1%	0,4
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>4,9</b>	<b>11,3%</b>	<b>2,7</b>	<b>8,5%</b>	<b>2,2</b>
Résultat net par action (en EUR)	0,95		0,53		0,42

## 9.2.2. Chiffre d'affaires

<i>(en millions d'euros)</i>	<u>2011</u>	<u>2010</u>	<u>Variation</u>
Premier trimestre	9,0	6,5	40%
Deuxième trimestre	11,3	8,9	26%
Troisième trimestre	9,9	8,1	23%
Quatrième trimestre	12,9	8,5	53%
<b>Total</b>	<b>43,2</b>	<b>31,9</b>	<b>35%</b>

Le Groupe a enregistré un premier trimestre en très forte croissance de 40 %, tenant néanmoins compte d'un effet de base favorable. En effet, le début de l'année 2010 avait été temporairement affecté par un phénomène de résorption de stocks dans certains pays lié à la baisse conjoncturelle des volumes sur les marchés des documents de voyage et de la protection des véhicules. Le Groupe a ensuite retrouvé, conformément à ses anticipations, un meilleur volume d'activité dès le deuxième trimestre. Globalement, sur les six premiers mois de l'exercice, les facturations ressortent en croissance de 32 % en données publiées (20,3 M€ contre 15,4 M€ sur S1-2010).

Le 2<sup>e</sup> semestre 2011 a été marqué par la poursuite d'une forte croissance. Avec 22,9 M€ de chiffre d'affaires, le S2-2011 a enregistré une croissance de 38 % par rapport à la même période sur 2010, et séquentiellement de 12,4 % par rapport au S1-2011.

Le Groupe a enregistré sur le 4<sup>ème</sup> trimestre 2011 un nouveau record de facturations avec un chiffre d'affaires de 12,9 M€, en croissance de 53 % par rapport au dernier trimestre 2010.

Hologram. Industries affiche globalement sur l'exercice 2011 une croissance de ses ventes de 35 % par rapport à 2010, portée par l'ensemble de ses marchés. Cette croissance tient compte de l'intégration, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, des activités de Label Systems Authentication. A l'inverse, le Groupe a procédé, courant février 2011, à la cession de sa filiale congolaise HIDS (1 M\$ de chiffre d'affaires sur 2010).

Retraité de ces opérations, le chiffre d'affaires est en croissance organique de 28 %.

Le Groupe a bénéficié d'une dynamique commerciale forte avec la reconnaissance en chiffre d'affaires de 5,3 M€ au titre des nouveaux contrats (contre 3,0 M€ sur l'exercice 2010).

Le chiffre d'affaires réalisé sur 2011 par la société et ses filiales peut se synthétiser comme suit (par origine de facturation) :

France	27,0 M€
Pologne	6,8 M€
USA	5,7 M€
Hollande	3,6 M€
Autres	0,1 M€
Total	43,2 M€

### 9.2.2.1. Ventilation du chiffre d'affaires par destination géographique :

<i>(en millions d'euros)</i>	<u>2011</u>		<u>2010</u>		<u>Variation</u>	
Europe de l'Ouest	14,4	33%	13,1	41%	1,3	10%
Europe de l'Est	7,9	18%	6,2	19%	1,7	27%
Moyen Orient, Afrique	3,1	7%	2,0	6%	1,1	56%
Amériques	6,5	15%	6,7	21%	-0,2	-2%
Asie / Pacifique	11,2	26%	4,0	13%	7,2	180%
<b>Total</b>	<b>43,2</b>	<b>100%</b>	<b>31,9</b>	<b>100%</b>	<b>11,2</b>	<b>35%</b>

Hologram. Industries réalise désormais plus 85 % de son chiffre d'affaires hors de France (80 % en 2010).

L'Europe de l'Ouest représente 33 % de l'activité totale, en hausse de 1,3 M€ par rapport à 2010 (+10 %). La variation observée sur la zone Europe de l'Ouest s'explique principalement par la hausse du chiffre d'affaires réalisé en Allemagne (+1,3 M€).

Sur 2011, l'Europe de l'Est représente 18 % du chiffre d'affaires global, proche de niveau observé sur 2010 (19 %). Le chiffre d'affaires réalisé en Pologne a connu une hausse de 1,0 M€ à 6,8 M€ (5,8 M€ en 2010).

La principale progression a été enregistrée sur la région Asie, en hausse de 7,2 M€, dont le volume d'activité a pratiquement triplé par rapport à 2010. Ce chiffre intègre pour 3,1 M€ de facturations réalisées avec des usines situées en Asie pour le compte d'un donneur d'ordre américain. Retraité de cet élément, la zone Amériques représenterait 22 % du chiffre d'affaires global.

L'activité réalisée sur la zone Amérique du Nord (-0,2 M€) est stable à taux de change constant.

Pour la première fois, l'activité hors Europe a représenté pratiquement (49 %) la moitié du chiffre d'affaires (40 % en 2010). Cette tendance est le fruit de la stratégie de déploiement géographique menée par le Groupe au cours des dernières années.

Le Groupe poursuit le rééquilibrage géographique de son activité. La répartition de l'activité est désormais globalement équilibrée sur 4 principales zones : Europe de l'Ouest, Europe de l'Est, Amériques et Asie.

#### 9.2.2.2. Ventilation du chiffre d'affaires par destination applicative :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2011</b>		<b>2010</b>		<b>Variation</b>
Identité des personnes	21,0	49%	14,3	45%	6,8
Identification des véhicules	10,3	24%	9,1	29%	1,2
Documents fiduciaires	3,9	9%	3,9	12%	(0,0)
Protection des marques	7,2	17%	3,2	10%	4,0
Autres	0,7	2%	1,5	5%	(0,7)
<b>Total</b>	<b>43,2</b>	<b>100%</b>	<b>31,9</b>	<b>100%</b>	<b>11,2</b>

Sur l'exercice 2011, le Groupe a renforcé ses positions dans trois secteurs clés :

- les segments documents d'identité ; qui représente près de la moitié de ses ventes, a connu une forte progression avec +6,8 M€ de chiffre d'affaires par rapport à 2010 ; et l'identification des véhicules, grâce au retour à des volumes normaux après une baisse temporaire début 2010, et à l'acquisition de nouveaux projets ;
- le marché de la protection des marques avec le rachat des activités de Label Systems Authentication.

Le segment « Autres » est en retrait consécutivement à la cession début 2011 des activités de HIDS (1 M\$ sur 2010).

#### 9.2.3. Résultat opérationnel et résultat net

##### 9.2.3.1. Marge brute

Les consommations de matières, retraitées de l'effet de la production stockée et de la production immobilisée s'élèvent à 16,7 % du chiffre d'affaires sur 2011, contre 15,7 % sur 2010 (- 90 bp). Néanmoins, retraité de sous-traitance, principalement sur les activités aux USA (coûts enregistrés en charges externes), les marges industrielles sont en légère hausse de 30 bp.

### 9.2.3.2. Résultat opérationnel courant

(en millions d'euros)	<u>S1-2010</u>	<u>S2-2010</u>	<u>2010</u>	<u>S1-2011</u>	<u>S2-2011</u>	<u>2011</u>
Chiffre d'affaires	15,4	16,5	31,9	20,3	22,8	43,2
ROC	1,6	2,9	4,4	3,6	4,4	8,1
% du CA	10,1%	17,2%	13,8%	17,9%	19,4%	18,7%

Le taux de rentabilité opérationnelle reste fortement corrélé au niveau d'activité. Ainsi, le Groupe génère une marge sur coûts variables élevée au delà du point mort. Cet effet a joué pleinement au second semestre 2011 (hausse du chiffre d'affaires de 2,5 M€).

La marge opérationnelle s'est élevée à 18,7 % sur l'ensemble de l'année 2011, en hausse par rapport à l'exercice précédent (13,8 %). L'exercice 2010 avait en effet été impacté principalement par le recul des ventes sur le périmètre historique.

Les charges de personnel, ajoutées au coût des intérimaires, passent de 11,5 M€ sur 2010 (35,9 % du chiffre d'affaires) à 14,5 M€ sur 2011 (33,7 %). La variation de la masse salariale (+3 M€) s'explique principalement par (i) l'intégration des équipes de Label Systems Authentication (1,4 M€), (ii) par la comptabilisation d'une prime d'intéressement de 0,6 M€ (les performances 2010 n'avaient pas permis d'atteindre les objectifs cibles) et (iii) par la hausse des effectifs pour répondre à la hausse du niveau d'activité. L'effectif moyen pondéré permanent (hors intérim) passe de 221 personnes en 2010 à 266 personnes sur 2011, dont 30 pour les variations de périmètre.

La hausse des autres achats et charges externes (+1,6 M€) s'explique notamment par l'intégration de LSA et les charges variables corrélées au niveau d'activité.

Les dotations aux amortissements passent de 1,6 M€ sur 2010 à 2,0 M€ sur 2011. Les dotations nettes aux provisions se sont élevées à 0,1 M€ sur 2011, contre une reprise de 0,2 M€ sur 2010.

Le résultat opérationnel courant intègre également une perte de change latente de 0,3 M€ contre un gain de change de 0,2 M€ sur 2010. Après prise en compte de ces éléments, le résultat opérationnel courant passe de 4,4 M€ en 2010 à 8,1 M€ sur 2011, en hausse de 83 %. La marge opérationnelle courante passe de 13,8 % sur 2010 à 18,7 % sur 2011, en ligne avec les objectifs du Groupe.

### 9.2.3.3. Résultat net

Les autres produits et charges opérationnels comprennent :

- Une charge comptable non courante de 105 K€ correspondant aux frais liés aux acquisitions,
- une charge de 395 K€ correspondant au montant de l'engagement, sur la période, de rachat à terme des parts détenues par le management de Keesing Reference Systems.

Le taux apparent d'imposition sur les bénéfices passe de 28 % sur 2010 à 27 % sur 2011.

Compte tenu des éléments précédents, le résultat net consolidé – Part du groupe ressort à 4,9 M€ sur 2011 (11,3 % rapporté au chiffre d'affaires), contre 2,7 M€ sur 2010, soit un bénéfice net par action de 0,95 € (0,53 € en 2010).

## 10. TRESORERIE ET CAPITAUX

La variation de la structure financière s'analyse comme suit :

EMPLOIS		RESSOURCES	
Investissements nets	2,7	Capacité d'autofinancement	10,3
Acquisition Bussy Ind.	4,4	Refinancement Bussy Ind.	4,3
Distribution dividendes	1,4		
Var. autres emprunts	1,3		
Impôts versés	0,8		
Autres variations	0,3		
Trésorerie à la clôture	<u>11,8</u>	Trésorerie à l'ouverture	<u>8,0</u>
TOTAL	<u>22,7</u>	TOTAL	<u>22,7</u>

La capacité d'autofinancement (avant coût de l'endettement financier net et impôt) du groupe s'élève à 10,3 M€ sur 2011, en hausse de 3,8 M€ par rapport à l'exercice précédent. L'activité de la société, intégrant la variation du BFR et l'impôt versé, a généré des flux excédentaires à hauteur de 9,5 M€. Le cash généré sur la période a été utilisé principalement pour le financement des investissements industriels (2,7 M€), la distribution des dividendes (dont 1,0 M€ pour les actionnaires de la société mère) et le remboursement des emprunts. L'acquisition de la société Bussy Industries a été refinancée par emprunt bancaire sur 10 ans à hauteur de 4,3 M€. Au global, la trésorerie positive du Groupe est en hausse de 3,8 M€. L'endettement, net de la trésorerie, s'élève à 0,1 M€ au 31/12/2011 (contre une trésorerie nette de 2,5 M€ fin 2010).

Compte tenu de cette situation (voir note 3.29.4. des comptes consolidés), la Société n'anticipe pas d'élément remettant en cause sa capacité à honorer ses obligations et engagements contractuels tels que décrits dans la note 3.27 annexée aux comptes consolidés.

## 11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Le marché de l'holographie de sécurité se caractérise par une évolution constante des demandes de la clientèle et par des normes industrielles évolutives. Pour le marché sur lequel se positionne la Société, l'innovation permanente en termes d'offre produits et solutions associées est une condition nécessaire au développement de son activité.

Pour le Groupe, il s'agit de conserver son avance technologique, ce qui nécessite de multiples projets d'étude en R&D. Les points d'entrée à l'innovation sont d'une part l'observation attentive des différents secteurs du marché, en particulier l'analyse des solutions concurrentes, et d'autre part, les technologies de base spécifiques de l'entreprise, à partir desquelles peuvent être utilisées et développées des solutions innovantes.

Par essence et compte tenu de la nature de leur activité, les sociétés de ce secteur ne rendent pas publics leurs savoir-faire ou technologies, chaque développement de produit exige donc de suivre l'intégralité du processus de recherche et développement en interne.

L'effort de la Société en matière de recherche et développement est au croisement de multiples domaines.

La fabrication de films holographiques repose sur la maîtrise de procédés très divers : outre l'optique, pour la réalisation des images, il convient de faire des développements en chimie, par exemple pour les adhésifs et les vernis, mais également acquérir et développer des connaissances en matériaux souples (destructibilité, estampage, découpe,...), en métallisation sous vide (évaporation d'aluminium, sublimation thermique,...), en procédés (marquages indélébiles, codage,...) et en ingénierie (études de procédés spécifiques,...).

Les étapes d'une recherche ou d'un développement peuvent impliquer toutes les compétences de l'entreprise.

L'origination des images holographiques et les nouveaux effets visuels : les designers du Studio ont une contribution à certains développements du visuel, ils ont en effet la responsabilité, en étroite collaboration avec le laboratoire d'optique, de valider les concepts visuels en termes de reconnaissance aisée par le public et de sécurité.

Le Laboratoire d'optique consacre une partie de ses ressources à mettre au point ou à améliorer des effets optiques, toujours dans le domaine des applications pour la sécurité. Le laboratoire ne travaille pas dans le domaine de l'holographie traditionnelle, telle qu'elle peut exister dans certains laboratoires publics, mais est spécialisé dans la création de réseaux de diffraction d'imagerie holographique résistants à la contrefaçon.

Il s'agit-là d'un savoir-faire infiniment moins répandu que celui des hologrammes traditionnels et qui a acquis tout son sens dans les domaines de la protection des billets de banque et des documents d'identité. Ainsi, les réseaux DID<sup>®</sup> développés expérimentalement par Hologram. Industries, ont permis, entre autres, de créer les images holographiques protégeant les nouvelles générations de passeports.

Le Laboratoire de R&D Chimie se consacre à la formulation de vernis et d'adhésifs : adhésifs thermo-réactivables par marquage à chaud, vernis de protection...

Le service Procédés et les Chefs de Projets ont une expertise des matériaux et de leur mise en œuvre. Les ingénieurs et techniciens de ces services prennent en charge certains projets de R&D.

Grâce à une organisation souple de l'entreprise, Hologram. Industries peut mettre à disposition des moyens techniques et industriels pour l'expérimentation de prototypes issus des cycles de recherche et développement.

L'expérimentation est donc réalisée sur les équipements de fabrication avec le soutien des techniciens experts. Les équipements de fabrication sont d'ailleurs conçus avec un maximum d'options, rendant possible la mise au point de futurs produits, non forcément anticipés au moment de l'investissement.

Les projets sont confiés à des ingénieurs ou à des responsables techniques experts, pour des développements spécifiques dans leur domaine d'expertise.

Les études de développement sont prises en charge par l'ingénieur responsable, ou par un responsable technique (ingénieur procédé, ingénieur de fabrication,...), qui dans ce cas aura la même responsabilité qu'un ingénieur de recherche pour le développement considéré.

Cette organisation par projets permet d'appréhender dès le départ d'une étude, quels sont les problèmes posés par la réalisation d'un nouveau produit, et ce à toutes les phases, depuis la recherche des matériaux jusqu'à l'industrialisation.

Les équipes R&D et projets gèrent les activités suivantes :

- les recherches à moyen terme, destinées à créer de nouveaux produits ;
- les études spécifiques demandées par des clients (adaptation d'un film à un support, étiquettes spéciales) ;
- le développement des procédés de production et des équipements industriels.

Hologram. Industries a procédé à l'acquisition en 2006 de la société allemande Dausmann Holographics (renommée ultérieurement Hologram. Industries Research), spécialisée dans la recherche optique et holographique. Cette équipe d'experts a notamment développé des applications dans le secteur automobile, médical et de la sécurité. Son fondateur a reçu en 2005 le prix spécial de l'IHMA (International Hologram Manufacturers Association) pour sa contribution au développement de l'industrie holographique, notamment dans le domaine de la technologie des photopolymères holographiques utilisés pour sécuriser les passeports et cartes d'identité allemands. Son intégration permet au Groupe d'accélérer à moyen terme le développement de nouveaux produits propriétaires à forte valeur ajoutée.

Les coûts de recherche sont compris dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont constatés. Dans la phase de développement, les critères IFRS d'immobilisation ne sont généralement cumulativement remplis qu'au stade de la génération des matrices.

Afin de maintenir son avance technologique et de préparer le futur, l'effort déployé par la société en matière de recherche et de développement s'est élevé à 4,2 M€ sur 2011, contre 3,6 M€ en 2010, en hausse de 15 %. Rapporté au chiffre d'affaires, le taux s'élève à 9,6 % sur 2011, contre 11,3 % sur 2010.

La Société a été distinguée en septembre 2011 par le Prix de l'Innovation de l'année 2011 pour la Région Ile de France. Ce prix récompense, parmi le Top 100 des entreprises les plus dynamiques et performantes de chaque région, une entreprise pour son sens de l'innovation dans les domaines aussi bien technique, marketing que social ou environnemental.

Quelques mois après le lancement des nouveaux billets de 500 et 1.000 Pesos aux Philippines, le Groupe a reçu à Singapour le 5 octobre 2011 le prix de « *Best New Currency Feature* » attribué par l'International Association of Currency Affairs (IACA) pour la première application au monde d'un patch holographique de 3<sup>e</sup> génération DID®.

L'hologramme appliqué sur ces billets a ensuite reçu le prix du « *Best Applied Security Product* » décerné par l'IHMA (International Hologram Manufacturers Association). La reconnaissance par les professionnels de l'optique de sécurité et du billet de banque du caractère innovant des produits de la Société renforcent son positionnement sur un secteur qui représente un pôle de croissance important.

## **12. INFORMATION SUR LES TENDANCES**

*Informations non auditées par les Commissaires aux comptes.*

Compte tenu du taux de récurrence du chiffre d'affaires, de l'impact en année pleine des nouveaux contrats et de la poursuite de la dynamique commerciale, Hologram. Industries anticipe sur 2012 une forte croissance de ses ventes et une amélioration corrélative du niveau de marge opérationnelle.

Hologram. Industries devrait ainsi dépasser dès cette année les 50 M€ de chiffre d'affaires, en avance sur son plan de développement.

## **13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE**

Non applicable.

## **14. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DIRECTION GÉNÉRALE**

### **14.1. Composition des organes d'administration et de direction**

#### **14.1.1. Modifications intervenues au sein des organes d'administration**

Le mandat d'administrateur de M. Jean-Pierre BRICE a été renouvelé, par l'assemblée générale du 26 mai 2011, pour une durée de trois ans expirant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Mme Sandrine LE GRAND et M. Nathan SOUPARIS ont été nommés administrateurs par l'assemblée générale du 26 mai 2011 pour une durée de trois ans expirant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

M. Jean-Pierre BRICE a démissionné de son mandat d'administrateur le 9 septembre 2011. Le conseil d'administration en a pris acte lors de sa réunion du 21 octobre 2011. Le nombre d'Administrateurs restant en fonction restant supérieur à la fois au minimum légal et au minimum statutaire, le Conseil a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

#### **14.1.2. Composition du Conseil d'administration**

Monsieur Hugues SOUPARIS (56 ans)

*Président du Conseil d'administration de Hologram. Industries*

*22, avenue de l'Europe, Bussy Saint Georges, 77607 Marne la Vallée cedex - France*

Monsieur Hugues Souparis a été nommé administrateur de la Société le 28 novembre 1988. Il est diplômé de l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Marseille, spécialisé dans le design et la création de produits industriels. Il a ensuite effectué un parcours d'entrepreneur. Après avoir fondé puis cédé ses deux premières sociétés, il a occupé différentes responsabilités à la Cité des Sciences et de l'Industrie, parallèlement à la création d'Hologram. Industries en 1984. Son mandat expire lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Il occupe les autres mandats suivants :

- Président de Hologram. Industries Latinoamerica SA de CV,
- Gérant de Hologram. Industries Research GmbH,
- Président de la SAS H.I. FINANCE,
- Président de la SAS Bussy Industries,
- Vice Président d'Hologram. Industries Polska Sp z oo
- Chairman et CEO de SecureMark Decal Corp.,
- Président de KeesTeam B.V.,
- Président du Directoire de Keesing Reference Systems B.V.,
- Président d'ASTEA SAS.

Monsieur François POIRIER (51 ans)

*Administrateur indépendant*

*29, rue de Miromesnil, 75008 PARIS - France*

Monsieur François Poirier a été nommé administrateur de la Société le 18 juin 2004. Diplômé HEC (1981), il a effectué l'ensemble de son parcours dans le capital investissement. Il a dirigé Astorg, filiale du groupe Suez de 1990 à 1997. Son mandat expire lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012. Il occupe les autres mandats suivants :

- Président de Pléiade Investissement SAS ;
- Président de SIPAQ SAS ;
- Président de Pléiade Venture SAS ;
- Administrateur de Seeft Management SAS ;
- Administrateur d'Industries et Finances Partenaires SAS ;
- Administrateur de Netgem SA ;
- Président du Conseil de Surveillance de Generix SA ;
- Membre du Comité d'administration de Pléiade Asset Management SAS ;
- Membre du Comité de Surveillance d'Interlogiciel SAS (rep. permanent Pléiade Investissements) ;
- Membre du Comité de Surveillance de Céric Technologies SAS ;
- Membre du Comité de Surveillance de Smart Trade SA (représentant permanent Seeft Management) ;
- Membre du Comité Stratégique de Materials Technologies SAS (rep. permanent Pléiade Investissements)
- Directeur Général de Le Polyptique SAS.

Monsieur Daniel VANIER (72 ans)

*Administrateur indépendant*

Monsieur Daniel Vanier a été nommé administrateur de la Société le 18 juin 2004. Diplômé HEC (1963), il a notamment occupé de 1985 à 1999 les fonctions de Président Directeur Général du groupe NOVACEL, et de membre du Comité de Direction du groupe Chargeurs. Son mandat expire lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012. Il intervient en tant que conseil au développement dans plusieurs sociétés, et occupe les autres mandats suivants :

- Administrateur de la société ATOMIZ SA.

Madame Michèle BAUR (55 ans)

*Administratrice*

Madame Michèle Baur a été nommée administratrice de la Société le 28 novembre 1988. Elle est concepteur d'applications multimédia auprès de la Cité des Sciences et de l'Industries. Son mandat expire lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Elle n'occupe pas d'autre mandat.

Monsieur Roland BELLANDE (70 ans)

*Administrateur indépendant*

Monsieur Roland Bellande a été nommé administrateur de la Société le 18 juin 2009. Diplômé HEC (1967) et CPA, il a notamment été membre du Conseil National de la Comptabilité entre 1985 et 1990 et Directeur financier du groupe Chargeurs jusqu'en 2007. Son mandat expire lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Il n'occupe pas d'autre mandat.

Monsieur Nathan SOUPARIS (24 ans)

*Administrateur*

Monsieur Nathan SOUPARIS a été nommé administrateur de la Société le 26 mai 2011. Il est diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers – ParisTech et d'un mastère spécialisé Entrepreneurs à HEC. Son mandat expire lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013. Il n'occupe pas d'autres mandats.

Madame Sandrine LE GRAND (45 ans)

*Administratrice Indépendante*

Madame Sandrine LE GRAND a été nommée administrateur de la Société le 26 mai 2011. Elle est fondatrice et Présidente-Directrice Générale de KALIDEA (premier prestataire français de services auprès des Comités d'Entreprise et de leurs salariés). Elle est titulaire d'une maîtrise de gestion et marketing du tourisme et des loisirs et du Diplôme de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Paris. Son mandat expire lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013. Elle occupe les autres mandats suivants.

- Présidente du Directoire de SLG SA.

La Société s'assure du respect de la loi relative au cumul des mandats.

Conformément aux statuts, les administrateurs sont actionnaires de la Société (minimum une action). Les jetons de présence sont attribués en fonction de la participation effective des membres aux séances du Conseil.

L'indépendance des administrateurs est appréciée au regard des critères du rapport AFEP/MEDEF d'octobre 2003.

A la connaissance de la Société, aucun membre d'un organe d'administration :

- n'a été condamné pour fraude au cours des cinq dernières années au moins ;
- n'a été associé à une quelconque faillite, mise sous séquestre ou liquidation ;
- n'a été incriminé et/ou fait l'objet d'une sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires ;
- n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années au moins.

### **14.1.3. Composition de l'équipe dirigeante**

Le Comité de Direction traite de tous les sujets concernant la marche et le fonctionnement de la Société dans ses différents aspects opérationnels et financiers. Il est composé de quatre membres, comprenant les dirigeants des principales fonctions de la Société.

La Société est dirigée par son fondateur Monsieur Hugues SOUPARIS, diplômé de l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Marseille, 56 ans. Monsieur SOUPARIS dispose de plus de 25 années d'expérience dans le domaine de l'holographie.

Monsieur Philippe HUET, Directeur du Développement Industriel, est titulaire d'un DEA de l'Institut d'Optique d'Orsay. Agé de 61 ans, il a une expérience de plus de 25 ans dans le domaine industriel, en particulier dans les technologies d'enduction de films. Il a rejoint Hologram. Industries en 1996.

Monsieur Fabio TREMOLADA, Directeur Technique, est ingénieur diplômé de l'Università degli studi de Milan, spécialisé en physique des particules. Agé de 41 ans, il a précédemment occupé différentes responsabilités au sein d'un groupe industriel italien spécialisé dans les films de sécurité. Il a rejoint Hologram. Industries en 2004.

Monsieur Grégory WAGEMANS, Directeur Général Adjoint - Finance, est diplômé de l'Ecole Supérieure Estienne (Industries Graphiques) et de l'ESC Nantes. Agé de 41 ans, il a précédemment occupé les fonctions d'auditeur financier senior au sein d'Arthur Andersen et de contrôleur financier au sein d'un groupe industriel international. Il a rejoint Hologram. Industries en 2004.

Madame Corinne MURCIA GIUDICELLI, Directrice Commercial et Marketing, est diplômée de l'ESC d'Amiens et titulaire d'un DESS Affaires internationales. Agée de 50 ans, elle a précédemment occupé différentes responsabilités commerciales et marketing au sein de la division câbles énergie et télécommunication d'un groupe international, notamment en Asie. Elle a rejoint Hologram. Industries en 2007.

Monsieur Eric BALANCA, Directeur des activités digitales, est diplômé de d'un DESS d'intelligence économique, du Diplôme d'Etudes Supérieures et Techniques du CNAM et d'un executive MBA – HEC. Agé de 46 ans, il a précédemment occupé diverses fonctions de directions principalement dans la sécurité des systèmes d'information au Ministère de la Défense puis dans les sociétés CSC Peat Marwick, Foliatteam et ERCOM. Il a rejoint Hologram. Industries en 2011.

#### **14.2. Conflits d'intérêt au niveau des organes d'administration et de direction**

A la connaissance de la société, il n'existe pas de conflit d'intérêt potentiel entre les devoirs, à l'égard de la Société, de l'un des membres d'un organe d'administration et de direction, et leurs intérêts privés et/ou autres devoirs éventuels. Il n'existe pas de contrat de service liant les membres des organes d'administration à l'émetteur, ou à l'une quelconque de ses filiales, et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat.

Les caractéristiques et modalités essentielles des conventions visées à l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce font l'objet d'un rapport spécial des Commissaires aux comptes présenté au paragraphe 20.5 du présent document de référence.

## 15. RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES

Le Comité des nominations et des rémunérations de la société Hologram. Industries a pris connaissance des recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

Il considère que ces recommandations, intégralement mises en œuvre par Hologram. Industries, s'inscrivent dans la démarche de gouvernement d'entreprise de la Société.

En conséquence, en application de la loi du 3 juillet 2008 transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006, le code AFEP-MEDEF ainsi modifié est celui auquel se réfère la société pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L. 225-37 du code de commerce.

**Tableau 1 : synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social**

	Exercice 2011	Exercice 2010
M. Hugues SOUPARIS <i>Président-Directeur général</i>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	197 176	169 176
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	-	-
<b>Total</b>	<b>197 176</b>	<b>169 176</b>

**Tableau 2 : récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social**

	Exercice 2011		Exercice 2010	
	Montants dus (4)	Montants versés (5)	Montants dus (4)	Montants versés (5)
M. Hugues SOUPARIS <i>Président-Directeur général</i>				
Rémunérations fixe (1)	150 000	150 000	150 000	150 000
Rémunérations variable (1) (2)	28 000	-	-	13 333
Rémunérations exceptionnelle (1)	-	-	-	10 000
Jetons de présence	13 000	13 000	13 000	13 000
Avantages en nature (3)	6 176	6 176	6 176	6 176
<b>Total</b>	<b>197 176</b>	<b>169 176</b>	<b>169 176</b>	<b>192 509</b>

(1) *Eléments de rémunération fournis sur une base brute avant impôt.*

(2) *Une prime est attribuée par le Comité des rémunérations en fonction de l'atteinte d'objectifs de performance économique du Groupe fixés en début d'année.*

(3) *Les avantages en nature attribués à M. Hugues SOUPARIS concernent un véhicule de fonction et la prise en charge d'une prime d'assurance vie.*

(4) *Rémunérations attribuées au dirigeant mandataire social au titre de ses fonctions au cours de l'exercice quelle que soit la date de versement.*

(5) *Intégralité des rémunérations versées au dirigeant mandataire social au titre de ses fonctions au cours de l'exercice.*

**Tableau 3 : jetons de présence et autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants**

<b>Mandataires sociaux non dirigeants</b>	Montants versés au cours de l'exercice 2011	Montants versés au cours de l'exercice 2010
<b>Jean-Pierre BRICE</b>		
Jetons de présence	10 000	11 000
Autres rémunérations	-	-
<b>Michèle BAUR</b>		
Jetons de présence	6 000	7 000
Autres rémunérations	-	-
<b>Daniel VANIER</b>		
Jetons de présence	6 500	8 000
Autres rémunérations	-	-
<b>François POIRIER</b>		
Jetons de présence	9 000	10 000
Autres rémunérations	-	-
<b>Roland BELLANDE</b>		
Jetons de présence	9 000	7 000
Autres rémunérations		

**Tableau 4 : Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe**

Néant

**Tableau 5 : Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social**

Néant

**Tableau 6 : Actions de performance attribuées à chaque mandataire social**

Néant

**Tableau 7 : Actions de performance devenues disponibles pour chaque mandataire social**

Néant

**Tableau 8 : Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions**

Néant

**Tableau 9 : Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers**

Voir chapitre 17.3 du document de référence.

**Tableau 10 : Existence d'un contrat de travail en sus du mandat social, de régimes supplémentaires de retraite, d'engagements pris par la société correspondant à des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions de dirigeant mandataire social ou postérieurement à celles-ci et d'indemnités de non-concurrence.**

Dirigeants Mandataires Sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
M. Hugues SOUPARIS <i>Président-Directeur général</i> Début mandat : 28/11/1988 Fin de mandat : 31/12/2011		x		x		x		x

La Société n'a pas été informée d'opérations (acquisitions, cessions, échanges, souscription) réalisées au cours de l'exercice 2011 sur des actions Hologram. Industries ou sur des instruments financiers qui lui sont liés (options) par les membres du Conseil d'administration.

## 16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

### 16.1. **Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne.**

En application des dispositions des articles L. 225-37 du Code de Commerce, résultant de l'article 117 de la loi de sécurité financière du 1<sup>er</sup> août 2003, le Président du Conseil d'Administration, rend compte de la composition du conseil et de l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil, ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.

Le présent rapport, approuvé par le Conseil d'administration en date du 5 mars 2012, présente dans une première partie les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration d'Hologram. Industries au cours de l'exercice 2010, et dans une deuxième partie les procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

En application du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, un rapport des Commissaires aux Comptes de la société est établi au titre de l'exercice 2011, portant sur le rapport du Président du Conseil d'Administration pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

#### 1. **Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil**

Le Conseil d'Administration détermine les grandes orientations de l'activité de la Société, veille à leur mise en œuvre et contrôle la marche générale de la Société. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées Générales d'Actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Une Charte de l'administrateur précise les droits et les devoirs de celui-ci. Conformément aux principes de bonne gouvernance, l'administrateur exerce ses fonctions de bonne foi, de la façon qu'il considère être la meilleure pour promouvoir la Société et avec le soin attendu d'une personne normalement prudente dans l'exercice d'une telle mission.

Conformément à l'article 19 des statuts, chaque administrateur doit pouvoir justifier à titre personnel d'au moins une action. En 2009, lors de la réunion portant sur l'évaluation de son fonctionnement, le Conseil d'administration a décidé de porter ce nombre à un montant équivalent à une année de jeton de présence. Ces actions sont détenues au nominatif. La Charte de l'administrateur a été mise à jour corrélativement, elle est signée par chaque administrateur individuellement.

En date du 31 décembre 2011, le Conseil d'Administration est composé de sept administrateurs, dont la liste est la suivante :

Monsieur Hugues SOUPARIS (Président),  
Madame Michèle BAUR,  
Monsieur Daniel VANIER (administrateur indépendant),  
Monsieur François POIRIER (administrateur indépendant),  
Monsieur Roland BELLANDE (administrateur indépendant)  
Madame Sandrine LE GRAND (administrateur indépendant)  
Monsieur Nathan SOUPARIS.

En application des recommandations du rapport AFEP/MEDEF d'octobre 2003, les critères retenus par la Société afin de qualifier un administrateur d'indépendant et de prévenir les risques de conflit d'intérêts entre l'administrateur et la direction, la Société ou le Groupe sont les suivants :

- ne pas être salarié ou mandataire social de la Société, salarié ou administrateur de la société mère ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes ;

- ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la Société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur ;
- ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement significatif de la Société ou du Groupe, ou pour lequel la Société ou le Groupe représente une part significative de l'activité ;
- ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ;
- ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des cinq années précédentes ;
- ne pas être administrateur de l'entreprise depuis plus de douze ans.

La qualification d'administrateur indépendant est débattue annuellement par le Conseil d'administration au cours de la réunion relative à l'évaluation du gouvernement d'entreprise. MM. Daniel VANIER, François POIRIER, Roland BELLANDE et Madame Sandrine LE GRAND répondent aux critères d'indépendance du rapport Bouton.

Au cours de l'exercice 2011, le Conseil d'Administration s'est réuni quatre fois. La durée moyenne d'une séance du Conseil d'Administration est de l'ordre de 1 heure 30. Le taux moyen de participation au Conseil a été de 90 %. Les jetons de présence sont versés aux administrateurs en fonction de leur assiduité aux réunions du Conseil d'administration.

Les principaux points traités durant les Conseils ont été les suivants :

- Séance du 27 janvier 2011 : constatation d'une augmentation de capital par suite de levées d'options de souscription d'actions, budget 2011, rémunération du Président et questions diverses. Présence de 5 administrateurs sur 6.
- Séance du 14 mars 2011 : examen et arrêté des comptes annuels et consolidés, approbation des rapports du Président, autorisation à donner au Président en matière d'aval, cautions et garanties, modifications des plans d'attribution d'actions gratuites, situation des mandats des Administrateurs, nomination de nouveaux administrateurs, situation des mandats des Commissaires aux comptes, préparation de l'Assemblée, augmentation du capital de SecureMark Decal, convention de trésorerie avec la société SMD, mise en paiement des jetons de présence et questions diverses. Présence de 6 administrateurs sur 6, et de deux Commissaires aux comptes.
- Séance du 25 juillet 2011 : approbation des comptes semestriels et questions diverses. Présence de 7 administrateurs sur 8 et de deux Commissaires aux comptes.
- Séance du 21 octobre 2011 : démission d'un administrateur, nomination du Président du Comité des rémunérations et des nominations, égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, projet d'acquisition de la société Bussy Industries et questions diverses. Présence de 6 administrateurs sur 7.

Au cours de cette séance, le Conseil a mené une évaluation de ses pratiques de gouvernance, et a conclu que l'organisation et le fonctionnement du Conseil était adapté à la structure de la Société et conforme aux recommandations précitées.

Le Conseil comprend deux administrateurs de sexe féminin et 5 administrateurs de sexe masculin, soit 28% de femmes. La Société répond ainsi par anticipation aux dispositions de la Loi n° 2011-103 du 27 janvier 2011 et aux recommandations AFEP/MEDEF relatives à l'équilibre souhaitable entre les femmes et les hommes dans la composition du Conseil.

En application de l'article L.225-37-1 du code de commerce, le conseil d'administration délibère annuellement sur la politique de la société en matière d'égalité professionnelle et salariale.

### Comités du Conseil d'administration

Les Conseils d'administration du 18 juin 2004 et 14 juin 2007 ont entériné la création de comités spécialisés chargés d'assister le Conseil, composés d'au moins 50% d'administrateurs indépendants.

#### Comité d'audit :

Le Comité d'audit a pour mission d'éclairer le Conseil d'Administration notamment sur les modalités d'arrêté des comptes (calendrier, principes, options comptables ... ), le choix des auditeurs, l'organisation, les procédures et les systèmes de gestion de la société, l'examen des risques significatifs, des engagements hors bilan significatifs, du périmètre de consolidation du Groupe.

Au 31 décembre 2011, il est composé de deux administrateurs indépendants, MM. Roland BELLANDE (Président) et François POIRIER.

En dehors des réunions de travail entre le Président du Comité et les équipes de la Société, le Comité d'audit s'est réuni trois fois sur 2011 (taux de participation 100 %) :

- examen des comptes annuels et consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, calendrier de communication financière, restitution sur les risques significatifs, actualités et enjeux réglementaires, déploiement de SAP ;
- revue du planning d'audit, du programme d'audit interne et externe, points d'attention pour la clôture, honoraires des CAC ;
- revue des comptes semestriels au 30 juin 2011, revue du rapport semestriel d'activité et du rapport du Président du comité d'audit.

Pour remplir sa mission, le Comité s'appuie notamment sur l'audit des Commissaires aux comptes et du Directeur général adjoint - Finance. Il procède à l'examen des honoraires et se prononce sur les modalités de renouvellement des Commissaires aux comptes.

#### Comité des rémunérations et des nominations :

Le Comité des rémunérations et des nominations émet un avis sur les orientations stratégiques de la société en matière de ressources humaines. Il assiste le Conseil d'Administration en formulant notamment des recommandations sur la composition du Conseil et des Comités, ainsi que sur la rémunération de leurs membres.

Au 31 décembre 2011, il est composé de deux administrateurs indépendants, MM. Daniel VANIER (Président) et Roland BELLANDE.

Sur 2011, le Comité des nominations et des rémunérations s'est réuni deux fois (taux de participation 100 %), réunions au cours desquelles ont été abordés les sujets suivants :

- rémunération du Président et des membres du Comité de Direction ;
- situation des mandats des administrateurs ;
- orientations stratégiques en matière de ressources humaines.

Le Comité des rémunérations et des nominations se prononce sur les règles de fixation de la part variable des dirigeants et sur la politique d'attribution des stock-options et d'attribution gratuite d'actions. La rémunération variable des dirigeants est définie à partir d'objectifs de résultat du Groupe. La Société ne verse ni de prime de bienvenue ni de « golden » parachutes à ses dirigeants mandataires sociaux.

### Comité de la stratégie et du développement :

Le Comité stratégie et développement a pour mission de donner au Conseil son avis sur les grandes orientations stratégiques de la Société et du Groupe et sur la politique de développement, et toute autre question stratégique importante dont le Conseil se saisit.

Il a également pour mission d'étudier en détail et de formuler un avis auprès du Conseil sur les questions qui lui sont soumises relatives aux opérations majeures d'investissement, de croissance externe ou de désinvestissement et de cession.

Au 31 décembre 2011, il est composé de 3 administrateurs indépendants : MM. François POIRIER (Président), Daniel VANIER et Roland BELLANDE, et du Président du Conseil d'administration, M. Hugues SOUPARIS.

Sur 2011, le Comité stratégie et développement s'est réuni deux fois (taux de participation 100 %), réunions au cours desquelles ont été abordées l'organisation du Groupe en Business units, l'acquisition de Bussy Industries et différentes options de variation du périmètre.

### **Règlement intérieur du Conseil d'administration**

Le règlement intérieur du Conseil d'administration reprend en détail les dispositions évoquées dans le présent rapport. Il est disponible en ligne sous la rubrique « Gouvernement d'entreprise » des pages financières du site internet de la société [www.hologram-industries.com](http://www.hologram-industries.com)

## **2. Description des procédures de contrôle interne mises en place par la Société**

### **a. Référentiel**

Dans le cadre de la maîtrise de ses activités et de la prévention de ses risques, Hologram. Industries s'appuie sur le cadre de référence du contrôle interne publié en janvier 2007 par l'AMF, dont l'application a fait l'objet d'un certain nombre d'adaptations pour tenir compte des spécificités des valeurs moyennes et petites. Ainsi, la Société a tenu compte du guide de mise en œuvre pour les valeurs moyennes et petites en l'adaptant à son contexte propre.

Hologram. Industries adhère également aux principes de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées issus des rapports Vienot de juillet 1995 et de juillet 1999, ainsi que du rapport Bouton de septembre 2002, tels que repris dans le rapport du groupe de travail AFEP-MEDEF d'octobre 2003 et d'octobre 2008. La société s'efforce notamment d'appliquer les recommandations relatives à :

- la responsabilité et l'intégrité des dirigeants et des administrateurs ;
- la transparence et la divulgation des informations ;
- le respect des droits des actionnaires...

Néanmoins, compte tenu de la taille de la Société, les recommandations préconisées par le rapport du groupe de travail AFEP-MEDEF sont appliquées en tenant compte de sa configuration spécifique. Ainsi, il n'a pas été procédé à la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur général, M. Hugues SOUPARIS, fondateur de l'entreprise, détenant la majorité du capital.

### **b. Définition du contrôle interne**

Le contrôle interne est un dispositif de la société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par la Direction générale ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la Société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- la fiabilité des informations financière.

En contribuant à prévenir et maîtriser les risques de ne pas atteindre les objectifs que s'est fixés la Société, le dispositif de contrôle interne joue un rôle clé dans la conduite et le pilotage de ses différentes activités.

Toutefois, le contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés et que les objectifs de la société seront atteints.

### **3. Périmètre du contrôle interne**

Le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe Hologram. Industries et décrit dans le présent rapport couvre l'ensemble des opérations effectuées au sein du Groupe, au niveau de la maison mère et des filiales incluses dans le périmètre de consolidation.

## **4. Description synthétique des procédures de contrôle mises en place**

### **4.1 Organisation du contrôle interne**

Les principaux acteurs exerçant les activités de contrôle interne au sein d'Hologram. Industries sont les suivants :

Les Comités de Direction : ils comprennent les dirigeants dans chaque Business Unit (Optique et Digital) des principales fonctions. Ils traitent de tous les sujets concernant la marche et le fonctionnement des Business Units dans ses différents aspects opérationnels et financiers.

Les Comités se réunissent mensuellement et à chaque fois que cette périodicité est incompatible avec l'urgence des sujets à traiter. Chaque membre assure le contrôle interne du département dont il a la charge. Une délégation de pouvoir a été définie pour les membres du Comité, qui ne peuvent engager seuls des dépenses au delà d'un certain seuil, deux signatures étant requises au delà de ce premier seuil, éventuellement complétée par la signature du Président-Directeur Général pour les engagements le justifiant.

Le contrôle financier et contrôle interne : les missions du Contrôleur financier Groupe se répartissent entre le contrôle financier et le contrôle interne. Cette fonction est placée sous la responsabilité du Directeur Général Adjoint - Finance.

Le service comptable et financier : composé de trois personnes, ce service assure une double mission d'expertise et de contrôle. Ce contrôle, dont l'organisation est détaillée au paragraphe 4 du présent rapport, s'effectue sous la responsabilité du Directeur Général Adjoint - Finance.

Les comptes sociaux et consolidés font l'objet d'un audit annuel par les Commissaires aux Comptes de la Société. Ces derniers interviennent à l'issue du premier semestre sous la forme d'un examen limité et pour la clôture annuelle sous la forme d'une revue préliminaire, complétée par un audit des comptes de l'exercice. Les recommandations éventuellement formulées par ces derniers sont analysées, mises en œuvre et suivies par la Société.

Le service Sécurité : composé de cinq personnes, ce service assure les missions principales de gestion de sûreté de l'entreprise. Ce service est sous la responsabilité du Directeur Général Adjoint - Finance.

Le service Qualité Hygiène Sécurité et Environnement : composé de huit personnes, ce service assure les missions principales de :

- Gestion du Système de Management de la Qualité (S.M.Q.) en vigueur ;
- Gestion du système de management de l'environnement, intégré au S.M.Q. ;
- Contrôle qualité des produits.

Ce service est sous la responsabilité du Directeur Général Adjoint - Finance.

Limitations des pouvoirs du Directeur Général : les dispositions de l'article L. 225-51-1 du Code de Commerce permettent au Conseil d'administration de choisir entre une Direction générale de la société assurée, sous la responsabilité du Conseil d'Administration, soit par le Président du Conseil d'administration, soit par une personne physique nommée par le Conseil d'administration et portant le titre de Directeur général. Par décision du Conseil d'administration, la Direction Générale de la Société est exercée par le Président. Il est précisé que le Conseil d'Administration n'a pas apporté de limitation particulière aux pouvoirs du Président-Directeur Général.

## **4.2 Diffusion d'informations en interne**

### Préparation et organisation des travaux du Conseil d'administration

Une convocation est adressée à chacun des membres du Conseil d'Administration au minimum dans les huit jours précédant la réunion. L'ensemble des documents et informations nécessaires aux délibérations et à la prise de décision est remis aux Administrateurs préalablement aux réunions du Conseil.

### Préparation et organisation des travaux du Comité de direction

Le contrôle financier de la Société effectue mensuellement une analyse du « réalisé » sur le mois et en cumulé. Ces données sont rapportées aux prévisions budgétaires mensualisées et à l'exercice précédent. Ce contrôle est réalisé au niveau de chaque entité juridique et au niveau consolidé pour le Groupe. Le reporting de gestion est rapproché des situations comptables consolidées intermédiaires de manière à rationaliser les écarts éventuels et à assurer l'amélioration continue de l'information de gestion.

Le reporting mensuel comporte des données chiffrées, des commentaires ainsi que des indicateurs de mesure de la performance (KPI). Outre le suivi mensuel de l'activité et de la situation financière du Groupe, le reporting permet de suivre l'état des investissements réalisés, la situation de trésorerie ainsi que l'analyse des flux correspondants, les effectifs, le carnet de commandes et les principaux risques d'exploitation et constitue de fait un outil de contrôle interne clé pour notre groupe.

Ce reporting est principalement diffusé auprès du Comité de Direction. Ce dernier procède à l'analyse des données de la période au cours du comité mensuel, et décide des actions correctives à apporter le cas échéant.

### Code de conduite des affaires

Les principes de conduite applicables à tous les salariés du Groupe sont formalisés au sein d'un Code de conduite des affaires.

Ce Code a pour objet de fixer les règles de comportement applicables à tous les collaborateurs dans le cadre de leurs activités professionnelles, ainsi qu'aux représentants, mandataires, consultants et autres prestataires amenés à agir pour le compte du Groupe ou de ses différentes entités.

Chaque collaborateur, quel que soit son niveau hiérarchique, se doit d'appliquer, dans le cadre de ses fonctions et de ses responsabilités, les principes énoncés dans le Code de conduite des affaires, qui sont fondés sur une exécution loyale et de bonne foi de son contrat de travail, et de veiller à ce que ceux-ci soient également appliqués au sein de son équipe ou par les personnes placées sous sa responsabilité.

Le Code couvre les principaux thèmes suivants :

- respect de la loi et de la réglementation (concurrence, délit d'initié, corruption...)
- prévention des conflits d'intérêt ;
- relations avec les tiers, engagements envers les clients, les salariés et l'environnement ;
- protection des actifs du Groupe ;
- transparence financière ;
- importance du contrôle interne ;
- mise en œuvre des principes de conduite et sanction aux manquements.

Le Code de conduite des affaires est disponible en ligne sous la rubrique « Gouvernement d'entreprise » des pages financières du site internet de la société [www.hologram-industries.com](http://www.hologram-industries.com)

#### **4.3 Système visant à recenser, analyser les principaux risques et à s'assurer de l'existence de procédures de gestion des risques**

Afin de développer le niveau de maîtrise de son organisation face aux risques, la Société procède à une revue d'identification et d'analyse de ses risques. Cette démarche, qui s'inscrit dans une logique d'amélioration continue, vise à compléter le dispositif existant en développant, à partir des processus opérationnels de l'entreprise, l'analyse et le traitement des risques.

Les principaux objectifs sont les suivants :

- Disposer, à partir d'une matrice d'aversion au risque (seuil de matérialité et potentialité), d'une cartographie des risques afin de connaître pour chaque processus, l'exposition aux situations de risques et les niveaux de vulnérabilité associés ;
- Définir un plan d'action d'améliorations visant à mettre en place ou optimiser les dispositifs existants, de corriger le cas échéant les dysfonctionnements identifiés, et au final d'augmenter le niveau de maîtrise des risques.

Un plan d'actions visant à améliorer les dispositifs existants a été défini. Les risques identifiés ont été distribués, par process ou par nature de risque, à un responsable qui est en charge d'organiser les actions de réduction des risques. Le suivi de la mise en œuvre du plan de réduction des risques est sous la responsabilité du Contrôleur financier du Groupe.

Ce processus d'identification et d'analyse des risques est effectué annuellement, et est testé régulièrement afin de le pérenniser et d'en assurer l'efficacité. Le processus a été réalisé intégralement pour la France, et a été initié pour les filiales en Hollande et aux USA.

Depuis l'ordonnance du 8 décembre 2008 transposant la 8<sup>e</sup> directive, le Comité d'audit est responsable du suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques. Sur la base de ses travaux, le Comité d'audit considère que la Société a, sans pouvoir fournir une garantie absolue que ceux-ci soient totalement éliminés, mis en œuvre les dispositifs adaptés de prévention et de maîtrise de ses principaux risques.

#### **4.4 Activités de contrôle**

##### **a. Démarche**

La partie relative aux procédures de contrôle interne mises en place par la Société a été établie sur la base d'un recensement et d'une description factuelle des procédures existantes. Cette démarche s'inscrit dans une perspective dynamique, qui permettra à la Société d'améliorer en permanence l'efficacité de son contrôle interne.

##### **b. Objectifs**

Les procédures mises en place ont pour objet :

- de veiller à ce que la réalisation des opérations et des actes de gestion ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par la Direction générale, les lois et règlements en vigueur, ainsi que les règles internes à la Société,
- de vérifier que les informations données et les communications aux organes sociaux sont fiables et reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la Société.

L'un des principaux objectifs du contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de la Société et les risques d'erreurs ou de fraudes, et tout particulièrement dans le domaine comptable et financier. Comme tout système de

contrôle, il vise à réduire au maximum l'exposition au risque de la Société mais ne peut constituer une garantie absolue de non survenance du risque.

Outre les activités de contrôle encadrant les processus administratifs et comptables existant au sein du groupe, les activités de contrôle majeures relatives aux processus opérationnels sont les suivants :

▪ *Organisation du contrôle produit*

Le contrôle des produits est assuré au sein de la Société par deux services distincts :

- le service Qualité, responsable des contrôles qualité des produits et de leurs composants ;
- le service Contrôle et Finitions dont la principale mission est le tri et le contrôle des produits entre les différentes étapes de fabrication, afin de détecter et d'écarter les produits suspects ou non conformes.

Le service Q.H.S.E. assure le pilotage du S.M.Q. mis en œuvre au sein de la Société. La démarche du S.M.Q. est supportée par des correspondants qualité qui en assurent la mise en œuvre, la gestion et le suivi au niveau de chacun des services de la Société.

La tenue de revues de direction périodiques permet d'informer régulièrement la direction de la Société de l'atteinte des objectifs définis, de l'aboutissement des actions engagées pour améliorer de façon continue les prestations réalisées, et d'assurer l'efficacité globale du S.M.Q.

Le service Q.H.S.E. s'appuie notamment sur le référentiel ISO 9001:2000, et sur le manuel Qualité de la Société. Ce manuel Qualité décrit les différentes dispositions applicables au sein de l'entreprise afin d'assurer le respect de normes de conformité des produits livrés. Ces dispositions s'appuient sur un système composé de processus identifiés, décrits par l'intermédiaire d'un système documentaire formé de procédures, d'instructions, de modes opératoires qui décrivent les différentes fonctions et opérations réalisées au sein de l'entreprise.

La Société a obtenu la certification ISO 14001:2004 au cours de l'exercice 2010. Le système environnemental est intégré au système qualité.

▪ *Organisation du contrôle sûreté*

Le service Sûreté a pour principales missions de :

- garantir la sécurité et l'intégrité des sites de Bussy Saint-Georges et Paris,
- prévenir toute intrusion au sein des locaux,
- gérer l'accueil des visiteurs et des prestataires,
- sensibiliser et de former les employés de l'entreprise aux règles de sécurité,
- garantir le respect des règles de sécurité établies,
- éviter toute fraude ou vol par des personnes mal intentionnées,
- maintenir les différents moyens sécuritaires en conformité.

La société répond aux exigences de deux certifications portant sur son système sécuritaire : le référentiel Intergraf CWA 14641:2003 et celui de la North American Security Products Organization (NASPO). Hologram. Industries a été la 2<sup>e</sup> société au monde à obtenir la certification NASPO Class I, référentiel le plus exigeant, démontrant la conformité du système en place et le respect des exigences définies par les grands donneurs d'ordres du secteur d'impression sécuritaire.

#### **4.5 Surveillance**

Compte tenu de sa taille, le groupe Hologram ne dispose pas d'une équipe d'audit interne dédiée. La surveillance des dispositifs de contrôle interne est assurée par le Contrôleur financier Groupe et le Directeur Général Adjoint Finance, qui diligente toute investigation qu'il juge nécessaire. Le Comité d'Audit exerce également un rôle actif en matière de surveillance du dispositif de gestion des risques.

## 5. Elaboration de l'information comptable et financière

Compte tenu de la taille du Groupe, certaines des fonctions reprises ci-après ne disposent pas systématiquement d'une organisation dédiée, ces fonctions sont réparties parmi les membres de la Direction administrative et financière selon les compétences particulières requises, elles peuvent être cumulées par ces derniers, dans le respect du principe de séparation des tâches.

Comptabilité : la comptabilité a pour objectifs :

- De contrôler la fiabilité des processus de collecte et de traitement des données de base de l'information financière ;
- De garantir que les états financiers sociaux et consolidés sont élaborés dans le respect des normes et règlements en vigueur et du principe de permanence des méthodes, et donnent une vision sincère de l'activité et de la situation de la Société ;
- D'assurer la disponibilité des informations financières sous une forme permettant leur compréhension et de leur utilisation efficace ;
- D'assurer la production des comptes sociaux et consolidés du Groupe dans des délais répondant aux obligations légales et aux exigences du marché financier ;
- De définir et contrôler l'application des procédures de sécurité financière et notamment le respect du principe de séparation des tâches ;
- D'intégrer les procédures de sécurité financière dans les systèmes d'information comptables et de gestion, ainsi que d'identifier et de réaliser les autres évolutions nécessaires.

La comptabilité de la Société s'appuie sur le référentiel suivant :

- les dispositions légales et réglementaires applicables en France,
- le Plan Comptable Général de 1999 mis à jour,
- le règlement européen n°1606/2002 sur les normes comptables internationales IAS/IFRS,
- les avis et recommandations ultérieurs.

Les liasses de consolidation sont établies sur la base des référentiels applicables localement, les retraitements d'homogénéisation avec les principes du Groupe sont effectués au niveau central.

La Société a finalisé en 2011 le déploiement d'un ERP (SAP), avec l'intégration de l'ensemble des modules achats, ventes, comptabilité, finance planification, production et qualité. La mise en place de cet ERP implique une révision des processus administratifs concernés, et des contrôles correspondants.

Contrôle financier : cette fonction a pour objectifs :

- D'animer le processus d'élaboration du plan à moyen terme, du budget et des re-prévisions périodiques, ainsi que la définition des objectifs opérationnels et financiers ;
- De mettre en place des outils de reporting, de pilotage et d'aide à la décision adaptés aux différents niveaux de responsabilité ;
- D'analyser les écarts entre les résultats réalisés et les objectifs, d'en expliciter les causes et de suivre la mise en place des mesures correctives appropriées ;
- De s'assurer de l'exactitude des données de base et de contrôler la cohérence des restitutions des systèmes d'information financière.

Contrôle interne : le contrôle interne en place au sein de la Société a pour objectifs :

- Proposer et faire valider une stratégie de maîtrise des risques par la Direction générale,
- Dresser la cartographie des risques de l'organisation, en cohérence avec la stratégie,
- En s'appuyant sur la cartographie, décider d'un plan de maîtrise des risques,

- Piloter et faire vivre le dispositif de contrôle interne (conduite de projet, animation, coordination, communication...).

Trésorerie et financement : cette fonction a pour objectifs :

- De suivre et contrôler le risque de change ;
- De préserver la confidentialité des procédures de sécurisation des paiements ;
- D'Attribuer les délégations de pouvoir à un nombre limité de collaborateurs qui sont seuls habilités à traiter une liste limitative d'opérations financières, selon les seuils et procédures d'autorisation définis.

Les soldes et relevés bancaires des filiales sont accessibles depuis la maison mère qui exerce un contrôle sur la trésorerie.

- Communication financière :

La fonction communication financière est chargée de la diffusion en interne et à l'extérieur de la Société des informations financières concernant le Groupe et sa stratégie. L'information financière est diffusée dans le strict respect des règles de fonctionnement des marchés et du principe d'égalité de traitement des investisseurs.

## **6. Plan d'actions et perspectives 2012**

La Société envisage de poursuivre le déploiement sur SAP du module de gestion d'affaires (CRM), l'actualisation corrélative de la documentation des processus et les tests des contrôles y afférents, et la rédaction et la diffusion d'un manuel de comptabilité Groupe.

Je vous rendrai compte, dans mon rapport de l'exercice clos le 31 décembre 2012, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, ainsi que des procédures de contrôle interne, et des principales actions mises en œuvre sur l'exercice.

En conclusion, je vous rappelle que le contrôle interne a pour objectif majeur de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraude, en particulier dans les domaines comptables et financiers. Cependant, comme tout système de contrôle, il ne peut fournir une garantie absolue que ces risques soient totalement éliminés.

**16.2. Rapport des Commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de Commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'administration pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Hologram. Industries et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

**Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;

- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

### **Autres informations**

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris et Paris-La Défense, le 30 mars 2012

Les Commissaires aux Comptes

E & S AUDIT

Patrick GRIMAUD

ERNST & YOUNG et Autres

Frédéric MARTINEAU

## 17. SALARIES

### 17.1. Effectif

Effectifs d'Hologram. Industries et de ses filiales consolidées par intégration globale :

	<u>31/12/11</u>	<u>31/12/10</u>		<u>31/12/11</u>	<u>31/12/10</u>
Cadres	70	67	France	202	173
Agents de maîtrise	54	29	Etranger	85	80
Employés/ouvriers	163	157			
<b>Sous-total</b>	<b>287</b>	<b>253</b>		<b>287</b>	<b>253</b>
Activité disponible à la vente	0	61		0	61
<b>Total</b>	<b>287</b>	<b>314</b>		<b>287</b>	<b>314</b>

L'effectif moyen pondéré s'élève à 266 salariés sur 2011 (279 sur 2010).

### 17.2. Participation et stock options des dirigeants

M. Hugues Souparis détient directement et indirectement plus de la moitié du capital (58,8 %) et plus de 73 % des droits de vote.

Situation en capital et en droit de vote (1)	<u>Nombre</u>		<u>Pourcentage</u>	
	Actions	Voix	Actions	Voix
H.I. Finance	3 029 380	6 058 760	56,07%	70,31%
M. Hugues Souparis	148 542	297 084	2,75%	3,45%
<b>Total</b>	<b>3 177 922</b>	<b>6 355 844</b>	<b>58,82%</b>	<b>73,75%</b>

(1) Sur la base du capital social et des droits de vote calculés au 31/12/11

Il n'a pas été attribué, ni par la Société, ni par les sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce, d'options de souscription et/ou d'achat d'actions aux mandataires sociaux.

### 17.3. Participation des salariés au capital de l'émetteur

#### Options de souscription d'actions

L'Assemblée Générale Mixte du 10 juin 2002, du 16 juin 2005 et du 26 juin 2008, dans le cadre des articles L 225-177 et suivants du Code du Commerce, a donné autorisation au Conseil d'Administration de mettre en place un plan d'option de souscription d'actions, dont les principaux termes suivants :

Le prix de souscription et/ou d'achat des actions fixé par le Conseil d'administration ne pourra être inférieur à 95% de la moyenne des derniers cours cotés de l'action au cours des 20 séances de Bourse précédant le jour où ces options seront consenties.

L'impact des engagements au 31/12/2011 qui en résultent peuvent être résumés comme suit :

Date d'assemblée	10/06/02	16/06/05	16/06/05	26/06/08
Date du conseil d'administration	18/06/04	20/03/06	30/01/07	28/07/08
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	700	9 633	10 000	15 000
dont part relative aux dix premiers attributaires salariés	600	9 633	10 000	15 000
dont nombre d'actions pouvant être souscrites par les mandataires sociaux	-	-	-	-
dont nombre d'actions pouvant être	600	9 633	-	15 000

<i>souscrites par les membres du comité de direction (dans sa composition actuelle)</i>				
Nombre de dirigeants concernés	1	1	-	1
Point de départ d'exercice des options	18/06/07	20/03/10	31/01/11	12/08/12
Date d'expiration	17/06/12	19/03/14	30/01/15	11/08/16
Prix de souscription	3,70 €	11,28 €	10,33 €	10,32 €
Modalités d'exercice :				
20 à 40 % à compter du	18/06/07	20/03/10	31/01/11	12/08/12
60 % à compter du	18/06/09	20/03/12	31/01/13	12/08/14
20 % à compter du	18/06/11			
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2011	5 200	2 367	-	-

L'exercice des options de souscription d'actions en circulation au 31 décembre 2011 (35 333 options) représente 0,65 % du capital après création des actions nouvelles.

Exercice des options de souscription d'actions aux salariés non mandataires sociaux :

Tranche	Nombre total d'options souscrites	Prix moyen pondéré	n° 4	n° 5	n° 6
Date d'assemblée			10 juin 2002		16/06 2005
Date du conseil d'administration			18/06 2003	08/11 2004	20/03 2006
Options détenues sur l'émetteur et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, levées durant l'exercice, par les 10 salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi souscrites est le plus élevé.	4 100	3,19	700	400	3 000

Il n'a été consenti aucune attribution d'options de souscription et/ou d'achat d'actions aux salariés non mandataires sociaux durant l'exercice.

Actionnariat salarié : le nombre de titres issus de l'exercice des options de souscription consenties aux salariés présents dans l'entreprise au 31 décembre 2011 s'élève à 71 665 actions.

D'autres informations sur les plans de souscription d'actions figurent en note 3.24 de l'annexe aux comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

#### 17.4. Schéma d'intéressement du personnel

Un accord d'intéressement, basé sur la performance économique du Groupe a été conclu depuis 2005 avec les salariés. Par ailleurs, les salariés de la Société bénéficient en France d'accords de participation aux bénéfices. Les modalités de calcul de la participation reposent sur la formule légale. Au cours des cinq derniers exercices, le montant de la participation et de l'intéressement s'est élevé à :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Participation	193	-	-	415	128
Intéressement	433	-	318	-	104
<b>Total</b>	<b>626</b>	<b>0</b>	<b>318</b>	<b>415</b>	<b>232</b>

## 18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du 1/20<sup>ème</sup>, du 1/10<sup>ème</sup>, des 3/20<sup>ème</sup>, du 1/5<sup>ème</sup>, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers ou des 19/20<sup>ème</sup> du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales.

Situation en capital et en droits de vote	31/12/2011			
	Nombre		Pourcentage	
	Actions	Voix (1)	Actions	Voix
H.I. Finance	3 029 380	6 058 760	56,07%	70,31%
M. Hugues Souparis	148 542	297 084	2,75%	3,45%
<b>Sous-total Hugues SOUPARIS</b>	<b>3 177 922</b>	<b>6 355 844</b>	<b>58,82%</b>	<b>73,75%</b>
Auto détention (2)	284 982	0	5,27%	0,00%
Public	1 940 309	2 261 852	35,91%	26,25%
<b>Total</b>	<b>5 403 213</b>	<b>8 617 696</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

(1) 3 499 465 actions inscrites sous la forme nominative depuis plus de deux ans bénéficiant d'un droit de vote double au 31 décembre 2011

(2) Dont quote-part émetteur figurant au crédit du compte de liquidité 9 629 actions

Au 31/12/2011, 65,7 % des titres sont gérés sous la forme nominative.

Au total, M. Hugues Souparis détient directement et indirectement plus de la moitié du capital (58,8 %) et plus de 73 % des droits de vote. Par ailleurs, M. Hugues SOUPARIS détient 100 % des actions de la holding HI FINANCE.

A la connaissance de la société, il n'existe ni pacte d'actionnaires, ni action de concert.

Lors du dernier TPI arrêté au 31 janvier 2012, le flottant était détenu à hauteur de 51 % par des investisseurs institutionnels (source Euroclear). Le nombre d'actionnaires individuels est estimé à environ 2 300. A la connaissance de la société, aucun actionnaire du « Public » ne détient directement ou indirectement, seul ou de concert, 5 % ou plus du capital et des droits de vote de la Société.

Situation en capital et en droits de vote	31/12/2010			
	Nombre		Pourcentage	
	Actions	Voix (1)	Actions	Voix
H.I. Finance	3 029 380	6 058 760	56,11%	70,26%
M. Hugues Souparis	148 542	297 084	2,75%	3,45%
<b>Sous-total Hugues SOUPARIS</b>	<b>3 177 922</b>	<b>6 355 844</b>	<b>58,86%</b>	<b>73,71%</b>
Auto détention (2)	310 058	0	5,74%	0,00%
Public	1 911 133	2 266 925	35,40%	26,29%
<b>Total</b>	<b>5 399 113</b>	<b>8 622 769</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

(1) 3 546 557 actions inscrites sous la forme nominative depuis plus de deux ans bénéficiant d'un droit de vote double au 31 décembre 2010

(2) Dont quote-part émetteur figurant au crédit du compte de liquidité 7 217 actions

Situation en capital  
et en droits de vote

	31/12/2009			
	Nombre		Pourcentage	
	Actions	Voix (1)	Actions	Voix
H.I. Finance	3 029 380	5 905 307	55,46%	72,09%
M. Hugues Souparis	148 542	297 084	2,72%	3,63%
<b>Sous-total Hugues SOUPARIS</b>	<b>3 177 922</b>	<b>6 202 391</b>	<b>58,18%</b>	<b>75,72%</b>
Auto détention (2)	404 563	0	7,41%	0,00%
Public	1 880 171	1 989 112	34,42%	24,28%
<b>Total</b>	<b>5 462 656</b>	<b>8 191 503</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

(1) 3 133 410 actions inscrites sous la forme nominative depuis plus de deux ans bénéficient d'un droit de vote double au 31 décembre 2009

(2) Dont quote-part émetteur figurant au crédit du compte de liquidité 11 407 actions

## 19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS

La Société n'a pas enregistré de transactions avec des entreprises associées ou des coentreprises sur l'exercice 2011.

A sa connaissance, en dehors des informations mentionnées au paragraphe 18 du présent document de référence, aucune personne physique, entité groupe de personnes physiques ou d'entités agissant de concert ne détient plus de 10 % des titres émis ou des droits de vote d'Hologram. Industries.

## **20. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR**

### **20.1. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Hologram. Industries, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

#### **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre groupe constitue des provisions pour dépréciation d'actifs, tel qu'indiqué dans la note 2.6.5 du paragraphe « Principes et méthodes comptables » de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par le groupe sur la base des éléments disponibles à ce jour, ainsi que du caractère raisonnable des hypothèses retenues et des évaluations qui en résultent.
- Votre groupe constitue des provisions pour dépréciation des stocks, tel qu'indiqué dans la note 2.6.6 du paragraphe « Principes et méthodes comptables » de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par le groupe, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de ces méthodes. Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des approches retenues et des évaluations qui en résultent.

- Votre groupe constitue des provisions pour risques et charges, tel qu'indiqué dans la note 2.6.12 du paragraphe « Principes et méthodes comptables » de l'annexe. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation de ces provisions s'est fondée sur la prise de connaissance des documents supportant les estimations retenues par le groupe et un examen des événements postérieurs venant corroborer les estimations concernées. Dans le cadre de notre appréciation, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III. Vérification spécifique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Paris-La Défense, le 30 mars 2012

Les Commissaires aux Comptes

E & S AUDIT

Patrick GRIMAUD

ERNST & YOUNG et Autres

Frédéric MARTINEAU

## 20.2. COMPTES CONSOLIDÉS

### ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

ACTIF (K EUR)	NOTES	31/12/11	31/12/10
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
Ecarts d'acquisition	3.1	8 656	8 332
Immobilisations incorporelles	3.1	1 056	930
Immobilisations corporelles	3.2	16 281	8 721
Autres actifs financiers		398	374
Actifs d'impôts différés	3.7	650	1 549
<b>TOTAL</b>		<b>27 041</b>	<b>19 907</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks	3.4	5 715	5 185
Clients et autres débiteurs	3.5	9 730	7 525
Actifs d'impôts exigibles	3.5	1 264	1 115
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.6	11 817	8 121
<b>TOTAL</b>		<b>28 525</b>	<b>21 946</b>
Actifs non courants destinés à la vente		-	367
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>55 565</b>	<b>42 220</b>
PASSIF (K EUR)	NOTES	31/12/11	31/12/10
Capital		1 081	1 080
Primes d'émission		596	584
Actions propres		(3 285)	(3 234)
Résultats accumulés non distribués		28 705	24 381
<b>CAPITAUX PROPRES GROUPE</b>		<b>27 097</b>	<b>22 811</b>
Intérêts minoritaires		491	319
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>27 588</b>	<b>23 130</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Provisions - part à plus d'un an	3.9	406	350
Emprunts et dettes financières - part à plus d'un an	3.10	9 142	3 992
Autres créditeurs		2 979	4 207
Passifs d'impôts différés	3.7	2	3
<b>TOTAL</b>		<b>12 529</b>	<b>8 552</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Provisions - part à moins d'un an	3.9	5	35
Emprunts et dettes financières échus à moins d'un an	3.10	2 796	1 593
Fournisseurs et autres créditeurs	3.11	10 513	7 949
Engagements envers le personnel		1 591	785
Impôt courant		543	61
<b>TOTAL</b>		<b>15 448</b>	<b>10 423</b>
Passifs non courants destinés à la vente		-	116
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>55 565</b>	<b>42 220</b>

*L'annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés.*

## ETAT DU RESULTAT GLOBAL

K EUR	NOTES	2011	2010
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	3.12	<b>43 149</b>	<b>31 944</b>
Autres produits de l'activité		2 051	1 888
Achats consommés		(7 453)	(5 372)
Variation des stocks de produits en cours et finis		362	542
Charges de personnel		(14 291)	(11 171)
Charges externes		(12 785)	(11 216)
Impôts et taxes		(913)	(794)
Dotations aux amortissements	3.14	(1 969)	(1 571)
Dotations aux provisions	3.14	(98)	161
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>		<b>8 052</b>	<b>4 411</b>
Autres produits et charges opérationnels	3.15	(500)	(254)
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>7 552</b>	<b>4 157</b>
Produits de trésorerie et équivalents		207	92
Coût de l'endettement financier brut		(148)	(41)
Coût de l'endettement financier net		59	51
Charge d'impôt sur le résultat	3.16	(2 018)	(1 164)
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>5 593</b>	<b>3 043</b>
Dont actionnaires de l'entité mère		4 868	2 702
Dont intérêts minoritaires		725	341
Résultat net par action - part du groupe	3.17	0,95	0,53
Résultat net dilué par action - part du groupe	3.17	0,95	0,53
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>5 593</b>	<b>3 043</b>
Gains et pertes actuariels liés aux provisions pour retraite		(3)	(23)
Ecart de conversion		184	-
Impôts différés reconnus en capitaux propres		-	8
Autres éléments du résultat global		181	(15)
<b>RESULTAT GLOBAL DE LA PERIODE</b>		<b>5 774</b>	<b>3 028</b>

*L'annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés.*

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

K EUR	2011	2010
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>	5 593	3 043
Dotations nettes aux amortissements & provisions	2 019	1 601
Autres produits et charges calculés	797	706
Plus et moins-values de cession	(24)	76
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT APRES COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPOT</b>	<b>8 385</b>	<b>5 426</b>
Coût de l'endettement financier net	(59)	(51)
Charge d'impôt	2 018	1 164
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT AVANT COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPOT</b>	<b>10 344</b>	<b>6 540</b>
Impôts versés	(786)	(175)
Diminution (augmentation) des Stocks	(453)	(1 153)
Diminution (augmentation) des Clients	(1 787)	132
Diminution (augmentation) des Autres débiteurs	238	1 767
Augmentation (diminution) des Fournisseurs	675	(709)
Augmentation (diminution) des Autres créditeurs	1 285	(5)
<b>FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE</b>	<b>9 516</b>	<b>6 397</b>
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(747)	(159)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(2 050)	(1 399)
Cessions d'actifs immobilisés non financiers	77	106
Incidence des variations de périmètre (nette de la trésorerie acquise)	(4 351)	(4 321)
<b>FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS</b>	<b>(7 071)</b>	<b>(5 773)</b>
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options	13	59
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(1 023)	(1 522)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(352)	(308)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	4 492	1 837
Remboursements d'emprunts	(1 458)	(658)
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>1 672</b>	<b>(592)</b>
Incidence des variations de cours des devises	(366)	54
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>	<b>3 751</b>	<b>86</b>
<b>TRESORERIE A L'OUVERTURE</b>	<b>8 013</b>	<b>7 927</b>
<b>TRESORERIE A LA CLOTURE</b>	<b>11 764</b>	<b>8 013</b>

*L'annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés.*

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Nombre d'actions	Capital	Primes liées au capital	Résultats accumulés non distribués	Actions propres	Ecart de conversion	Autres réserves	Capitaux propres part groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
<b>Situation au 1er janvier 2010</b>	<b>5 462 656</b>	<b>1 093</b>	<b>1 312</b>	<b>22 731</b>	<b>(4 209)</b>	-	<b>273</b>	<b>21 200</b>	<b>229</b>	<b>21 429</b>
Exercice d'options de souscription d'actions	13 993	3	56	-	-	-	-	59	-	59
Annulation d'actions propres	(77 536)	(16)	(785)	-	-	-	-	(801)	-	(801)
Coût des paiements en actions	-	-	-	-	-	-	101	101	-	101
Indemnités départ à la retraite (1)	-	-	-	-	-	-	(23)	(23)	-	(23)
Autres variations	-	-	-	-	-	-	9	9	64	74
Résultat de la période	-	-	-	2 702	-	-	-	2 702	341	3 043
Variation des actions propres	-	-	-	-	975	-	-	975	-	975
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	-	-	110	110	(7)	103
Distribution dividendes (0,30 € par action)	-	-	-	(1 522)	-	-	-	(1 522)	(308)	(1 830)
<b>Situation au 31 décembre 2010</b>	<b>5 399 113</b>	<b>1 080</b>	<b>583</b>	<b>23 911</b>	<b>(3 234)</b>	-	<b>471</b>	<b>22 811</b>	<b>319</b>	<b>23 131</b>
Exercice d'options de souscription d'actions	4 100	1	12	-	-	-	-	13	-	13
Coût des paiements en actions	-	-	-	-	-	-	61	61	-	61
Autres variations	-	-	-	-	-	-	278	278	(220)	58
Autres éléments du résultat global (1)	-	-	-	-	-	-	181	181	-	181
Résultat de la période	-	-	-	4 868	-	-	-	4 868	724	5 592
Variation des actions propres	-	-	-	-	(51)	-	-	(51)	-	(51)
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	-	-	(42)	(42)	20	(22)
Distribution dividendes (0,20 € par action)	-	-	-	(1 023)	-	-	-	(1 023)	(352)	(1 375)
<b>Situation au 31 décembre 2011</b>	<b>5 403 213</b>	<b>1 081</b>	<b>596</b>	<b>27 756</b>	<b>(3 285)</b>	-	<b>949</b>	<b>27 097</b>	<b>491</b>	<b>27 588</b>

(1) Un "état des autres éléments du résultat global" est présenté en note 3.8.

# ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

### 1 INFORMATIONS RELATIVES A L'ENTREPRISE

Hologram. Industries est une société anonyme de droit français qui a été constituée en 1982. Le Groupe conçoit, fabrique et commercialise des composants optiques d'authentification de haute sécurité. La Société, dont le siège social est sis au 22, avenue de l'Europe, 77607 Bussy Saint Georges, est cotée à Paris sur le compartiment C de l'Euronext Paris.

Les informations communiquées en annexe aux comptes font partie intégrante des états financiers consolidés d'Hologram. Industries au 31 décembre 2011, arrêtés par le Conseil d'administration du 5 mars 2012.

#### 1.1 Acquisition de la SAS Bussy Industries

La Société a procédé, fin 2011, à l'acquisition des actions de la société Bussy Industries détenues en propre par M. Hugues Souparis. Cette structure porte un ensemble immobilier, d'une surface totale de 7.800 m<sup>2</sup>, à usage principal de locaux d'activités et de bureaux pour le compte d'Hologram. Industries.

Cette acquisition a pour objectif de permettre à Hologram. Industries :

- d'acquérir en propre un ensemble immobilier fonctionnel aménagé spécifiquement pour l'exercice de l'activité de la Société, notamment lié à la sécurité du site ;
- d'avoir la jouissance libre des réserves foncières qui sont nécessaires au développement de son activité.

Cette opération, autorisée préalablement par le Conseil d'Administration, a été réalisée sur la base de deux expertises indépendantes, pour une valeur vénale de l'immobilier de 6,5 M€.

Compte tenu de la dette résiduelle auprès des crédits bailleurs à la date de la transaction, la valeur des titres s'élève à 4,3 M€. Ce montant a été refinancé par un prêt bancaire d'une durée de 10 ans.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 (révisée) relative à l'acquisition d'un actif ou d'un groupe d'actifs qui ne constitue pas une entreprise, le coût du groupe d'actifs a été attribué aux actifs et passifs individuels identifiables d'après leurs justes valeurs relatives à la date d'acquisition, tel que présenté dans le tableau suivant.

*(en milliers d'euros)*

Juste valeur relative de l'actif acquis	6 212
Juste valeur du coût restant dû au titre du crédit bail	(2 037)
Ecart de réévaluation réimputé à l'actif	125
<b>Coût total du regroupement</b>	<b>4 300</b>

#### 1.2 Cession HIDS

La société a procédé en février 2011 à la cession, pour leur valeur nominale, de la quote-part à hauteur de 58 % des actions détenues dans Hologram. Identification Services Sprl (HIDS) en République Démocratique du Congo.

## 2 PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

### 2.1 Cadre comptable

Les comptes consolidés ont été établis sur la base des comptes individuels arrêtés au 31 décembre 2011. En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2011, disponibles sur le site internet de la Commission Européenne : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/asccounting/ias\\_fr.htm#adopted-commission](http://ec.europa.eu/internal_market/asccounting/ias_fr.htm#adopted-commission)

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 à l'exception des normes, amendements et interprétations IFRS endossés par l'Union Européenne et applicables à compter du 1er janvier 2011.

Les normes, amendements et interprétations IFRS suivants d'application obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2011, n'ont pas eu d'impact significatif dans les comptes :

- IAS 24 révisée – Parties liées
- Amendements à IAS 32 – Classement des émissions de droits
- IFRIC 19 – Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres
- Amendements à IFRIC 14 – Paiements d'avance des exigences de financement minimum
- Amendements à IFRIC 13 – Programmes de fidélisation de la clientèle

Le groupe n'a pas choisi d'appliquer de normes, amendements ou interprétations IFRS par anticipation.

Le processus de détermination des impacts potentiels de l'application de ces nouvelles normes sur les comptes consolidés du Groupe est en cours. Le Groupe estime qu'à ce stade de l'analyse, l'impact de l'application de ces normes ne peut être connu avec une précision suffisante.

### 2.2 Périmètre et méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la société mère et ceux des entreprises contrôlées par celle-ci.

#### Sociétés consolidées par intégration globale

Les sociétés sont consolidées par intégration globale lorsque le groupe a une participation généralement majoritaire et en détient le contrôle. Cette règle s'applique indépendamment du pourcentage de détention en actions. La notion de contrôle représente le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une société affiliée afin d'obtenir des avantages de ses activités. Les intérêts des actionnaires minoritaires sont présentés au bilan et au résultat dans une catégorie distincte de la part groupe.

Lors d'une nouvelle acquisition, les actifs, passifs et passifs éventuels de la filiale sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Le résultat des filiales acquises ou cédées en cours d'exercice est inclus dans l'état du résultat global respectivement depuis la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession. L'excédent du coût d'acquisition sur la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels, acquise, est comptabilisé en goodwill à l'actif du bilan. L'excédent de la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise sur le coût d'acquisition est repris immédiatement en résultat.

### Sociétés associées

Les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable sur les décisions financières et opérationnelles, sans toutefois en exercer le contrôle sont prises en compte selon la méthode de la mise en équivalence.

## **2.3 Conversion des comptes des filiales étrangères**

L'activité des filiales étrangères comprises dans le périmètre de consolidation est considérée comme un prolongement de celle de la maison mère. A cet effet, les comptes des filiales sont convertis en utilisant la méthode du cours historique. L'application de cette méthode aboutit à un effet comparable à celui qui aurait été constaté sur la situation financière et le résultat si la société consolidante avait exercé en propre l'activité à l'étranger. A la date de clôture, les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de la devise étrangère à la date de clôture. Les éléments non monétaires sont convertis au cours historique. Tous les écarts de conversion sont enregistrés en compte de résultat.

Les cours retenus pour les principales devises sont les suivants (monnaies hors zone euro) :

<i>Cours indicatif</i>		<i>Cours</i>	<i>Cours</i>	<i>Cours de</i>	<i>Cours de</i>
<i>EUR contre</i>		<i>moyen</i>	<i>moyen</i>	<i>clôture</i>	<i>clôture</i>
<i>devises</i>		<i>2011</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>2010</i>
Zloty polonais	PLN	4,127	4,003	4,458	3,975
Peso mexicain	MXN	17,308	16,787	18,051	16,547
Dollar américain	USD	1,393	1,328	1,294	1,336

## **2.4 Recours à l'utilisation d'estimations**

La préparation des comptes consolidés nécessite la prise en compte d'estimations et d'hypothèses faites par la Direction de la Société. Ces estimations affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions économiques différentes, les montants figurant dans les états financiers futurs de la Société pourraient différer des estimations actuelles.

## **2.5 Information sectorielle**

Le groupe commercialise historiquement, dans le monde entier, des composants optiques d'authentification de haute sécurité, notamment grâce aux applications holographiques. Consécutivement à l'acquisition des sociétés Advestigo en 2009 et Keesing Reference Systems en 2010, le savoir-faire technologique du Groupe s'est enrichi avec des solutions digitales de lutte contre la contrefaçon.

Avec l'arrivée en juin 2011 d'un Directeur spécifiquement chargé des activités Digitales, le Groupe s'est réorganisé en deux *Business Units* basées sur deux familles de technologies distinctes :

- Les sécurités visuelles (optique et sciences des matériaux) ;
- Les solutions digitales (empreintes numériques de contenus digitaux et techniques d'investigation internet).

Les décisions stratégiques et les mesures de la performance de l'activité sont désormais réalisées pour l'essentiel en référence à ces deux secteurs d'activité.

## 2.6 Méthodes et règles d'évaluation

### 2.6.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est enregistré lors de la réalisation des prestations, de l'expédition, ou du transfert de propriété des marchandises, conformément à IAS 18. Le chiffre d'affaires est reconnu pour la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

#### Vente de biens

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsque les risques et les avantages importants inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur.

#### Prestations de services

Lorsque le résultat d'une transaction faisant intervenir une prestation de services peut être estimé de façon fiable, le produit des activités ordinaires associé à cette transaction est comptabilisé en fonction du degré d'avancement de la transaction à la date de clôture.

### 2.6.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilité (entre 1 et 12 ans).

#### Frais de Recherche et Développement

**Les dépenses de recherche** sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

**Les frais de développement** sont immobilisés dès que les critères suivants sont remplis :

- faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la capacité du groupe à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables. L'entité doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle, et
- la capacité du Groupe à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les critères ci-dessus ne sont généralement cumulativement réunis qu'au stade de la génération des matrices. Les coûts de recherche et de développement antérieurs à cette étape sont compris dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont constatés. Les coûts de production de la matrice sont enregistrés en résultat au moment où elle est facturée.

La valeur comptable des coûts de développement éventuellement activés fait l'objet d'un test de perte de valeur chaque année, ou plus fréquemment quand il existe au cours de l'exercice un indice que l'actif ait pu perdre de la valeur.

### 2.6.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.

Les amortissements nécessaires sont pratiqués selon le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilité estimée des immobilisations correspondantes.

Les principales durées d'amortissement retenues sont :

---

Constructions	30 ans
Matériel et outillages industriels	de 2 à 12 ans
Agencements et installations	de 4 à 15 ans
Matériel informatique, mobilier et matériel de bureau	de 2 à 10 ans

---

#### Immobilisations en location-financement

Les contrats de location sont classés en contrats de location-financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur.

Les biens faisant l'objet d'un contrat de location-financement ou assimilé sont inscrits à l'actif, pour la valeur stipulée au contrat, sous les postes de l'actif immobilisé correspondants ; des amortissements sont calculés sur des durées identiques à celles retenues pour les autres biens de même nature. La contrepartie de ces actifs est inscrite au passif du bilan sous le poste emprunts et dettes financières, et est amortie en fonction de l'échéancier des contrats pour la fraction des redevances correspondant au remboursement du principal. Le retraitement des redevances a une incidence sur le résultat.

La société refinance une partie de ses investissements en location-financement. Conformément aux dispositions d'IAS 7, aucun flux n'est constaté lors de ces opérations qui sont assimilées à des transactions d'investissement et de financement sans effet sur la trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie.

Les contrats de location dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont comptabilisés en tant que contrat de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

### 2.6.4 Actifs financiers

Les actifs financiers sont répartis en trois catégories :

**Les actifs disponibles à la vente** sont conservés pour une période non déterminée et sont évalués à leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition. A la date d'entrée au bilan, l'actif est enregistré à la juste valeur. La juste valeur est déterminée par référence au prix convenu lors de l'opération ou par référence à des prix de marché pour des transactions comparables. A chaque arrêté, la juste valeur est revue et la variation de juste valeur est portée en capitaux propres. En cas de cession ou de dépréciation, la juste valeur est transférée

en résultat. Les autres titres de participation non consolidés sont classés dans cette catégorie en actifs non courants.

**Les actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat** sont désignés comme tel s'ils ont été acquis avec l'intention de les revendre à brève échéance. A chaque arrêté comptable, ils sont évalués en juste valeur et la variation de juste valeur est constatée en résultat. Les valeurs mobilières de placement et les placements de trésorerie court terme sont classés dans cette catégorie en Actifs courants.

**Les actifs détenus jusqu'à l'échéance** correspondent à des actifs à maturité fixe que la société a acquis avec l'intention et la capacité de les détenir jusqu'à l'échéance. Ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### **2.6.5 Dépréciation d'actifs**

Une unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle un écart d'acquisition a été affecté doit être soumise à un test de dépréciation tous les ans, ainsi que chaque fois qu'il y a un indice que l'unité peut être dépréciée, en comparant la valeur comptable de l'unité, y compris l'écart d'acquisition, à la valeur recouvrable de l'unité. Si la valeur recouvrable de l'unité excède sa valeur comptable, l'unité et l'écart d'acquisition qui lui est affecté doivent être considérés comme ne s'étant pas dépréciés. Si la valeur comptable de l'unité excède sa valeur recouvrable, l'unité doit comptabiliser la perte de valeur.

Une UGT est un ensemble homogène d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes actifs. La valeur d'utilité d'une UGT est déterminée par référence à la valeur de flux de trésorerie futurs actualisés attendus de ces actifs, dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévues par la Direction Générale de la société.

La Société n'a pas dans ses comptes d'autres immobilisations incorporelles significatives à durée indéterminée nécessitant la mise en place de tests de perte valeur annuels. Pour les autres immobilisations, dès lors qu'il existe des indices de perte de valeur, tel que par exemple un changement de technologie ou un arrêt d'activité, si la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable, l'actif est considéré comme ayant perdu de sa valeur, et sa valeur comptable est ramenée à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente de l'actif et sa valeur d'utilité.

#### **2.6.6 Stocks et en-cours de production**

Les stocks de matières premières sont évalués au prix d'achat hors taxes, incluant les frais d'approche. Les travaux en cours sont évalués au coût de production, incluant les charges directes et indirectes incorporables en fonction de la capacité normale des installations de production, à l'exclusion des frais financiers.

Le cas échéant, des provisions pour dépréciation sont constituées au cas par cas, après revue par la direction financière et la direction de la production, lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure aux coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent :

- sur les matières premières, en fonction de leur dépréciation physique ou de leur risque d'obsolescence,
- sur les travaux en cours ou produits finis pour tenir compte des pertes éventuelles sur marchés ou de leur risque d'obsolescence.

### **2.6.7 Créances d'exploitation**

Les créances d'exploitation sont enregistrées à leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputable à l'émission des actifs financiers. Les risques de non recouvrement font l'objet de provisions pour dépréciation déterminées de manière individualisée ou sur la base de critères d'ancienneté. Les créances devenues irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

### **2.6.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie comprend les fonds en caisse et les dépôts à vue. Les équivalents de trésorerie sont des placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie avec un risque négligeable de changement de valeur. Les concours bancaires courants font partie de la trésorerie.

### **2.6.9 Subventions d'investissement**

Les subventions d'investissement sont inscrites en réduction des immobilisations corporelles. Elles sont reprises en résultat dans le poste « Autres produits de l'activité » sur la même durée que l'amortissement de l'actif financé.

### **2.6.10 Impositions différées**

Les impôts différés sont enregistrés au bilan et au compte de résultat consolidés et résultent :

- du décalage temporaire entre la constatation comptable d'un produit ou d'une charge et son inclusion dans le résultat fiscal d'un exercice ultérieur,
- des différences temporelles existant entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs du bilan,
- des retraitements et éliminations imposés par la consolidation et non comptabilisés dans les comptes individuels,
- de l'activation des déficits fiscaux.

Les impôts différés actifs ne sont reconnus que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Les impôts différés sont calculés au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

### **2.6.11 Avantages au personnel**

Les engagements de retraite à prestations définies se limitent au régime des indemnités de fin de carrière applicables en France. Ces engagements sont évalués selon une méthode qui repose sur une évaluation actuarielle des droits, prend en compte les droits que les salariés auront acquis au moment de leur départ à la retraite ainsi que leur salaire de fin de carrière. Les coûts estimés des avantages accordés au personnel de la société sont provisionnés en fonction des années de présence des salariés, et inscrits en passifs non-courants.

La société a choisi de comptabiliser immédiatement la totalité des écarts actuariels directement en capitaux propres en application de l'amendement d'IAS 19.

Les autres avantages au personnel sont compris dans les charges opérationnelles de l'exercice.

#### **2.6.12 Provisions pour risques et charges**

Des provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation légale, réglementaire ou contractuelle résultant d'évènements antérieurs, qu'il est probable qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de l'obligation peut être évalué de façon fiable. Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la clôture de chaque exercice, après consultation éventuelle des avocats et conseillers juridiques de la société.

#### **2.6.13 Produits et charges opérationnels non courants**

Le résultat opérationnel courant correspond au résultat opérationnel avant prise en compte des autres produits et charges opérationnelles qui comprennent des éléments inhabituels correspondant à des produits et charges non usuels par leur fréquence, leur nature ou leur montant.

Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et charges directement liés aux activités du Groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles.

#### **2.6.14 Résultat net par action**

Le résultat net par action se calcule en divisant le résultat net part du groupe attribuable aux actionnaires ordinaires, par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net dilué par action s'obtient en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période pour laquelle le calcul est effectué, ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires selon la méthode dite du rachat d'actions.

#### **2.6.15 Conversion des comptes en devises**

Les créances et les dettes en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en Euros au cours de fin d'exercice, hors opérations couvertes qui sont comptabilisées au cours de couverture. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes à ce dernier cours est inscrite en résultat opérationnel.

#### **2.6.16 Intérêts minoritaires**

Conformément au paragraphe 35 de la norme IAS 27, les intérêts minoritaires négatifs et toutes les pertes futures relatives aux minoritaires sont imputés aux intérêts majoritaires sauf si les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes par un investissement complémentaire et ont la capacité de le faire. Si la filiale dégage par la suite des bénéfices, ceux-ci sont attribués aux intérêts majoritaires jusqu'à ce que la part des pertes relatives aux minoritaires antérieurement imputée aux majoritaires ait été couverte.

#### **2.6.17 Actions propres**

Si le Groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres (actions propres), ceux-ci sont déduits des capitaux propres. Aucun profit ou perte n'est comptabilisé en résultat lors du rachat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'instruments de capitaux propres du Groupe.

### 3 NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDES

#### A. NOTES SUR LE BILAN

##### 3.1 Immobilisations incorporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Ecarts acquisition</b>	<b>Brevets licences</b>	<b>Autres incorporels</b>	<b>Total</b>
<b>Au 1er janvier 2010</b>	<b>2 768</b>	<b>834</b>	<b>533</b>	<b>4 135</b>
Variation de périmètre	5 998	-	1 144	7 142
Autres acquisitions		13	431	444
Cessions			(4)	(4)
Variations des écarts de conversions	-	1	48	49
<b>Au 31 décembre 2010</b>	<b>8 766</b>	<b>848</b>	<b>2 152</b>	<b>11 766</b>
Variation de périmètre			(434)	(434)
Acquisitions		149	710	859
Cessions			(440)	(440)
Variations des écarts de conversions	324		20	344
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>9 090</b>	<b>997</b>	<b>2 008</b>	<b>12 095</b>
<b>Amortissements cumulés et dépréciations</b>				
<b>Au 1er janvier 2010</b>	<b>434</b>	<b>686</b>	<b>247</b>	<b>1 367</b>
Variation de périmètre	-	-	891	891
Amortissements & dépréciations	-	16	278	294
Actifs destinés à la vente	-	-	(48)	(48)
<b>Au 31 décembre 2010</b>	<b>434</b>	<b>702</b>	<b>1 368</b>	<b>2 504</b>
Variation de périmètre			(431)	(431)
Amortissements & dépréciations		61	250	311
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>434</b>	<b>763</b>	<b>1 187</b>	<b>2 384</b>

L'écart d'acquisition des actifs des sociétés SecureMark Decal et Ariston Reflective a été enregistré sur la base du montant maximum des compléments de prix, basé sur l'accroissement du chiffre d'affaires et de la marge brute, qui sera versé sous condition de performance sur la période 2011-2013 (au titre de la période 2010-2012), pour un montant de 2,8 M\$.

L'écart d'acquisition de Keesing Reference Systems a été enregistré sur la base du montant d'acquisition fixé à 4,1 M€, et de l'actif net à la date d'acquisition, soit pour un montant de 3,7 M€.

L'écart d'acquisition de Label Systems Authentication a été enregistré sur la base du montant prévisionnel d'un complément de prix, basé sur le chiffre d'affaires réalisé sur la période 2011-2015 par les contrats existants à la date d'acquisition, pour un montant de 3,1 M\$.

Les tests de dépréciation réalisés n'ont pas conduit à la constatation de perte de valeur des écarts d'acquisition au 31 décembre 2011.

### 3.2 Immobilisations corporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	<u>Terrain et construction</u>	<u>Matériel et Outillage</u>	<u>Autres corporels</u>	<u>Total</u>
<b>Au 1er janvier 2010</b>		<b>13 278</b>	<b>5 008</b>	<b>18 286</b>
Variation de périmètre		1 479	-	1 479
Acquisitions		2 351	931	3 282
Cessions		(327)	(813)	(1 140)
Variations des écarts de conversions		24	19	43
<b>Au 31 décembre 2010</b>	<b>0</b>	<b>16 804</b>	<b>5 145</b>	<b>21 949</b>
Variation de périmètre	4 441		1 851	6 292
Acquisitions		2 351	843	3 194
Cessions		(359)	(342)	(701)
Variations des écarts de conversions		(10)	4	(6)
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>4 441</b>	<b>18 786</b>	<b>7 501</b>	<b>30 728</b>

<i>(en milliers d'euros)</i>	<u>Terrain et construction</u>	<u>Matériel et Outillage</u>	<u>Autres corporels</u>	<u>Total</u>
<b>Amortissements cumulés et dépréciations</b>				
<b>Au 1er janvier 2010</b>		9 021	2 750	11 771
Amortissements de l'exercice		904	554	1 458
<b>Au 31 décembre 2010</b>	<b>0</b>	<b>9 925</b>	<b>3 304</b>	<b>13 229</b>
Amortissements de l'exercice	3	1 079	135	1 217
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>3</b>	<b>11 004</b>	<b>3 439</b>	<b>14 446</b>

Les immobilisations financées par contrat de crédit-bail comprises dans le poste d'immobilisations corporelles se répartissent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<u>31/12/11</u>	<u>31/12/10</u>
Matériel et outillage	8 840	7 590
Matériel informatique	61	61
Immobilisations en cours	-	-
<b>Valeurs brutes</b>	<b>8 901</b>	<b>7 651</b>
Amortissements cumulés	(4 805)	(4 320)
Dépréciation immobilisations	-	-
<b>Valeurs nettes</b>	<b>4 096</b>	<b>3 331</b>

Le montant des investissements refinancés en location-financement sur l'exercice s'est élevé à 1 255 K€. La Société applique le traitement de référence selon lequel les coûts d'emprunt (42 K€) sont comptabilisés en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Le montant des loyers futurs dus au titre des locations-financement figure en note 3.27.

### 3.3 Actifs financiers disponibles à la vente

Les titres non consolidés concernent la participation à hauteur de 10% dans la société Hologram. Maroc, sans activité, dépréciés à 100%.

### 3.4 Stocks et en-cours de production

<i>(en milliers d'euros)</i>	<u>31/12/11</u>	<u>31/12/10</u>
Matières Premières	2 605	2 456
En-cours de production	1 804	1 738
Produits Finis	2 042	1 449
<b>Valeur Brute</b>	<b>6 451</b>	<b>5 643</b>
Provisions	(736)	(458)
<b>Valeur Nette</b>	<b>5 715</b>	<b>5 185</b>

### 3.5 Clients et autres débiteurs

<i>(en milliers d'euros)</i>	<u>31/12/11</u>	<u>31/12/10</u>
Clients et comptes rattachés	8 368	6 062
Etat et autres organismes	1 264	1 115
Charges constatées d'avances	582	726
Divers	933	827
<b>Valeur Brute</b>	<b>11 147</b>	<b>8 730</b>
Provisions	(154)	(90)
<b>Valeur Nette</b>	<b>10 993</b>	<b>8 640</b>

Les créances clients et les autres débiteurs ont des dates d'échéances inférieures à une année. Les charges constatées d'avances sont composées essentiellement des charges de locations relatives à l'exercice suivant à hauteur de 582 k€.

Le Groupe ne procède pas à des dépréciations collectives des créances. Au 31 décembre 2011, des créances d'une valeur nominale de 72 K€ (9 K€ au 31 décembre 2010) ont été totalement dépréciées.

Les mouvements de provisions pour dépréciation des créances clients et autres débiteurs se détaillent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<u>Dépréciations individuelles</u>
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	<b>251</b>
Dotations de l'exercice	9
Reprises (pertes sur créances irrécouvrables)	-
Reprises de provisions devenues sans objet	(251)
Variations de change	-
<b>Au 31 décembre 2010</b>	<b>9</b>
Dotations de l'exercice	72
Reprises (pertes sur créances irrécouvrables)	-
Reprises de provisions devenues sans objet	(9)
Variations de change	-
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>72</b>

Au 31 décembre, l'échéancier des créances est résumé ci-après :

	<i>(en milliers d'euros)</i> Total	Non échues	Echues			
			< 30 jours	30-60 jours	60-90 jours	> 90 jours
<b>2011</b>	8 368	5 600	1 908	130	46	684
<b>2010</b>	6 062	4 620	499	422	46	475

### 3.6 Trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/11</b>	<b>31/12/10</b>
Dépôts à court terme (1)	4 376	5 608
Dépôts à vue	1 985	542
Disponibilités et assimilés	5 456	1 971
Concours bancaires courants	(53)	(108)
<b>Trésorerie</b>	<b>11 764</b>	<b>8 013</b>

(1) Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur de marché. L'impact de la valorisation des valeurs mobilières de placement en juste valeur s'élève à 0 K€ au 31 décembre 2011 (1 K€ sur 2010). Les achats et ventes normalisés des valeurs mobilières de placement sont comptabilisés en date de règlement.

Les dépôts à vue sont rémunérés à des taux variables indexés sur les taux journaliers des dépôts à vue bancaires. Les dépôts à court terme courent sur des périodes diverses selon les besoins du Groupe, et sont rémunérés aux taux à court terme correspondants.

Au 31 décembre 2011, le Groupe disposait par ailleurs de lignes de crédit disponibles non utilisées pour lesquelles toutes les conditions de tirage étaient satisfaites.

### 3.7 Impôts différés

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au bilan		Au compte de résultat	
	<b>31/12/11</b>	<b>31/12/10</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>
Déficits reportables	792	1 877	(1 085)	(392)
Différences fiscales temporelles	191	104	88	16
Retraitements de consolidation	265	111	154	13
<b>Total impôts différés actifs</b>	<b>1 248</b>	<b>2 092</b>	<b>(844)</b>	<b>(364)</b>
Différences fiscales temporelles	(18)	(78)	60	0
Retraitement crédit-bail	(280)	(117)	(163)	(76)
Autres retraitements de consolidation	(302)	(350)	48	(42)
<b>Total impôts différés passifs</b>	<b>(600)</b>	<b>(545)</b>	<b>(55)</b>	<b>(118)</b>
<b>Total impôts différés actifs (nets)</b>	<b>648</b>	<b>1 548</b>	<b>(900)</b>	<b>(482)</b>

En application d'IAS 12, les actifs et les passifs d'impôts différés sont compensés lorsque l'entité possède un droit légal de compenser les impôts courants actifs et passifs, et si les actifs et passifs d'impôts différés relèvent de natures d'impôt levés par la même autorité fiscale.

L'acquisition en 2009 de la société Advestigo a conduit à reconnaître un actif d'impôt différé sur les déficits reportables de cette filiale. Consécutivement à l'agrément de l'administration fiscale, les déficits de la société Advestigo sont compensables sur les bénéfices futurs de la société Hologram. Industries dans un délai inférieur à 5 ans.

### 3.8 Etat des charges et des produits comptabilisés

<i>(en milliers d'euros)</i>	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<b>Résultat net</b>	<b>5 593</b>	<b>3 043</b>
Gains et pertes actuariels liés aux provisions pour retraite	(3)	(23)
Ecart de conversion	184	0
Impôts différés reconnus en capitaux propres	0	8
<b>Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>181</b>	<b>(15)</b>
<b>Total des produits et des charges comptabilisés</b>	<b>5 774</b>	<b>3 028</b>

En application de l'amendement d'IAS 19, la société a décidé de comptabiliser la totalité des gains et pertes actuariels relatifs aux engagements de retraite directement en capitaux propres.

### 3.9 Provisions pour risques et charges

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Soldes</b>	<b>Dotations</b>	<b>Utilisations</b>	<b>Reprises</b>	<b>Autres</b>	<b>Soldes</b>
	<b>31/12/10</b>			<b>non utilisées</b>	<b>Variations</b>	<b>31/12/11</b>
Litiges	-	-	-	-	-	-
Pensions et départs en retraite	350	53	-	-	3	406
Autres risques et charges	35	5	(35)	-	-	5
<b>Provisions risques et charges</b>	<b>385</b>	<b>58</b>	<b>(35)</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>411</b>
Non-courant	350	53	-	-	3	406
Courant	35	5	(35)	-	-	5
<b>Provisions risques et charges</b>	<b>385</b>	<b>58</b>	<b>(35)</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>411</b>

### 3.10 Emprunts et dettes financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/11</b>	<b>31/12/10</b>
Emprunts bancaires et avances conditionnées	(7 115)	(1 961)
Emprunts liés aux crédits baux	(2 027)	(2 031)
Dettes financières à LT dues à plus d'un an	(9 142)	(3 992)
Emprunts bancaires et avances conditionnées	(1 483)	(526)
Emprunts liés aux crédits baux	(1 260)	(959)
Part à moins d'un an des dettes financières	(2 743)	(1 485)
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>(11 885)</b>	<b>(5 477)</b>

La part à moins d'un an des dettes financières ne comprend pas les concours bancaires courants pour un montant de 53 K€ et 108 K€ au titre de 2011 et 2010 respectivement, qui sont présentés en note 3.6 « Trésorerie et équivalents de trésorerie ».

Tous les emprunts sont contractés en euros et à taux fixes, à l'exception de contrats de location-financement pour montant de 3,5 M€ contractés sur 2009, 2010 & 2011 à taux variable. Les emprunts bancaires liés aux crédits baux sont contractés à taux variant entre 1,5 % et 4,39 %. L'échéancier des dettes financières figure en note 3.27.

### 3.11 Fournisseurs et autres créditeurs

<i>(en milliers d'euros)</i>	<u>31/12/11</u>	<u>31/12/10</u>
Fournisseurs	4 437	3 293
Dettes sur immobilisations	714	479
Dettes fiscales et sociales	1 793	1 684
Avances et acomptes reçus sur commande	1 886	1 938
Autres dettes	1 614	547
Produits constatés d'avance	69	8
<b>Fournisseurs et autres créditeurs</b>	<b><u>10 513</u></b>	<b><u>7 949</u></b>

Termes et conditions des passifs financiers :

Les dettes fournisseurs et les dettes sur immobilisations ne portent pas intérêt et sont en principe payables à 45 jours fin de mois ou 60 jours nets.

Les dettes fiscales et sociales ne portent pas d'intérêt et sont payables aux échéances normales réclamées par les organismes sociaux et fiscaux.

La dette relative aux acquisitions des actifs de SecureMark Decal et d'Ariston Reflective de 2,1 M\$ (1,6 M€) et de Label Systems Authentication de 2,9 M\$ (2,2 M€), correspondant aux compléments de prix a été reclassée en Autres créditeurs non courants pour la partie payable sur la période 2013-2015 (3 M€) et 0,8 M€ se trouvent en Fournisseurs et autres créditeurs courants (autres dettes de la note 3.11) pour la partie payable en 2012.

## B. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 3.12 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se répartit entre la vente de biens pour 42 668 K€ sur 2011 (31 572 K€ sur 2010), et prestations de services pour un montant de 481 K€ (372 K€ sur 2010). La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique et par destination applicative figure en note 3.20 Information sectorielle.

### 3.13 Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont constatés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils ont été engagés. Le crédit d'impôt est enregistré en « Autres produits de l'activité ». Les dépenses inscrites au compte de résultat se décomposent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Dépenses de recherche et de développement	4 155	3 626
Crédit d'impôts recherche	(1 246)	(1 088)
<b>Charges nettes</b>	<b><u>2 909</u></b>	<b><u>2 538</u></b>

### 3.14 Amortissements et provisions

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2011</b>	<b>2010</b>
Immobilisations incorporelles	341	246
Immobilisations corporelles	1 653	1 284
VNC des sorties d'immobilisations	(25)	74
Dotations aux amortissements	1 969	1 604
Dotations aux provisions	280	200
Reprises de provisions	(182)	(394)
<b>Dotations (nettes) opérationnelles courantes</b>	<b>2 067</b>	<b>1 410</b>
Dotations non courantes	-	-
<b>Dotations (nettes) opérationnelles</b>	<b>2 067</b>	<b>1 410</b>

### 3.15 Résultat opérationnel

#### Ecarts de change

Le montant des écarts négatifs de change comptabilisés en résultat opérationnel courant s'élèvent à 300 K€ sur l'exercice 2011 (écart de change positif de 205 K€ sur 2010).

#### Autres produits et charges opérationnels

Le Groupe a enregistré une charge comptable non courante de 500 K€ correspondant aux frais liés aux acquisitions, dont 395 K€ relatif au montant de l'engagement, sur la période, de rachat à terme des parts détenues par le management de Keesing Reference Systems.

### 3.16 Impôts sur les résultats

La charge d'impôts constatée résulte de la prise en compte de :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2011</b>	<b>2010</b>
Impôt à payer au titre de l'exercice	1 119	684
Impôts différés	900	480
<b>Charge d'impôts</b>	<b>2 018</b>	<b>1 164</b>

Le rapprochement entre l'impôt sur les résultats figurant au compte de résultat consolidé et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux en vigueur en France s'analyse comme suit :

Résultat avant impôt	7 611	4 207
<b>Impôt calculé au taux applicable en France (1)</b>	<b>(2 621)</b>	<b>(1 449)</b>
Effet des crédits d'impôts et des exonérations fiscales	429	270
Effet des différences de taux d'imposition	460	144
Effet impôt distribution dividendes et quote-part de frais	19	(17)
Effet des autres charges non déductibles et de l'utilisation de la méthode du report variable	(305)	(112)
<b>Charge d'impôt sur le résultat</b>	<b>(2 018)</b>	<b>(1 164)</b>

(1) 34,43% en 2010 et 2011.

Par prudence, la société n'a pas constaté d'actif d'impôts différés sur les entités ayant supporté des pertes fiscales au cours des deux derniers exercices, et notamment sur le Mexique. Cette créance fiscale latente pour un montant de 285 K€, reportable jusqu'en 2014, générera un allègement de

l'éventuelle future charge d'impôt. La société a consenti fin 2004 un abandon de créance, assorti d'une clause de retour à meilleure fortune, au profit de sa filiale mexicaine.

### 3.17 Résultat par action

Le résultat net dilué par action s'obtient en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires selon la méthode du rachat d'action. Selon cette méthode, les fonds recueillis par les instruments financiers potentiellement dilutifs sont affectés au rachat d'action à leur valeur de marché. La dilution s'obtient par différence entre le montant théorique d'action qui serait racheté et le nombre d'options potentiellement dilutives.

(en unité à l'exception du résultat net exprimé en milliers d'euros)

	2011	2010
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	5 116 198	5 082 116
Effet dilutif des options	13 834	12 501
Nombre d'actions après effet des intruments dilutifs	5 130 032	5 094 617
Résultat net part du groupe	4 868	2 702
Résultat net de base par action	0,95	0,53
Résultat net dilué par action	0,95	0,53

Le nombre d'actions émises et intégralement libérées au 31 décembre 2011 s'élève à 5 403 213 actions d'une valeur nominale unitaire de 0,20 €. Le rapprochement entre le nombre d'actions en circulation au début et en fin de période est présenté dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés.

Le nombre d'actions autodétenues au 31 décembre 2011 s'élève à 284 982 actions.

## C. AUTRES INFORMATIONS

### 3.18 Périmètre

Les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation clôturent leurs comptes au 31 décembre.

Sociétés	Pays	31/12/11	31/12/10	Notes
<b>Sociétés consolidées par intégration globale</b>				
Hogram. Industries S.A.	France	Mère	Mère	Conception, fabrication et commercialisation
Hogram. Industries Polska Sp. Z o.o.	Pologne	75 %	75 %	Bureau de commercialisation
Hogram. Industries Latinoamerica S.A. de C.V.	Mexique	100 %	100 %	Bureau de commercialisation
Hogram. Industries Research GmbH	Allemagne	100 %	100 %	Recherche et développement
SecureMark Decal Corp.	USA	100 %	100 %	Fabrication et commercialisation
KeesTeam B.V.	Pays-Bas	90 %	90 %	Holding
Keesing Reference Systems B.V.	Pays-Bas	100 %	100 %	Edition
ASTEA SAS	France	51 %	51 %	Conception fabrication de machines
Bussy Industries SAS	France	100 %	-	Gestion Immobilière
Hogram. industries Asia Pacific Ltd	Hong-Kong	100 %	100 %	Société en sommeil

### 3.19 Effectifs

Effectifs d'Hologram, Industries et de ses filiales consolidées par intégration globale :

	<u>31/12/11</u>	<u>31/12/10</u>		<u>31/12/11</u>	<u>31/12/10</u>
Cadres	70	67	France	202	173
Agents de maîtrise	54	29	Etranger	85	80
Employés/ouvriers	163	157			
<b>Total</b>	<b>287</b>	<b>253</b>		<b>287</b>	<b>253</b>

L'effectif moyen pondéré s'élève à 266 salariés sur 2011 (221 sur 2010).

### 3.20 Information sectorielle

#### Relations entre les sociétés du Groupe

Les principaux flux de la société mère avec ses filiales de commercialisation concernent l'achat pour revente, à des prix de marché, des produits de la maison mère. Les autres flux intragroupe concernent le financement de ses filiales en phase de développement.

#### Information par secteur opérationnel

<i>(en milliers d'euros)</i> <b>2011</b>	<u>Optique</u>	<u>Digital</u>	<u>Totaux</u>	<u>Eliminations</u>	<u>Consolidé</u>
Chiffre d'affaires externe	39 430	3 719	43 149		43 149
Inter-secteur	16	36	52	-52	0
Chiffre d'affaires par secteur	<u>39 446</u>	<u>3 755</u>	<u>43 201</u>	<u>-52</u>	<u>43 149</u>
Résultat courant	<u>8 407</u>	<u>-355</u>	<u>8 052</u>		<u>8 052</u>
Actifs	<u>59 847</u>	<u>7 147</u>	<u>66 994</u>	<u>-11 429</u>	<u>55 565</u>
Passifs non courants	<u>11 531</u>	<u>998</u>	<u>12 529</u>		<u>12 529</u>
Passifs courants	<u>12 421</u>	<u>4 826</u>	<u>17 247</u>	<u>-1 799</u>	<u>15 448</u>
 <i>(en milliers d'euros)</i> <b>2010</b>					
Chiffre d'affaires externe	28 573	3 371	31 944		31 944
Inter-secteur	0	0	0	0	0
Chiffre d'affaires par secteur	<u>28 573</u>	<u>3 371</u>	<u>31 944</u>	<u>0</u>	<u>31 944</u>
Résultat courant	<u>5 031</u>	<u>-620</u>	<u>4 411</u>		<u>4 411</u>
Actifs	<u>42 869</u>	<u>6 954</u>	<u>49 823</u>	<u>-7 603</u>	<u>42 220</u>
Passifs non courants	<u>7 276</u>	<u>1 276</u>	<u>8 552</u>		<u>8 552</u>
Passifs courants	<u>7 397</u>	<u>4 894</u>	<u>12 291</u>	<u>-1 868</u>	<u>10 423</u>

#### Information par zone géographique

La répartition par zone géographique présentée est effectuée en fonction du pays d'appartenance de chaque société du Groupe, alors que s'agissant du chiffre d'affaires, l'information est présentée en fonction du pays du client facturé. Les clients situés dans des pays où la Société n'est pas présente sont facturés à partir d'une filiale en fonction des accords de distribution signés localement.

#### **Chiffre d'affaires consolidé par zone géographique**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2011</b>		<b>2010</b>	
Europe de l'Ouest	14 396	33%	13 078	41%
Europe de l'Est	7 870	18%	6 173	19%
Moyen Orient / Afrique	3 144	7%	2 019	6%
Amériques	6 492	15%	6 653	21%
Asie / Pacifique	11 247	26%	4 021	13%
<b>Total</b>	<b>43 149</b>	<b>100%</b>	<b>31 944</b>	<b>100%</b>

#### **Actifs non courants consolidés par zone géographique**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2011</b>		<b>2010</b>	
Europe de l'Ouest	20 721	77%	13 875	70%
Europe de l'Est	1	0%	28	0%
Moyen Orient / Afrique	0	0%	0	0%
Amériques	6 319	23%	6 004	30%
Asie / Pacifique	0	0%	0	0%
<b>Total</b>	<b>27 041</b>	<b>100%</b>	<b>19 907</b>	<b>100%</b>

### **3.21 Rémunération des organes d'administration et de direction**

Le montant global des rémunérations, fixes et variables, comprenant les avantages en nature, alloués aux principaux dirigeants selon IAS24 s'est élevé 689 K€ (5 personnes) et à 621 K€ (5 personnes) sur les exercices 2010 et 2011 respectivement. A l'exclusion d'un montant de 4 K€ relatif aux avantages postérieurs à l'emploi, ces rémunérations sont constituées d'avantages à court terme.

Le montant des jetons de présence perçus par les Administrateurs de la société sur l'exercice 2011 s'élève à 54 K€ (56 K€ sur 2010).

### **3.22 Droit individuel à la formation**

Le volume d'heures au titre du droit ouvert à la formation s'élève à 11 789 heures. Ce crédit d'heures n'a pas été comptabilisé dans les comptes de l'exercice. Le nombre d'heures qui ont donné lieu à formation s'élève à 235 heures.

### **3.23 Plans de retraite**

En France, les pensions et retraites sont versées par des organismes sociaux, les sociétés versant des cotisations à taux définis. La réglementation française oblige la Société à verser une indemnité de fin de carrière à ses employés français. Le calcul de l'engagement repose sur le nombre d'années de présence du salarié dans la Société et son salaire estimé de fin de carrière. Les droits ne sont acquis qu'à la date de départ en retraite. La variation de l'engagement au bilan résulte du coût des services rendus et des effets de l'actualisation financière, ajusté des gains ou pertes actuarielles.

La provision au bilan, qui représente la valeur actuelle au 31 décembre 2011 et 31 décembre 2010 des droits futurs, a été déterminée avec les hypothèses suivantes :

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Départ à la retraite	65 ans	65 ans
Taux actualisation	4,25 %	4,25 %
dont inflation	2,0 %	2,0 %
Augmentation salaires hors inflation (suivant les C.S.P.)	1 %	0,58 % - 1,44 %
Mobilité (suivant les C.S.P.)	7 % - 13 %	7 % - 13 %

Mouvements au bilan (en milliers d'euros) :

<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2011</b>	<b><u>350</u></b>
Dotations de l'exercice	53
Cotisations versées	-
Entrée périmètre	-
Ecart actuariel en situation nette	<u>3</u>
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>406</b>

Le Groupe estime que les hypothèses actuarielles retenues sont appropriées et justifiées mais les modifications qui peuvent y être faites dans le futur peuvent avoir un impact sur le montant des engagements ainsi que sur le résultat du Groupe. Une hausse de 1% du taux d'actualisation au 31 décembre 2011 (respectivement une baisse de 1%) a un effet positif sur le résultat de l'année de 68 K€ (respectivement un effet négatif de 28 K€ sur le résultat).

Aux Etats-Unis, dans le cadre de la section 401 (k) de l'United-States Internal Revenue Code, la filiale a ouvert un plan d'épargne sur lequel les salariés peuvent effectuer des versements volontaires. Ce plan n'est pas abondé par l'entreprise.

### 3.24 Tableau récapitulatif des options de souscription d'actions

La société a attribué des options de souscription d'actions en faveur de ses salariés. L'impact de cette attribution ainsi que les engagements induits qui en résultent peuvent être résumés dans le tableau ci-après :

	Dates d'exercice	Prix d'exercice	Nombre attributaires	Options en circulation	Options exerçables
<i>Assemblée Générale du 10/06/2002</i>					
Tranche 5	Du 18/06/07 au 17/06/12	3,70	2	700	700
<i>Assemblée Générale du 16/06/2005</i>					
Tranche 1	Du 20/03/10 au 19/03/14	11,28	1	9 633	2 433
Tranche 2	Du 31/01/11 au 30/01/15	10,33	1	10 000	4 000
<i>Assemblée Générale du 26/06/2008</i>					
Tranche 1	Du 12/08/12 au 11/08/16	10,32	1	15 000	-
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>			<b>5</b>	<b>35 333</b>	<b>7 133</b>

Le tableau suivant retrace l'activité des plans d'options de souscription d'actions :

	<u>Options en circulation</u>	<u>Prix d'exercice moyen pondéré</u>
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	<b>59 426</b>	<b>7,71</b>
Octrois	-	-
Annulations	(6 000)	7,46
Exercices	(13 993)	4,22
<b>Solde au 31 décembre 2010</b>	<b>39 433</b>	<b>9,70</b>
Octrois	-	-
Annulations	-	-
Exercices	(4 100)	3,19
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	<b>35 333</b>	<b>10,45</b>

Il n'a pas été attribué d'options de souscription d'actions aux mandataires sociaux. Les options attribuées aux dix premiers attributaires salariés représentent la totalité des options en circulation au 31/12/2011.

En application de la norme IFRS 2, la charge de personnel relative à l'attribution des stocks options de la Société aux salariés a été déterminée sur la base de la valeur de marché à la date d'attribution de ces options en utilisant le modèle Black & Scholes. La charge résultant de l'attribution des stocks options est lissée sur la période d'acquisition des droits.

La valeur de marché des stock-options a été estimée en utilisant une durée de vie estimée de l'option de 7 ans, une volatilité comprise entre 35 et 65 %, et un taux d'intérêts sans risque compris entre 3,73 et 4,43 %.

### 3.25 Actions gratuites

Le Conseil d'Administration a arrêté les termes de plans d'attribution gratuite d'actions, et approuvé l'attribution gratuite d'actions au profit de certains salariés du Groupe, selon les principales caractéristiques suivantes :

<u>Dates d'attribution</u>	<u>Période d'acquisition</u>	<u>Durée de conservation</u>	<u>Juste valeur</u>	<u>Quantité attribuée</u>	<u>Quantité exerçables</u>
30/01/08	30/01/11	30/01/13	8,20 €	27 488	27 488
26/07/10	31/03/14	31/03/16	12,66 €	3 000	3 000
24/12/10	24/12/12	24/12/14	13,80 €	4 250	4 250
				<b>34 738</b>	<b>34 738</b>

La valeur d'attribution de l'action correspond au cours de l'action constaté au jour de l'attribution, diminué de la valeur actualisée des dividendes estimés, qui seront versés pendant la période d'acquisition.

Le coût estimé de ce plan d'attribution est imputé linéairement pendant la durée du plan sur le compte de résultat, et présenté sur la ligne « Charges de personnel » en contrepartie des réserves consolidées. L'impact sur les charges de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à 62 K€.

### 3.26 Engagements financiers

Engagements hors bilan donnés :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Cautions de contre-garantie sur marchés	639	202
Créances cédées non échues	-	-
Nantissements hypothèques et sûretés réelles	-	-
Avals, cautions et garanties données	-	-
Autres engagements donnés	-	-
<b>Total</b>	<b><u>639</u></b>	<b><u>202</u></b>

La présentation des engagements hors bilan n'omet pas l'existence d'engagements significatifs.

### 3.27 Tableau des obligations et engagements contractuels

<i>(en milliers d'euros)</i>	<u>Montant total</u>	<u>A 1 an au plus</u>	<u>Entre 1 an et 5 ans</u>	<u>A plus de 5 ans</u>
Avances remboursables	807 <sup>▲</sup>	376	431	-
Emprunts bancaires	5 754	790	2 636	2 328
Obligations en matière de location-financement	5 324 <sup>▲</sup>	1 578	3 746	-
<b>Sous-total - Comptabilisé au bilan</b>	<b><u>11 885</u></b>	<b><u>2 744</u></b>	<b><u>6 813</u></b>	<b><u>2 328</u></b>
Locations immobilières	3 596	683	2 159	754
<b>Sous-total - Engagements</b>	<b><u>3 596</u></b>	<b><u>683</u></b>	<b><u>2 159</u></b>	<b><u>754</u></b>

### 3.28 Transactions entre les parties liées

Suite à l'extension des locaux industriels et administratifs du site de Bussy, un avenant au contrat a été signé sur l'exercice pour une durée de 7 ans.

Le loyer a été fixé à 610 K€ H.T. à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2009, et fait l'objet d'une révision annuelle en fonction de la variation de l'indice national du coût de la construction. Le montant du loyer facturé par la SCI à la Société s'est élevé à 600 K€ en 2011. La société Bussy Industries a fait l'objet d'un rachat par Hologram. Industries à la fin de l'exercice 2011. L'opération est présentée dans la note 1.1.

### 3.29 Objectifs et politique de gestion des risques financiers

#### 3.29.1 Risque de devises

La sensibilité de la société au risque de devises concerne principalement la variation des taux de change du Dollar, du Zloty et du Peso mexicain. La société limite l'exposition au risque de change sur son chiffre d'affaires en incluant des clauses de conversion des prix de vente contre euro - en date de facturation - dans ses contrats libellés en devises (Zloty principalement). Le risque est limité à l'évolution de la devise entre la date de facturation et la date de règlement.

Le tableau suivant synthétise l'état des actifs et des passifs libellés en devises au 31 décembre 2011 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<u>Zloty</u>	<u>Dollar US</u>	<u>Autres devises</u>
Actifs	3 128	2 853	-
Passifs	-	(74)	(10)
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>3 128</b>	<b>2 779</b>	<b>(10)</b>
Engagements hors bilan	-	-	-
<b>Position nette après gestion</b>	<b>3 128</b>	<b>2 779</b>	<b>(10)</b>

Les facturations libellées en Dollars US se sont élevées à 11,0 M\$ sur l'exercice. En contrepartie, le Groupe supporte des charge en Dollars US pour un montant de 8,4 M\$ sur 2011. Les fluctuations constatées sur les taux de change peuvent affecter les coûts et par conséquent le résultat opérationnel

### 3.29.2 Risque de taux d'intérêt

La société est faiblement exposée au risque de taux. Une variation de taux aura une incidence sur la valeur de marché des passifs à taux fixe, mais n'affectera pas les charges financières et, par conséquent, le résultat futur de l'entreprise jusqu'à l'échéance de ces passifs.

Les disponibilités sont placées auprès d'institutions financières de premier rang, principalement en France. La société suit la solvabilité de ses contreparties. Au 31 décembre 2011, les valeurs placées en SICAV monétaires s'élèvent à 4,4 M€. La valeur de marché de ces valeurs mobilières avoisinait leur valeur comptable au 31 décembre 2011. Si les taux d'intérêt avaient varié de 100 points de base à la hausse ou à la baisse au 31 décembre 2011, les produits de trésorerie auraient été impactés positivement ou négativement de 33 K€.

### 3.29.3 Risque actions

La Société n'est pas exposée au risque sur actions au 31 décembre 2011.

### 3.29.4 Risque de liquidité et de contrepartie

L'endettement du Groupe, net de la trésorerie, s'élevait à 0,1 M€ au 31 décembre 2011. Les contrats de crédit de la société ne comportent pas de clause de défaut (« covenants »). Aucune mobilisation de créances n'est actuellement pratiquée par la Société.

Si la Société estime être faiblement exposée au risque de crédit, sa capacité à générer dans le futur un niveau de cash-flows équivalent n'est pas certaine. Si ses cash-flows s'avéraient insuffisants, notamment à couvrir l'augmentation de ses besoins en fonds de roulement, la Société pourrait notamment être amenée à augmenter son niveau d'endettement.

La société contrôle son risque de contrepartie en sélectionnant de façon rigoureuse des intervenants de premier rang et en diversifiant ses contreparties bancaires.

### 3.29.5 Gestion du capital

L'objectif principal du Groupe en terme de gestion de son capital est de conserver une structure financière solide lui permettant d'assurer son développement, tant par croissance organique et par croissance externe le cas échéant. L'endettement net (0,1 M€) était proche de l'équilibre au 31 décembre 2011 (contre une trésorerie nette positive de 2,5 M€ au 31/12/10). Le ratio de gearing (Trésorerie nette de l'endettement / Fonds propres) au 31 décembre 2011 et 2010 s'élève à 0,4 % et -11 % respectivement.

Le Groupe gère la structure de son capital et procède à des ajustements en regard de l'évolution des marchés financiers et des conditions économiques. Pour maintenir ou ajuster la structure du capital, le Groupe peut ajuster le montant des dividendes aux actionnaires, racheter une partie du capital ou émettre de nouvelles actions. Les objectifs, politiques et procédures de gestion demeurent inchangés entre 2010 et 2011.

La Société a procédé à une distribution de dividendes de 0,30 et 0,20 euros par action sur les exercices 2010 et 2011 (au titre des exercices 2009 et 2010), représentant un taux de distribution de 28 % et 38 % du Résultat net – part du Groupe.

Enfin, la Société attribue des options de souscription d'actions au profit de ses salariés. Les augmentations de capital résultant des levées d'option ont donné lieu à la création de 13 993 et 4 100 actions sur les exercices 2010 et 2011 respectivement.

### 3.29.6 Honoraires des commissaires aux comptes et membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe

	Ernst & Young				E & S Audit			
	En milliers d'euros		En %		En milliers d'euros		En %	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
<b>Honoraires d'Audit :</b>								
Commissariat aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Emetteur	58	51	79%	78%	26	22	100%	100%
- Filiales intégrées globalement	-	-	-	-	-	-	-	-
Prestations directement liées à la mission CAC								
- Emetteur	-	-	-	-	-	-	-	-
- Filiales intégrées globalement	15	14	21%	22%	-	-	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>73</b>	<b>65</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>26</b>	<b>22</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b>Autres prestations :</b>								
Juridique, fiscal, social	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>73</b>	<b>65</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>26</b>	<b>22</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Les honoraires des commissaires aux comptes relatifs aux missions directement liées correspondent à des services étroitement liés à la réalisation de l'audit ou de la revue des états financiers.

## 20.3. Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Hologram. Industries, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 2.4 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation, à la valorisation et à la dépréciation des immobilisations financières. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- Votre société constitue des provisions pour dépréciation des stocks, tel qu'indiqué dans la note 2.5 du paragraphe « Règles et méthodes comptables » de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de ces méthodes. Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des approches retenues et des évaluations qui en résultent.

- Votre société constitue des provisions pour risques et charges tel qu'indiqué dans la note 2.8 du paragraphe « Règles et méthodes comptables » de l'annexe. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation de ces provisions s'est fondée sur une prise de connaissance des documents supportant les estimations retenues par votre société et un examen des événements postérieurs venant corroborer les estimations concernées. Dans le cadre de notre appréciation, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elles. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Paris-La Défense, le 30 mars 2011

Les Commissaires aux Comptes

E & S AUDIT

Patrick GRIMAUD

ERNST & YOUNG et Autres

Frédéric MARTINEAU

## 20.4. Comptes annuels

### BILAN ACTIF

<i>(En euros)</i>	<b>Brut</b>	<b>Amort &amp; Prov.</b>	<b>31/12/11 Net</b>	<b>31/12/10 Net</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
- Immobilisations incorporelles				
Brevets	1 225 659	820 800	404 859	293 516
Fonds commercial	3 026 662	2 056 771	969 891	2 283 912
Autres immobilisations incorp.	770 944	359 014	411 930	99 838
Immobilisations Incorp. en cours	96 169		96 169	308 914
- Immobilisations corporelles				
Installations techniques	8 116 814	5 824 242	2 292 572	2 067 792
Autres immobilisations corp.	4 840 822	3 286 847	1 553 975	1 437 616
Immobilisations en cours	536 167		536 167	217 115
Avances & acomptes	8 062		8 062	102 061
- Immobilisations financières				
Titres de participation	6 849 972	52 650	6 797 322	604 382
Créances sur participations	1 010 991		1 010 991	1 010 991
Autres immobilisations financières	3 153 939		3 153 939	3 187 523
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>29 636 201</b>	<b>12 400 324</b>	<b>17 235 877</b>	<b>11 613 660</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
- Stocks et en cours				
Matières premières	2 096 594	213 503	1 883 091	1 727 815
En cours de biens	1 549 489	232 756	1 316 733	1 623 899
Produits finis	1 771 162	260 932	1 510 230	1 148 080
Marchandises	78 310		78 310	25 255
Avances et acomptes versés	112 151		112 151	34 990
Clients et comptes rattachés	9 364 859	356 000	9 008 859	5 419 354
Autres créances	5 075 522	81 500	4 994 022	5 866 341
Actions propres	380 857	68 055	312 802	312 802
Valeurs mobilières de placement	571 779		571 779	3 684 020
Disponibilités	4 953 172		4 953 172	538 983
Charges constatées d'avance	392 250		392 250	651 778
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>26 346 145</b>	<b>1 212 746</b>	<b>25 133 399</b>	<b>21 033 317</b>
Ecart conversion actif	279 858		279 858	80 840
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>56 262 204</b>	<b>13 613 070</b>	<b>42 649 134</b>	<b>32 727 817</b>

## BILAN PASSIF

<i>(En euros)</i>	<b>31/12/11</b>	<b>31/12/10</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	1 080 643	1 079 823
Primes d'émission	596 061	583 792
Réserve légale	112 653	112 653
Autres réserves		
Report à nouveau	21 917 112	20 343 352
Résultat de l'exercice	5 065 020	2 600 645
Subventions	52 564	0
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>28 824 053</b>	<b>24 720 265</b>
Avances conditionnées	807 209	1 457 209
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>611 247</b>	<b>355 760</b>
<b>DETTES</b>		
Dettes financières	4 305 576	107 749
Avances et acomptes reçus sur commandes	44 483	76 793
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 689 320	3 173 625
Dettes fiscales et sociales	3 505 671	2 222 348
Dettes sur immobilisations	713 459	478 388
Autres dettes	59 001	124 005
Produits constatés d'avance	68 444	8 595
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>12 385 954</b>	<b>6 191 503</b>
Ecart conversion passif	20 671	3 080
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>42 649 134</b>	<b>32 727 817</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT

<i>(En euros)</i>	<b>31/12/2011</b>	<b>31/12/2010</b>
Chiffre d'affaires	31 673 273	23 493 592
Production stockée	299 270	575 176
Production immobilisée		
Royalties	743 143	565 131
Autres produits d'exploitation	1 784 919	1 052 250
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>34 500 605</b>	<b>25 686 149</b>
Achats de marchandises	337 745	123 143
Variation de stocks de marchandises	-53 055	-25 255
Achats de matières premières	5 335 122	4 541 365
Variation de stocks de matières premières	-165 682	-442 404
Autres achats et charges externes	10 656 393	9 953 437
Impôts et taxes	902 815	742 996
Salaires et traitements	7 031 043	5 720 182
Charges sociales	3 081 428	2 747 925
Dotations amortissements immobilisations	1 072 857	863 427
Dotations provisions	1 992 895	763 373
Autres charges	900 555	170 144
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>31 092 116</b>	<b>25 158 333</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>3 408 489</b>	<b>527 816</b>
Produits financiers	1 576 122	1 455 678
Charges financières	559 944	249 801
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>1 016 178</b>	<b>1 205 877</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>4 424 667</b>	<b>1 733 693</b>
Produits exceptionnels	1 316 770	2 045 485
Charges exceptionnelles	1 245 666	2 101 732
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>71 104</b>	<b>-56 247</b>
Participation des salariés	193 475	0
Impôts sur les bénéfices	762 724	923 199
<b>RESULTAT NET</b>	<b>5 065 020</b>	<b>2 600 645</b>

# ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

## EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

### 1 ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

#### 1.1 Chiffre d'affaires 2011

La Société a réalisé un chiffre d'affaires de 31,7 M€ sur l'exercice 2011, contre 23,5 M€ sur 2010, en croissance de 35 %.

#### 1.2 Acquisition SAS Bussy Industries

La Société a procédé, fin 2011, à l'acquisition des actions de la société Bussy Industries détenues en propre par M. Hugues Souparis via la holding HI Finance. Cette structure porte un ensemble immobilier, d'une surface totale de 7.800 m<sup>2</sup>, à usage principal de locaux d'activités et de bureaux pour le compte d'Hologram. Industries.

Cette acquisition a pour objectif de permettre à Hologram. Industries :

- d'acquérir en propre un ensemble immobilier fonctionnel aménagé spécifiquement pour l'exercice de l'activité de la Société, notamment lié à la sécurité du site ;
- d'avoir la jouissance libre des réserves foncières qui sont nécessaires au développement de son activité.

Cette opération, autorisée préalablement par le Conseil d'Administration, a été réalisée sur la base de deux expertises indépendantes. Compte tenu de la dette résiduelle auprès des crédits bailleurs à la date de la transaction, la valeur des titres s'élève à 4,3 M€. Ce montant a été refinancé par un prêt bancaire d'une durée de 10 ans.

#### 1.3 Cession HIDS

La société a procédé en février 2011 à la cession, pour leur valeur nominale, de la quote-part à hauteur de 58 % des actions détenues dans Hologram. Identification Services Sprl (HIDS) en République Démocratique du Congo.

### 2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

#### 2.1 Règles de base

Les comptes ont été établis en respectant le principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- . continuité de l'exploitation,
- . comparabilité et permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- . indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

## 2.2 Règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Elles résultent des dispositions du Plan Comptable Général 1999 (arrêté ministériel du 22 juin 1999).

Le mode d'établissement et de présentation des comptes est conforme aux principes et méthodes comptables appliqués par la Société pour les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2010.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement, les modes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

## 2.3 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont des frais de délivrance des brevets, des logiciels informatiques acquis ou créés et par l'acquisition d'une licence permettant l'utilisation du procédé de démétallisation. En application du règlement CRC 02-10, cette licence est amortie sur une durée d'utilité de 12 ans.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat HT et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue pour chaque nature d'immobilisations ainsi que le retrace le tableau suivant :

Nature des biens immobilisés	Durée
Brevets et licences	de 5 à 12 ans
Logiciels	de 1 à 5 ans
Matériel et outillage	de 3 à 10 ans
Installations générales	de 4 à 15 ans
Matériel de transport	3 ans
Matériel bureau & informatique	de 2 à 5 ans
Mobilier	de 4 à 8 ans

## 2.4 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées essentiellement par des actions propres, des titres de participation, des dépôts et cautionnements. La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'acquisition de ces titres. Les titres de participation sont dépréciés par voie de provision, lorsque leur valeur actuelle, appréciée notamment sur la base des valeurs de référence ou de perspectives de résultats futurs, le justifie.

Les actions propres sont valorisées au prix d'achat, et sont dépréciées le cas échéant lorsque leur valeur d'inventaire, déterminée par le cours moyen du dernier mois de clôture de l'exercice comptable, devient inférieure au prix d'achat.

## 2.5 Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués au prix d'achat hors taxes, incluant les frais d'approche.

Les stocks de travaux en-cours et de produits finis sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes incorporables. La sous-activité éventuelle et les frais financiers sont exclus de la valeur des stocks.

Le cas échéant, des provisions pour dépréciation sont constituées au cas par cas, après revue par la direction financière et la direction technique :

- sur les matières premières, en fonction de leur dépréciation physique ou de leur risque d'obsolescence,
- sur les travaux en-cours ou produits finis pour tenir compte des pertes éventuelles sur marchés ou de leur risque d'obsolescence.

## **2.6 Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition. Ils font l'objet d'une dépréciation lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'achat.

## **2.7 Clients et comptes rattachés**

Les clients et comptes rattachés sont valorisés à leur valeur nominale. Ils sont dépréciés au cas par cas en fonction de l'ancienneté et de l'appréciation de la recouvrabilité de la créance.

## **2.8 Provisions pour risques et charges**

La Direction de la société, après consultation de ses avocats et conseillers juridiques, détermine le montant des provisions en fonction des risques existants à la clôture de chaque exercice.

## **2.9 Indemnités de départ à la retraite**

Les engagements au titre des indemnités de départ à la retraite sont déterminés en appliquant une méthode actuarielle prospective, tenant compte des conditions économiques du pays.

Les montants des engagements de retraite, non couverts par les organismes sociaux ou par des fonds de retraite, sont comptabilisés en provision pour charges au passif du bilan.

## **2.10 Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires est enregistré lors de la réalisation des prestations ou de l'expédition des marchandises.

## **2.11 Opérations en devises**

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur valeur en euro à la date de l'opération. Les créances et les dettes figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au cours de fin d'exercice, hors opérations couvertes qui sont comptabilisés en taux de couverture. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes, à ce dernier cours, est portée au bilan en "écarts de conversion".

Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risque financier, suivant les modalités réglementaires.

### 3 NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN (EN EURO)

#### 3.1 ACTIF IMMOBILISE

Les variations de l'actif immobilisé, en valeurs brutes, sont les suivantes :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	Autres variations	A la clôture
Brevets et licences	1 029 532	196 127			1 225 659
Autres immobilisations incorporelles	374 031	396 913			770 944
Fonds commercial	3 026 662				3 026 662
Immobilisations incorporelles en cours	308 914	110 965	-323 710		96 169
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>4 739 139</b>	<b>704 005</b>	<b>-323 710</b>	<b>0</b>	<b>5 119 434</b>
Installations techniques, matériel et outillage	7 357 622	1 675 844	-916 652		8 116 814
Installations générales	3 298 060	253 765		-20 390	3 531 435
Matériel de transport	204 444	65 655	-57 989		212 110
Matériel de bureau, informatique et mobilier	950 596	144 169	-17 879	20 390	1 097 276
Immobilisations corporelles en cours	217 115	453 857	-134 805		536 167
Avances et acomptes	102 061		-93 998		8 063
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>12 129 898</b>	<b>2 593 290</b>	<b>-1 221 323</b>	<b>0</b>	<b>13 501 865</b>
Titres de participation	704 990	6 192 939	-47 957		6 849 972
Créances rattachées à des participations	1 010 991				1 010 991
Actions propres (1)	2 964 786	11 656			2 976 442
Autres titres immobilisés	0				0
Dépôts et cautionnements	222 737	1 097	-46 337		177 497
<b>Immobilisations financières</b>	<b>4 903 504</b>	<b>6 205 692</b>	<b>-94 294</b>	<b>0</b>	<b>11 014 902</b>
<b>TOTAL</b>	<b>21 772 541</b>	<b>9 502 987</b>	<b>-1 639 327</b>	<b>0</b>	<b>29 636 201</b>

(1) 277 732 actions propres pour un montant global de 2 905 K€.

Les variations des amortissements et provisions sont les suivantes :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Brevets et licences	736 016	84 784		820 800
Fonds commercial	742 750	1 314 021		2 056 771
Autres immobilisations incorporelles	274 193	84 821		359 014
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 752 959</b>	<b>1 483 626</b>	<b>0</b>	<b>3 236 585</b>
Installations techniques	5 289 830	556 018	-21 606	5 824 242
Installations générales	2 073 655	235 655		2 309 310
Matériel de transport	178 846	18 785	-57 989	139 642
Matériel de bureau, informatique et mobilier	762 982	92 792	-17 879	837 895
Immobilisations en cours	0			0
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>8 305 313</b>	<b>903 250</b>	<b>-97 474</b>	<b>9 111 089</b>
Titres de participation	100 608	-	(47 958)	52 650
Autres titres immobilisés	0	-	-	0
Actions propres	0	-	-	0
<b>Immobilisations financières</b>	<b>100 608</b>	<b>0</b>	<b>(47 958)</b>	<b>52 650</b>
<b>TOTAL</b>	<b>10 158 880</b>	<b>2 386 876</b>	<b>-145 432</b>	<b>12 400 324</b>

Les diminutions correspondent aux mises au rebut et aux cessions.

En date du 31 décembre 2009, il a été procédé à la dissolution sans liquidation de la société Advestigo par voie de transmission universelle de son patrimoine à la société Hologram. Industries SA. Cette opération a conduit à la constatation d'un mali de confusion pour 3 027 K€ correspondant à un mali technique qui a été affecté de manière extra-comptable principalement aux déficits reportables transférés à Hologram. Industries à hauteur de 2 785 K€. Une dépréciation a été constatée pour 1 823 K€ à la clôture de l'exercice pour ramener ce mali technique à sa valeur d'usage, soit à hauteur des déficits reportables restant à imputer au 31 décembre 2011.

### 3.2 ACTIF CIRCULANT

#### 3.2.1 Etat des stocks

	Matières premières	En cours de biens	Produits finis	Marchandises	Total
Valeurs brutes	2 096 594	1 549 489	1 771 162	78 310	5 495 555
Dépréciations	-213 503	-232 756	-260 932	0	-707 191
<b>Valeurs nets</b>	<b>1 883 091</b>	<b>1 316 733</b>	<b>1 510 230</b>	<b>78 310</b>	<b>4 788 364</b>

#### 3.2.2 Etat des créances

	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Avances & acomptes	112 151	112 151	-
Créances clients (1)	9 304 193	9 304 193	-
Personnel et comptes rattachés	19 089	19 089	-
Etat, impôt et taxes (2)	1 555 118	1 555 118	-
Débiteurs divers (3)	3 501 316	3 501 316	-
Charges constatées d'avance (4)	392 250	392 250	-
<b>TOTAL</b>	<b>14 884 117</b>	<b>14 884 117</b>	<b>0</b>

(1) Dont fraction représentée par des effets de commerce : 0 K€

(2) Dont créance sur l'Etat impôts directs (1 248 K€), impôts indirects (170 K€)

(3) Dont avoirs à recevoir : 126 K€.

(4) Charges d'exploitation pour l'intégralité : 392 K€

#### 3.2.3 Etat des provisions sur actif circulant

	Ouverture	Dotations	Reprises pour utilisation	Autres variations	Clôture
Provisions sur stocks et en cours	452 499	575 976	-321 284		707 191
Provisions sur avances et acomptes	81 500				81 500
Provisions sur comptes clients	1 108 000	50 000	-802 000		356 000
Provisions sur autres créances	-				-
Provisions sur actions propres	68 055				68 055
Provisions sur V.M.P.	-				-
<b>Total provisions sur actifs circulants</b>	<b>1 710 054</b>	<b>625 976</b>	<b>-1 123 284</b>	<b>0</b>	<b>1 212 746</b>

Dont dotations et reprises en résultat :

- d'exploitation		625 976	-1 123 284		
- financières		0	-		
- exceptionnelles		-	-		-
		<b>625 976</b>	<b>-1 123 284</b>	<b>0</b>	

### 3.2.4 Comptes de régularisation

Les charges constatées d'avance comptabilisées en fin d'exercice se sont élevées à 392 250 €. Elles correspondent, par nature, à des achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation doit intervenir ultérieurement. Elles se décomposent comme suit :

Crédit bail et location	271 296
Divers	120 954
<b>TOTAL</b>	<b>392 250</b>

### 3.3 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Capital Social	1 079 823	820		1 080 643
Primes d'émission	583 792	12 269		596 061
Réserve légale	112 653			112 653
Report à nouveau	20 343 352	1 577 332	-3 572	21 917 112
Résultat de l'exercice précédent	2 600 645		-2 600 645	0
Résultat de l'exercice		5 065 020		5 065 020
Subvention		55 264	-2 700	52 564
<b>TOTAL</b>	<b>24 720 265</b>	<b>6 710 705</b>	<b>-2 606 917</b>	<b>28 824 053</b>

Les variations du capital, prime d'émission et réserves résultent des éléments suivants :

1. Augmentation de capital d'un montant de 820 € par suite de levées d'un nombre de 4 100 options de souscription d'actions. Consécutivement, le poste « Prime d'émission » a été augmenté d'un montant de 12 269 €.
2. Distribution d'un dividende de 0,20 € par action, soit un montant total de 1 023 313,20 €.
3. La diminution à hauteur de 3 572 euros du poste report à nouveau correspond à l'écart actuariel de la provision indemnité départ à la retraite au 31/12/2011.

Le capital social, intégralement libéré, est composé de 5 403 213 actions d'une valeur nominale de 0,20 €.

### 3.4 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	Ouverture	Dotations	Reprises pour utilisation	Autres variations	Clôture
Provisions pour litiges	-	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	80 840	279 857	-80 840		279 857
Provisions pour pensions et obligations similaires	274 920	52 898		3 572	331 390
Provisions autres risques & charges	-	-	-	-	-
<b>Total provisions risques &amp; charges</b>	<b>355760</b>	<b>332 755</b>	<b>-80 840</b>	<b>3 572</b>	<b>611 247</b>
Dont dotations et reprises en résultat :					
- d'exploitation		52 898	-	-	
- financières		279 857	-80 840	-	
- exceptionnelles		-	-	-	
		<b>332 755</b>	<b>-80 840</b>	<b>0</b>	
Dont comptabilisation en situation nette		-	-	3 572	
<b>Total</b>		<b>332 755</b>	<b>-80 840</b>	<b>3 572</b>	

### 3.5 ETAT DES DETTES

	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes financières diverses	4 305 576	374 116	1 603 091	2 328 369
Avances et acomptes reçus	44 483	44 483	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés (1)	3 689 320	3 689 320	-	-
Dettes fiscales & sociales	3 505 671	3 505 671	-	-
Dettes sur immobilisations	713 459	713 459	-	-
Autres dettes	59 001	59 001	-	-
Produits constatés d'avance	68 444	68 444	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>12 385 954</b>	<b>8 454 494</b>	<b>1 603 091</b>	<b>2 328 369</b>

(1) Dont fraction représentée par des effets de commerce : 15,4 K€

### 3.6 DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR ET DES CHARGES A PAYER

Libellés	Charges à payer	Produits à recevoir
Clients		
- Factures à établir		204 678
- Avoirs à établir	0	
Fournisseurs et comptes rattachés		
- Avoirs à recevoir		126 390
- Factures non parvenues	1 324 238	
Dettes fiscales et sociales		
- Personnel, congés à payer et participation	1 582 295	6 250
- Charges sociales	359 663	2 800
- Etat	412 738	134 148
Autres créances et autres dettes		
- Divers produits à recevoir		27 290
- Divers charges à payer	54 000	
Trésorerie		
- Commissions bancaires	1 630	
- Intérêts courus à payer	3 946	
- Intérêts courus à recevoir		0
<b>Totaux</b>	<b>3 738 510</b>	<b>501 556</b>

### 3.7 ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Valeurs au bilan

	<u>Actif</u>	<u>Passif</u>
Titres	6 849 972	
Provision pour dépréciation de titres	-52 650	
Dépôt de garantie	152 500	
Clients et comptes rattachés	3 792 814	
Provisions sur créances rattachées	-306 000	
Compte courant	4 358 630	
Provision compte courant	0	
Dettes fournisseurs		530 087

Les produits financiers concernant les entreprises liées s'élèvent à 1 209 K€ sur l'exercice.

### 3.8 RISQUE DE TAUX

	OPCVM
Position à l'actif	572 K€
Hors bilan	-
Position nette globale	572 K€

La valeur de marché des OPCVM au 31 décembre 2011 est de 572 K€

### 3.9 RISQUE DE CHANGE

	Devise USD	Devise PLN	Devise GBP
Actifs	2 853 K€	3 128 K€	-
Passifs	-74 K€	-	-10 K€
Position nette avant gestion	-2 779 K€	3 128 K€	-10 K€
Position hors-bilan	-	-	-
Position nette après gestion	-2 779 K€	3 128 K€	-10 K€

### 3.10 RISQUE ACTIONS

	OPCVM	Actions propres
Position à l'actif	- K€	3 285 K€
Hors bilan	-	-
Position nette globale	- K€	3 285 K€

## 4 NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante (en K€) :

	31 décembre 2011			31 décembre 2010		
	Ventes de biens	Prestations de services	Totaux	Ventes de biens	Prestations de services	Totaux
France	5 838	272	6 110	6 155	221	6 376
Export	<u>25 204</u>	<u>359</u>	<u>25 563</u>	<u>16 967</u>	<u>151</u>	<u>17 118</u>
<b>Total</b>	<b>31 042</b>	<b>631</b>	<b>31 673</b>	<b>23 122</b>	<b>372</b>	<b>23 494</b>
Détail export :						
Europe ouest			5 529			4 098
Europe est			5 345			3 892
Moyen-orient / Afrique			2 723			1 003
Amériques			3 568			4 206
Asie			8 398			3 919

### 4.2 AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

	2011	2010
Sous-traitance	800 639	1 129 100
Fournitures	1 348 883	1 192 973
Crédit-bail, locations et charges locatives	1 731 298	1 436 368
Entretien et maintenance	682 143	758 818
Etudes et recherches	1 179 509	1 133 992
Documentation, personnel intérimaire, honoraires	3 124 989	2 420 542
Publicité, salons, expositions, catalogue...	250 376	340 218
Transports	505 981	398 414
Autres	1 032 575	1 143 012
<b>Total</b>	<b>10 656 393</b>	<b>9 953 437</b>

#### 4.3 RESULTAT FINANCIER

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Produits financiers :		
Produits financiers de participations	1 114 810	974 803
Autres intérêts et produits assimilés	114 311	36 062
Reprises sur provisions et transferts de charges	128 798	112 594
Différences positives de change	208 016	323 581
Produits nets sur cessions de VMP	10 187	8 638
<b>Total des produits financiers</b>	<b>1 576 122</b>	<b>1 455 678</b>
Charges financières :		
Dotations financières aux amortissements et provisions	279 857	92 295
Intérêts et charges assimilées	8 865	27
Différences négatives de change	271 222	157 479
Autres charges financières	0	-
<b>Total des charges financières</b>	<b>559 944</b>	<b>249 801</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>1 016 178</b>	<b>1 205 877</b>

#### 4.4 DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

##### Charges exceptionnelles sur opérations en capital

. Valeur nette comptable des éléments d'actifs	1 245 517
. Autres charges exceptionnelles	149
<b>Total</b>	<b>1 245 666</b>

##### Produits exceptionnels sur opérations en capital

. Quote-part de subvention d'investissement	2 700
. Reprise provision	-
. Produits exceptionnels divers	33 688
. Produits d'éléments d'actifs cédés	<u>1 280 382</u>
<b>Total</b>	<b>1 316 770</b>

Les produits et charges exceptionnels correspondent essentiellement aux cessions / rebuts d'éléments d'actifs.

#### 4.5 VENTILATION DE L'IMPÔT SOCIETE

	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	3 408 489	-1 513 818	1 894 671
Résultat financier	1 016 178	9 808	1 025 986
Résultat exceptionnel	71 104	-23 701	47 403
Autres (1)	-193 475	2 290 435	2 096 960
<b>TOTAL</b>	<b>4 302 296</b>	<b>762 724</b>	<b>5 065 020</b>

(1) Dont crédits d'impôts 2011 (1 248 K€) & déficits reportés (1 050).

## ALLEGEMENTS ET ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

Nature	Début exercice		Variation		Fin exercice	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
<b>Charges non déductibles temporairement</b> Provisions et charges à payer non déductibles	477 684		126 227		603 911	
<b>Charges déduites ou produits imposés fiscalement</b> Ecart de change	3 080	80 840	17 591	199 018	20 671	279 858
VMP		2301		( 2 301)		
<b>Déficits reportables</b>		5 724 971		( 3 234 864)		2 490 107
<b>TOTAL EN BASE</b>	<b>480 764</b>	<b>5 808 112</b>	<b>148 050</b>	<b>(3 038 147)</b>	<b>628 814</b>	<b>2 769 965</b>

## 5 ENGAGEMENTS HORS BILAN ET AUTRES INFORMATIONS

### 5.1 PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS ET PLANS D'ATTRIBUTIONS GRATUITES AUX EMPLOYES

#### 5.1.1 PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

La société a attribué des options de souscription d'actions en faveur de ses salariés. L'impact de cette attribution ainsi que les engagements induits qui en résultent peuvent être résumés dans le tableau ci-après :

	<u>Dates d'exercice</u>	<u>Prix d'exercice</u>	<u>Nombre attributaires</u>	<u>Options en circulation</u>	<u>Options exerçables</u>
<i>Assemblée Générale du 10/06/2002</i>					
Tranche 5	Du 18/06/07 au 17/06/12	3,70	2	700	700
<i>Assemblée Générale du 16/06/2005</i>					
Tranche 1	Du 20/03/10 au 19/03/14	11,28	1	9 633	2 433
Tranche 2	Du 31/01/11 au 30/01/15	10,33	1	10 000	4 000
<i>Assemblée Générale du 26/06/2008</i>					
Tranche 1	Du 12/08/12 au 11/08/16	10,32	1	15 000	-
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>			<b>5</b>	<b>35 333</b>	<b>7 133</b>

4 100 options ont été annulées en 2011.

#### 5.1.2 ACTIONS GRATUITES

Le conseil d'administration en date du 30 janvier 2008 a décidé d'attribuer 27 488 actions gratuites à certains salariés du Groupe. Aucun départ des attributaires à l'origine n'ayant été enregistré pendant la période d'acquisition, l'ensemble de ces actions ont été définitivement attribuées aux bénéficiaires le 31 janvier 2011. Cette attribution est assortie d'une période d'incessibilité de 2 ans à compter de la fin de la période d'acquisition.

En date du 26 juillet 2010 et du 24 décembre 2010, le conseil d'administration a décidé d'attribuer 3 000 et 4 250 actions gratuites à certains salariés du Groupe. Aucune attribution n'a été réalisée en 2011.

Suivant la réglementation comptable CRC 2008-15 du 4/12/2008, l'intégralité des actions soit 34 788 actions ont été regroupées dans le compte 502.1 – Actions destinées à être attribuées aux employés et affectées à des plans déterminés.

La charge comptabilisée sur l'exercice est de 27 827 €.

## 5.2 INFORMATION SUR LE CREDIT-BAIL

Immobilisations en crédit-bail				
Postes du bilan	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		de l'exercice	cumulées	
Matériel et outillage	5 688 386	421 802	1 252 412	4 014 172
<b>Totaux</b>	<b>5 688 386</b>	<b>421 802</b>	<b>1 252 412</b>	<b>4 014 172</b>

Engagements de crédit-bail							
Postes du bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	exercice	cumulée	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans	+ 5 ans	Total à payer	
Matériel et outillage	988 627	2 197 175	1 256 813	1 946 539	-	3 203 352	52 949
<b>Totaux</b>	<b>988 627</b>	<b>2 197 175</b>	<b>1 256 813</b>	<b>1 946 539</b>	<b>-</b>	<b>3 203 352</b>	<b>52 949</b>

## 5.3 MONTANT GLOBAL DES REMUNERATIONS ALLOUEES AU TITRE DE L'EXERCICE AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Le montant global des rémunérations, fixes et variables, comprenant les avantages en nature, allouées aux membres des organes de direction se sont élevées à 689 K EUR (5 personnes) et à 621 K EUR (5 personnes) sur les exercices 2010 et 2011 respectivement.

Le montant des jetons de présence perçus par les Administrateurs sur l'exercice 2011 s'élève à 54 K EUR (56 K EUR sur 2010).

## 5.4 EFFECTIF AU 31 DECEMBRE 2011

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	50
Agents de maîtrise	17
Employés	135
<b>TOTAL</b>	<b>202</b>

L'effectif moyen pondéré s'est élevé à 185 personnes sur 2011.

## 5.5 DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Le volume d'heures au titre du droit ouvert à la formation s'élève à 11 789 heures. Ce crédit d'heures n'a pas été comptabilisé dans les comptes de l'exercice. Le nombre d'heures qui ont données lieu à formation s'élève à 235 heures.

## 5.6 PLAN DE RETRAITE

Les engagements en matière de pensions à percevoir par les salariés après leur départ en retraite font l'objet de versements réguliers auprès de caisses indépendantes de la société.

Régimes à prestations définies : indemnités de fin de carrière

Le coût de cet avantage est déterminé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées conformément à la recommandation du CNC n°2003-R01. Les gains et pertes actuariels sont comptabilisés en capitaux propres. La convention collective applicable à Hologram. Industries est la convention collective de la métallurgie nationale pour les ingénieurs et cadres, et de Seine et Marne pour les non cadres.

Les hypothèses actuarielles retenues pour le calcul des engagements de retraite de la société peuvent être synthétisées comme suit :

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Taux actualisation	4,25%	4,25%
dont inflation	2,0%	2,0%
Augmentation salaires hors inflation (suivant les C.S.P.)	1 %	0,58 % - 1,44 %
Mobilité (suivant les C.S.P.)	7% - 13%	7% - 13%
Age de départ en retraite	65 ans	65 ans
Table de mortalité	TH 002 - vie et	TF 002- vie

## 5.7 DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

(en milliers d'euros)

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Cautions de contre-garantie sur marchés	639	202
Créances cédées non échues	-	-
Nantissements hypothèques et sûretés réelles	-	-
Avals, cautions et garanties données	1 213	1 500
Autres engagements donnés	-	-
<b>Total</b>	<b><u>1 852</u></b>	<b><u>1 702</u></b>

Une caution solidaire d'un montant de 1.500 K€ à l'origine en principal, augmentés des intérêts, frais, commissions et accessoires éventuels a été donnée par la Société au profit de la BNP en garantie d'un prêt bancaire amortissable sur 5 ans à compter du 30 juin 2010 souscrit par KeesTeam B.V.

## 5.8 INFORMATIONS SUR LES ENGAGEMENTS DE PAIEMENTS FUTURS

Obligations contractuelles en €	Total	Paiements dus par période		
		A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Avances conditionnées	807 209	376 000	431 209	-
Obligations en matière de location financement (crédit-bail)	3 203 352	1 256 813	1 946 539	-
Locations immobilières	3 596 278	683 076	2 159 428	753 774
Emprunt auprès des établissements de crédit	4 300 000	368 540	1 603 092	2 328 368
<b>Total</b>	<b>11 906 839</b>	<b>2 684 429</b>	<b>6 140 268</b>	<b>3 082 142</b>

A l'exception d'une caution de 1,5 M€ donnée en garantie du prêt KeesTeam, le montant des autres engagements financiers envers les filiales, les entreprises liées et les dirigeants est non significatif.

## 5.9 TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

<i>Renseignements détaillés des filiales et participations dont la valeur excède 1% du capital de la société astreinte à la publication</i>	Informations financières				
	Capital social	Réserves Report à nouveau	Quote-part du capital en %	Résultats du dernier exercice	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice
<i>Filiales (détenues à plus de 50 %)</i>					
HI Polska Pologne	13 669	0	75%	1 628 800	6 785 094
HI Latinoamerica Mexique	52 651	(280 253)	100%	(48 503)	33 184
HI Research Allemagne	25 000	216 075	100%	116 070	1 277 092
SecureMark Decal USA	1 932 144	(439 296)	100%	(317 119)	5 679 938
KeesTeam Pays-bas	18 000	279 875	90%	335 489	0
ASTEA France	20 000	154 720	51%	35 482	404 704
Bussy Industries France	3 000	381 480	100%	(31 005)	847 619
HI Asia Pacific Ltd Hong-Kong	1	-	100%	-	-
<i>Participations (entre 10 et 50 %)</i>					
Néant	-	-	-	-	-

<i>Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations</i>	Filiales		Participations	
	Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères
Valeur comptables des titres détenus				
- Brute	4 402 000	2 447 972	-	-
- Nette	-	2 395 322	-	-
Montant des prêts et avances accordés	-	4 358 627	-	-
Montant des cautions et avals donnés	-	-	-	-
Montant des dividendes encaissés	-	1 114 810	-	-

La Société établit des comptes consolidés du Groupe Hologram. Industries.

Un abandon de créance, assorti d'une clause de retour à meilleure fortune, a été consenti en 2004 au profit de la filiale au Mexique pour un montant de 851 K€.

## 5.10 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des Commissaires aux comptes et membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe sont présentés en note 3.29.7. de l'annexe aux comptes consolidés.

## **20.5 Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés**

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### **Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale**

#### **Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé**

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

#### **Conseil d'administration du 21 octobre 2011**

##### **I - Acquisition de la SAS (ex. S.C.I.) Bussy Industries.**

Le conseil d'administration du 21 octobre 2011 a autorisé le projet d'acquisition de la SAS Bussy Industries. La Société a procédé en date du 22 décembre 2011 à l'acquisition des actions de la SAS Bussy Industries détenues en propre par M. Hugues SOUPARIS ; étant précisé que la SCI Bussy Industries s'est transformée en SAS durant l'année 2011.

La SAS Bussy Industries portant un ensemble immobilier à usage principal de locaux d'activités et de bureaux pour Hologram Industries, la valeur vénale de l'ensemble immobilier a été évaluée par deux experts indépendants pour un montant de 6,5 M€. L'acquisition des titres, y compris la dette financière résiduelle à la date de l'opération, a été réalisée pour un montant total de 4,3 M€.

#### **Conventions et engagements non autorisés préalablement**

En application des articles L. 225-42 et L. 823-12 du Code de commerce, nous vous signalons que les conventions et engagements suivants n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il nous appartient de vous communiquer les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

## **II - Avance de trésorerie rémunérée à la société KeesTeam B.V.**

Nous vous précisons que l'autorisation préalable par le conseil d'administration des conditions de rémunération de cette avance de trésorerie n'a pas été réalisée, par simple omission.

Par ailleurs, nous vous informons que les conseils d'administration du 19 octobre 2009, du 16 décembre 2009 et du 8 mars 2010 avaient autorisé les modalités du projet d'acquisition de la société Keesing Reference Systems B.V. par le holding d'acquisition KeesTeam B.V. ; et que l'Assemblée Générale de la société KeesTeam B.V., en date du 15 avril 2011, a approuvé les modalités de rémunération de cette avance.

Votre société a consenti, en janvier 2010, une avance de trésorerie à la société KeesTeam B.V. pour financer l'acquisition de la société Keesing Reference Systems B.V. A compter du 1er janvier 2011, ces avances sont rémunérées au taux directeur EURIBOR, majoré de 1,5 %.

Au 31 décembre 2011, les avances s'élèvent à un solde 1 799 K€. Le montant des intérêts au titre de l'exercice facturés par votre société s'élève à 55 K€.

### **Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale**

#### **Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé**

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

#### **Conseils d'administration du 29 mars 2004 et du 25 mars 2009**

##### **I – Convention de sous-location avec la SAS (ex. S.C.I.) Bussy Industries**

La SAS (ex. S.C.I.) Bussy Industries a facturé à votre société, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2011, un loyer et des charges locatives pour respectivement 600 330 € HT et 5 856 € HT concernant la location d'un ensemble de locaux d'exploitation sis à Bussy-Saint-Georges (Seine-et-Marne).

##### **II – Convention avec la société Hologram. Industries Latino America SA de CV**

Le conseil d'administration du 29 mars 2004 a autorisé le versement au profit de la société Hologram. Industries Latino America SA de CV des avances en compte courant non rémunérées pour un montant maximal de 1 250 000 €.

Au 31 décembre 2011, le compte courant de la société Hologram. Industries Latino America SA de CV présente un solde débiteur de 14 684 € dans les comptes de votre société.

### **Conseil d'administration du 31 janvier 2006**

#### **Convention de trésorerie avec la société Hologram. Industries Research GmbH**

Une convention de trésorerie, conclue entre votre société et la société Hologram. Industries Research GmbH, prévoit le versement d'avances de trésorerie par votre société à sa filiale pour un montant maximal de 250 000 €. Ces avances de trésorerie sont rémunérées sur la base du taux EURIBOR majoré de 3 %.

Au 31 décembre 2011, aucune avance n'a été réalisée par votre société.

### **Conseil d'administration du 8 mars 2010**

#### **Convention de trésorerie avec la société SecureMark Decal Corp.**

Une convention de trésorerie, conclue entre votre société et la société SecureMark Decal Corp., prévoit le versement d'avances de trésorerie par votre société à sa filiale pour un montant maximal de 6 MUSD. Ces avances sont rémunérées au taux directeur FED Funds en dollars, majoré de 1,5 %.

Au 31 décembre 2011, des avances d'un montant total de 3 292 KUSD, soit un équivalent de 2 545 K€, ont été réalisées.

Le montant des intérêts au titre de l'exercice pour votre société s'élève à 39 K€.

#### **Personne intéressée par ces conventions :**

Monsieur Hugues SOUPARIS, Président du Conseil d'administration de Hologram Industries, exerce un mandat social dans chacune des sociétés susmentionnées.

Paris et Paris-La Défense, le 30 mars 2012

Les Commissaires aux Comptes

E & S AUDIT

Patrick GRIMAUD

ERNST & YOUNG et Autres

Frédéric MARTINEAU

## 20.6 Politique de distribution de dividendes

Le versement de dividendes dépend principalement des résultats dégagés par la Société, de sa situation financière et de sa politique d'investissement. Les distributions de dividendes au cours des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice au titre duquel les dividendes sont versés	Dividende	Réfaction
2008	0,30 €	40%
2009	0,30 €	40%
2010	0,20 €	40%

Au titre de l'exercice 2011, un dividende de 0,33 € par action sera proposé à l'Assemblée Générale du 26 avril 2012.

## 20.7 Procédures judiciaires et d'arbitrage

Le Groupe fait l'objet de litiges et de réclamations dans le cours normal de ses affaires. Le règlement de ces litiges ne devrait pas avoir d'effets significatifs sur la situation financière de la Société et/ou du Groupe. A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres procédures gouvernementales, judiciaires ou d'arbitrage qui pourraient avoir, ou ont eu récemment, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

## 20.8 Changements significatifs de la situation financière ou commerciale

Une information sur les tendances observées depuis la fin du dernier exercice pour lequel des états financiers vérifiés ont été publiés est fournie au chapitre 12 du présent document de référence.

## 21 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### 21.1 Capital social

Au 31 décembre 2011, le capital social d'Hologram. Industries, intégralement libéré, s'élève à 1 080 642,60 €. Il est divisé en 5 403 213 actions d'une valeur nominale de 0,20 € chacune.

Compte tenu, d'une part, des droits de vote doubles qui sont conférés aux actions détenues sous la forme nominative depuis deux ans au moins et, d'autre part, du fait que les actions auto-détenues sont privées du droit de vote, le nombre total des droits de vote attachés à ces actions est de 8 617 696 à cette même date.

#### 21.1.1. Evolution du capital au cours de l'exercice

Le capital social au 31 décembre 2010 s'élevait à 1 079 822,60 € divisé en 5 399 113 actions. Sur 2011, le capital social a été augmenté d'un nombre de 4 100 actions par suite des opérations mentionnées ci-dessous :

Nature de l'opération	Nombre d'actions	Montant des souscriptions (euros)		
		en Capital	Primes d'émission	Total
Levées d'options de souscription	4 100	820,00	12 269,00	13 089,00
TOTAL 2011	4 100	820,00	12 269,00	13 089,00

### 21.1.2. Capital potentiel

Le capital au 31 décembre 2011 pourrait être augmenté d'un nombre de 35 333 actions nouvelles au maximum par levée d'options de souscription d'actions attribuées au personnel. 7 133 de ces options peuvent être exercées à cette date. Les dates d'échéance des autres options de souscription sont présentées au chapitre 17.3 du présent document de référence.

Il n'existait, au 31 décembre 2011, aucun titre ou droit donnant accès directement ou indirectement au capital.

Le tableau ci-joint récapitule les délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée générale des actionnaires au Conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital :

Date de l'autorisation	Organe	Bénéficiaire de la délégation	Objet	Montant	Durée	Utilisations au cours de l'exercice
26/05/2011	A.G.E.	Conseil d'Administration	Emission d'actions, BSA ou autres valeurs mobilières	Maximum 10% du capital	26 mois à compter de la date de l'A.G.E.	Néant
26/05/2011	A.G.E.	Conseil d'Administration	Options de souscription et/ou achat d'actions	Maximum 10% du capital	38 mois à compter de la date de l'A.G.E.	Néant
18/06/2009	A.G.E.	Conseil d'Administration	Attribution d'actions gratuites existantes et/ou à émettre	Maximum 10% du capital	38 mois à compter de la date de l'A.G.E.	Néant

### 21.1.3. Nantissement d'actions

Nantissement 48 549 titres à compter du 23/10/08 et jusqu'au 24/10/13, représentant 0,9 % du capital, au profit du Crédit du Nord en contrepartie de lignes de crédit ouvertes par la SAS H.I. Finance.

A la connaissance de la Société, aucun autre titre d'Hologram. Industries inscrit au nominatif ne fait l'objet d'un nantissement.

### 21.1.4. Evolution du capital au cours des trois derniers exercices

Date	Nature de l'opération	Nombre total d'actions	Nominal des actions	Montant du capital
27/01/2009	Constatation des levées de stock-options 2008	5 447 815	0,20 €	1 089 563 €
29/01/2010	Constatation des levées de stock-options 2009	5 462 656	0,20 €	1 092 531 €
29/01/2010	Réduction de capital par annulation d'actions	5 385 120	0,20 €	1 077 024 €
27/01/2011	Constatation des levées de stock-options 2010	5 399 113	0,20 €	1 079 823 €
23/01/2012	Constatation des levées de stock-options 2011	5 403 213	0,20 €	1 080 643 €

## **21.2 Acte constitutif et statuts**

### **21.2.1. Objet social (article 2 des statuts)**

La Société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger et dans les domaines suivants :  
La conception, la fabrication, la location et la vente d'images holographiques, et plus particulièrement, la fabrication, la transformation et la vente d'images holographiques estampées, et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes.

### **21.2.2. Exercice social (article 6 des statuts)**

Chaque exercice social, d'une durée d'une année, commence le 1<sup>er</sup> janvier et expire le 31 décembre.

### **21.2.3. Fixation – affectation et répartition des bénéfices (article 44 des statuts)**

Les produits nets de chaque exercice, déduction faite des frais généraux et autres charges de la Société, y compris tous les amortissements et provisions, constituent les bénéfices nets ou les pertes de la Société.

Sur les bénéfices nets de chaque exercice, diminués, le cas échéant des pertes antérieures, il est tout d'abord prélevé 5 % pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fonds atteint le dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de cette fraction.

Le solde desdits bénéfices diminué des pertes antérieures et augmenté du report bénéficiaire constitue le bénéfice distribuable.

L'Assemblée Générale peut ensuite prélever les sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives ordinaires ou extraordinaires ou de reporter à nouveau.

Le solde du bénéfice distribuable, s'il en est un, est réparti entre les actionnaires et constitue le dividende.

L'Assemblée Générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du dividende mis en distribution une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions. La distribution doit avoir lieu, le cas échéant, dans un délai de 9 mois suivant la clôture de l'exercice.

### **21.2.4. Assemblées générales**

Les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi et les décrets en vigueur. Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation. Les assemblées se composent de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions, sous réserve des dispositions légales.

### **21.2.5. Franchissement de seuils**

Les statuts de la Société ne prévoient pas de déclaration de seuils autres que ceux prévus par les dispositions légales en vigueur.

En conséquence, tout actionnaire qui viendrait à détenir directement ou indirectement, au sens des dispositions de l'article L 233-7 du Code du Commerce un nombre d'actions qui représenterait un pourcentage de participation au moins égal aux seuils légaux suivants : le vingtième, le dixième, les trois vingtièmes, le cinquième, le quart, les trois dixièmes, tiers, la moitié, les deux tiers, les dix-huit vingtièmes ou les dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote, devrait informer la Société et l'AMF du nombre d'actions ou de droits de vote qu'il possède dans le délai de quatre jours de négociation à compter du jour du franchissement de l'un de ces seuils et au plus tard avant la clôture des négociations du quatrième jour.

En cas de non respect de cette obligation, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée seront privées du droit de vote dans les conditions et limites prévues par la loi.

Tout actionnaire dont la participation en capital ou en droits de vote deviendrait inférieure à l'un des seuils susvisés est également tenu d'en informer la Société dans le même délai de quatre jours.

#### **21.2.6. Droits de vote doubles (article 39 des statuts)**

L'Assemblée générale du 5 novembre 1997 a décidé de conférer un droit de vote double à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire, soit de nationalité française, soit ressortissant d'un état membre de l'Union Européenne, ainsi qu'aux actions nominatives attribuées à un actionnaire, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit. Aux termes de cette décision, le délai de détention permettant l'attribution d'un droit de vote double court de manière rétroactive à compter du 5 novembre 1997.

Ce droit de vote double cesse de plein droit pour toute action convertie au porteur ou transférée en pleine propriété. Les statuts n'apportent pas de limitation particulière en dehors des conditions légales d'exercice des droits de vote.

#### **21.2.7. Titres au porteur identifiables (article 13 des statuts)**

Conformément aux dispositions de l'article L. 228-2 du Code du Commerce, la Société pourra demander à tout moment, à l'organisme chargé de la compensation des titres, la communication des renseignements relatifs à la composition de son actionnariat et à la quantité de titres détenue par chacun de ses actionnaires, ainsi que tous renseignements dont la communication est autorisée par la législation en vigueur.

**22 CONTRATS IMPORTANTS**

En dehors des contrats mentionnés au paragraphe 4.2.1. du présent document de référence, il n'existe pas de contrats importants autres que ceux conclus dans le cadre normal des affaires.

**23 INFORMATION EN PROVENANCE DES TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERET**

Néant

**24 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC**

Pendant la durée de validité du présent document de référence, l'ensemble des documents juridiques relatifs à la Société, devant être mis à la disposition des actionnaires conformément à la réglementation applicable, peut être consulté au siège social de la Société, 22, avenue de l'Europe, 77607 Bussy-Saint-Georges.

En outre, un certain nombre d'informations financières sur le Groupe sont disponibles sur le site internet [www.hologram-industries.com](http://www.hologram-industries.com). Les documents visés à l'article R.225-73-1 du Code de Commerce peuvent être également consultés sur le site Internet de la Société à compter du vingt-et-unième jour précédent l'assemblée générale annuelle.

**25 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS**

Voir paragraphe 5.9 des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2011. D'autres informations sont disponibles au paragraphe 7.1 du présent document de référence.

## 26. DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL

### Liste des informations publiées ou rendues publiques au cours des douze derniers mois liées à la cotation des actions sur Euronext Paris

Communiqués de presse disponibles sur le site de la société : [www.hologram-industries.com](http://www.hologram-industries.com), et/ou, en application de l'article 222-7 du règlement général de l'AMF, sur le site d'un diffuseur professionnel <http://home.businesswire.com>

Date	Intitulé
06/03/2012	Résultats 2011 : hausse de 83 % du résultat opérationnel courant
17/01/2012	Chiffre d'affaires 2011 : 43,2 M€, forte croissance des ventes (+35 %)
03/01/2012	Bilan annuel du contrat de liquidité
11/10/2011	CA 3 <sup>e</sup> trimestre 2011 : 30,2 M€, poursuite d'une croissance forte (+29 %)
14/09/2011	Hologram. Industries reçoit le Prix de l'Innovation de l'année 2011
26/07/2011	Résultats S1-11 : CA 20,3 M€ (+32 %), marge opérationnelle courante de 18 %
01/07/2011	Bilan semestriel du contrat de liquidité
24/06/2011	Hologram. Industries lauréat du Prix Entreprise et Convivialité
26/05/2011	Compte rendu de l'Assemblée générale du 26 mai 2011
12/04/2011	Chiffre d'affaires 1 <sup>er</sup> trimestre 2011
15/03/2011	Résultats 2010 : année de consolidation.
18/01/2011	Chiffre d'affaires 2010 : 32 M€, croissance soutenue des ventes (+13 %)
03/01/2011	Bilan annuel du contrat de liquidité

Autres informations permanentes ou occasionnelles disponibles sur le site d'un diffuseur professionnel : <http://home.businesswire.com>

Date	Intitulé
06/03/2012	Information mensuelle relative au nombre d'actions et de droits de vote fév. 2012
06/02/2012	Information mensuelle relative au nombre d'actions et de droits de vote janv. 2012
03/01/2012	Information mensuelle relative au nombre d'actions et de droits de vote déc. 2011
02/12/2011	Information mensuelle relative au nombre d'actions et de droits de vote nov. 2011
03/11/2011	Information mensuelle relative au nombre d'actions et de droits de vote oct. 2011
03/10/2011	Information mensuelle relative au nombre d'actions et de droits de vote sept. 2011
01/09/2011	Information mensuelle relative au nombre d'actions et de droits de vote août 2011
22/08/2011	Information mensuelle relative au nombre d'actions et de droits de vote juillet 2011
29/07/2011	Avis de mise à disposition du rapport financier semestriel
05/07/2011	Information mensuelle relative au nombre d'actions et de droits de vote juin 2011
01/06/2011	Information mensuelle relative au nombre d'actions et de droits de vote mai 2011
09/05/2011	Avis de mise à disposition des documents préparatoires à l'A.G.M.
03/05/2011	Information mensuelle relative au nombre d'actions et de droits de vote avril 2011
26/04/2011	Modalités de mise à disposition document de référence 2010
05/04/2011	Information mensuelle relative au nombre d'actions et de droits de vote mars 2011
02/03/2011	Information mensuelle relative au nombre d'actions et de droits de vote fév. 2011
09/02/2011	Information mensuelle relative au nombre d'actions et de droits de vote janv. 2011
12/01/2011	Information mensuelle relative au nombre d'actions et de droits de vote déc. 2010

Informations publiées au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) disponibles sur le site internet [www.journal.official.gouv.fr](http://www.journal.official.gouv.fr) :

Date	Nature de l'information
18/07/2011	Avis d'approbation des comptes annuels 2010
09/05/2011	Convocation Assemblée générale Mixte du 26 mai 2011
20/04/2011	Avis préalable de réunion Assemblée générale Mixte du 26 mai 2011

Publicité dans un journal d'annonces légales :

Date	Nature de l'information	Support
31/01/2012	Modification du capital social	Le Pays Briard
10/05/2011	Convocation Assemblée générale du 26 mai 2011	Le Pays Briard
15/02/2011	Modification du capital social	Le Pays Briard

Informations déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de Meaux :

Date de l'acte	Type	Décisions / dépôt
23/01/2012	Statuts à jour	Augmentation du capital – 16/02/2012
21/10/2011	Extrait du PV conseil d'administration	Démission d'un administrateur – 20/12/2011
26/05/2011	Procès-Verbal Assemblée Générale	Nomination d'administrateurs – 24/06/2011
26/05/2011	Statuts à jour	Mise à jour - 22/06/2011
26/05/2011	Comptes consolidés 2010	22/06/2011
26/05/2011	Comptes annuels 2010	22/06/2011
27/01/2011	Statuts à jour	Modification du capital – 09/03/2011

**27. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET MEMBRES DE LEURS RESEAUX PRIS EN CHARGE PAR LE GROUPE**

Cette information figure en note 3.29.6. des comptes consolidés.

**28. DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS PROPOSÉ A L' ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 26 AVRIL 2012**

**Le présent descriptif a pour objet de décrire les objectifs et les modalités du programme de rachat de ses propres actions par Hologram. Industries, ainsi que les incidences estimées de ce programme sur la situation des actionnaires de la Société.**

**1. Bilan du précédent programme du 1<sup>er</sup> avril 2011 au 29 février 2012**

	Flux bruts cumulés <sup>(1)</sup>		Positions ouvertes au 29 février 2012 <sup>(2)</sup>			
	Achats <sup>(3)</sup>	Ventes <sup>(3)</sup>	Positions ouvertes à l'achat		Positions ouvertes à la vente	
			<i>Call achetés</i>	<i>Achats à terme</i>	<i>Put vendus</i>	<i>Ventes à terme</i>
Nombre de titres	85 783	85 607				
Echéance maximale moyenne			Néant	Néant	Néant	Néant
Cours moyen de la transaction	16,38 €	16,37 €				
Prix d'exercice moyen	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Montants <sup>(4)</sup>	1 404 840	1 401 601				

*(1) Les flux bruts cumulés comprennent les opérations d'achat et de vente au comptant ainsi que les opérations optionnelles et à terme exercées ou échues.*

*(2) Les positions ouvertes comprennent les achats et les ventes à terme non échus ainsi que les options d'achat et de vente non exercées.*

*(3) La période concernée débute le jour suivant la date à laquelle le bilan du précédent programme a été réalisé et se termine le jour du dépôt de la note d'information.*

*(4) Les montants sont indiqués hors frais et commissions.*

Les opérations de rachats / ventes d'actions de la Société sont intervenues dans le cadre d'un contrat de liquidité, conforme à la Charte de déontologie de l'Association Française des Marchés Financiers (AMAFI) reconnue par l'A.M.F., conclu avec la société Gilbert Dupont en date du 1<sup>er</sup> décembre 2004, modifié en date du 1<sup>er</sup> juillet 2005 et du 23 janvier 2008.

Situation au 29 février 2012

Pourcentage de capital auto détenu de manière directe et indirecte :	5,23 %
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois <sup>(1)</sup> :	77 536
Nombre de titres détenus en portefeuille :	282 664
Valeur comptable du portefeuille :	2 941 697 €
Valeur de marché du portefeuille :	5 107 738 €

<sup>(1)</sup> Conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée générale extraordinaire du 18 juin 2009, le Conseil d'administration du 29 janvier 2010 a décidé l'annulation d'un nombre de 77 536 actions.

Par ailleurs, la Société n'a pas effectué d'achat et de vente de titres par l'intermédiaire de produits dérivés dans le cadre de son précédent programme de rachat d'actions.

## **2. Objectifs du programme de rachat d'actions et utilisation des actions rachetées**

La Société souhaite disposer de la faculté de mettre en œuvre un nouveau programme de rachat de ses propres actions. Par ordre de priorité décroissante, les objectifs de ce programme de rachat sont les suivants :

- 1- l'animation du marché secondaire ou la liquidité des titres par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie établie par l'AMAFI telle qu'approuvée par l'A.M.F. ;
- 2- l'achat d'actions pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, dans le cadre de la réglementation boursière ;
- 3- la couverture de plans d'options d'achat d'actions ou d'attributions gratuites d'actions au profit des salariés dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi ;
- 4- l'annulation éventuelle des titres, sous réserve de l'adoption de la onzième résolution par l'Assemblée générale Mixte du 26 avril 2012.

## **3. Cadre juridique**

Ce programme s'inscrit dans le cadre des dispositions prévues par les articles L. 225-209 et suivant du Code de Commerce ainsi que par le Règlement Européen n° 2273/2003 du 22 septembre 2003, et sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires d'Hologram. Industries du 26 avril 2012 par le vote, aux conditions de quorum et de majorité requises, de la onzième résolution dont le texte est reproduit dans le présent document de référence.

## **4. Modalités**

### **Part maximale du capital à acquérir**

La part maximale du capital dont le rachat est soumis à autorisation par l'Assemblée générale des actionnaires, que la Société s'engage à ne pas dépasser, ne pourra excéder 10 % du capital de la Société arrêté à la date de réalisation de ces achats.

Par ailleurs, la société s'engage, en cas de mise en œuvre de ce programme, à rester en permanence dans la limite maximale de détention directe ou indirecte de 10 % du capital, conformément à l'article L. 225-210 du Code de Commerce.

Compte tenu des 282 664 titres auto détenus, soit 5,2 % du capital, la Société ne pourra procéder au rachat de plus de 4,8 % du nombre d'actions existant, soit 257 657 actions à la date du 29 février 2012, avec une enveloppe globale maximale fixée à 2 millions d'euros.

Ce montant est compatible avec le montant des réserves libres figurant au passif des derniers comptes annuels arrêtés et certifiés au 31 décembre 2011 (hors réserves légales et autres réserves indisponibles, diminuées du dividende proposé à l'Assemblée du 26 avril 2012 au titre de l'exercice 2011), soit 27 millions d'euros, et jusqu'à l'arrêté des comptes annuels de l'exercice en cours.

Par ailleurs, la Société s'est engagée à maintenir un flottant qui respecte les seuils tels que définis par Euronext Paris.

## **Modalités de rachat**

L'achat de ces actions, ainsi que leur vente ou transfert, pourront être réalisés à tout moment par intervention sur le marché ou de gré à gré, par l'utilisation d'instruments financiers dérivés et la mise en place de stratégies optionnelles, dans les limites et conditions autorisées par les autorités de marché compétentes.

La part du programme réalisée par voie d'utilisation de blocs de titres pourrait atteindre l'intégralité du programme de rachat d'actions.

La Société n'a pas à ce jour de projet d'utilisation de dérivés sur actions, mais souhaite cependant se réserver la faculté d'y recourir dans le cadre de l'actualisation du présent programme de rachat d'actions. La Société veillera lors de l'utilisation éventuelle d'instruments dérivés à ne pas accroître de manière significative la volatilité du cours de l'action. Aucune vente d'option de vente ne sera utilisée dans le cadre du programme. Aucun produit dérivé ne sera utilisé dans le cadre de l'objectif d'animation de marché au travers du contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'A.M.F.

Sous réserve de l'adoption de la onzième résolution par l'Assemblée générale du 26 avril 2012, le prix maximum d'achat retenu a été fixé à 28 euros.

## **Durée et calendrier du programme de rachat**

Sous réserve de son approbation par l'Assemblée générale Mixte du 26 avril 2012, les rachats d'actions ne pourront être réalisés que pendant une période maximale de dix-huit mois suivant la date de cette Assemblée, soit jusqu'au 26 octobre 2013.

En vertu de l'article L. 225-209 du Code de commerce, les actions ne peuvent être annulées que dans la limite de 10% du capital par période de 24 mois, sous réserve de l'adoption de la douzième résolution par l'Assemblée générale du 26 avril 2012.

## **Financement du programme de rachat**

Dans le cadre de sa gestion financière, Hologram. Industries se réserve la possibilité d'utiliser une partie de la trésorerie qui serait disponible pour financer les rachats d'actions, et de recourir à de l'endettement à court et à moyen terme pour financer les besoins additionnels qui excèderaient son autofinancement.

A titre d'information, les disponibilités et valeurs mobilières de placement du Groupe au 31 décembre 2011 s'élevaient à 11,8 millions d'euros et son endettement financier à 11,9 million d'euros, soit un endettement net proche de l'équilibre de 0,1 millions d'euros. Les capitaux propres - Part du Groupe au 31/12/2011 s'élevaient à 27,1 millions d'euros.

**29. PROJET DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 26 AVRIL 2012**

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes sur l'activité et la situation de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, approuve les comptes annuels dudit exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle approuve spécialement le montant des charges non déductibles (article 39-4 du Code Général des Impôts) mentionné dans le Rapport du Conseil d'administration qui s'élève à 8 039 €.

En conséquence, elle donne aux Administrateurs quitus de leur gestion pour l'exercice écoulé.

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés du groupe HOLOGRAM. INDUSTRIES arrêtés au 31 décembre 2011, approuve les comptes consolidés dudit exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

**TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur la conclusion et l'exécution au cours de l'exercice écoulé des opérations visées aux articles L. 225.38 et suivants du Code de Commerce, approuve ce rapport ainsi que les opérations qui y sont traduites.

**QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte de ce que l'exercice clos le 31 décembre 2011 se solde par un bénéfice net comptable d'un montant de 5 065 020,07 euros et décide :

- de l'affecter au compte de « Report à nouveau » pour un montant de 3 281 959,78 €,
- de procéder à une distribution de dividendes d'un montant global de 1 783 060,29 € correspondant à une somme de 0,33 € pour chacune des 5 403 213 actions composant le capital social, sous réserve de l'ajustement du dividende distribué pour tenir compte du nombre des actions auto-détenues à la date de l'Assemblée générale.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes suivants ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents :

<i>Exercice au titre duquel les dividendes sont versés</i>	<i>Dividende</i>	<i>Réfaction</i>
2008	0,30 €	40%
2009	0,30 €	40%
2010	0,20 €	40%

**CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de fixer à la somme de 70 000 euros le montant global annuel des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2012.

### **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, renouvelle le mandat de membre du Conseil d'administration de M. Hugues SOUPARIS pour une durée de trois ans qui expirera à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale qui sera appelée à statuer en 2015 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

### **SEPTIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, renouvelle le mandat de membre du Conseil d'administration de M. Roland BELLANDE pour une durée de trois ans qui expirera à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale qui sera appelée à statuer en 2015 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

### **HUITIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, renouvelle le mandat de membre du Conseil d'administration de Mme Michèle BAUR pour une durée de trois ans qui expirera à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale qui sera appelée à statuer en 2015 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

### **NEUVIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'administration, prend acte de ce que le mandat de E&S AUDIT, Commissaire aux comptes, arrive à échéance et décide de le renouveler, pour une durée de six exercices qui expirera à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale qui sera appelée à statuer en 2018 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

### **DIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'administration, prend acte de ce que le mandat de Monsieur Denis MAZURIER, Commissaire aux comptes suppléant, arrive à échéance, et décide de nommer en son remplacement :

M. Jean-Luc BESSON  
Né le 18 octobre 1960 à Moulins, de nationalité française  
17, rue du Sergent Bauchat – 75012 PARIS

pour une durée de six exercices qui expirera à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale qui sera appelée à statuer en 2018 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

### **ONZIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du descriptif du programme de rachat d'actions établi par la Société, faisant usage de la faculté prévue par l'article L.225-209 du Code de Commerce, autorise le Conseil d'Administration à procéder au rachat de ses propres actions, dans la limite de 10 % du capital arrêté à la date de réalisation de ces achats, ce qui correspond à titre illustratif à un nombre maximum de 540 321 actions sur un total de 5 403 213 actions au 31 décembre 2011, en vue de, par ordre décroissant de priorité :

- 1- l'animation du marché secondaire des titres par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie établie par l'AMAFI telle qu'approuvée par l'A.M.F. ;
- 2- l'achat d'actions pour conservation et remise ultérieure (à titre de paiement, d'échange ou autres) dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, dans le cadre de la réglementation boursière ;
- 3- l'annulation éventuelle des titres ;
- 4- la couverture de plans d'options d'achat d'actions ou d'attributions gratuites d'actions au profit des salariés.

Elle fixe :

- à 2.000.000 euros le montant des fonds pouvant être engagé dans le programme de rachat d'actions,
- à 28 euros, le prix maximum d'achat,
- à 10 euros, le prix minimum de vente.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites ainsi qu'en cas, soit d'une division, soit d'un regroupement de titres, les prix déterminés ci-avant seront ajustés arithmétiquement dans la proportion requise par la variation du nombre total d'actions aux termes de l'une quelconque de ces opérations.

Elle décide que l'acquisition ou la cession des titres pourrait être effectuée par tous moyens et de toutes manières, y compris sous forme de blocs de titres dans le respect de la réglementation, et par l'utilisation d'instruments financiers dérivés dont notamment toutes opérations optionnelles.

La présente autorisation est conférée au Conseil d'Administration pour une durée de dix-huit mois à compter de la présente Assemblée ; elle annule, pour la partie non utilisée et la période non écoulée, et remplace la précédente autorisation qui avait été donnée par l'Assemblée Générale du 26 mai 2011.

L'Assemblée Générale autorise le Conseil d'Administration à déléguer, à son Directeur Général, les pouvoirs qui viennent de lui être conférés aux termes de la présente résolution. Il devra rendre compte au Conseil de l'utilisation faite de ce pouvoir.

## **DOUZIEME RESOLUTION**

En conséquence de l'adoption de la résolution précédente, l'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, autorise le Conseil d'administration à réduire le capital social par voie d'annulation, en une ou plusieurs fois, de tout ou partie des actions propres acquises au titre de la mise en œuvre du plan de rachat par la Société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de Commerce.

En conséquence, l'Assemblée générale délègue au Conseil d'administration tous pouvoirs pour régler le sort d'éventuelles oppositions qui pourraient être notifiées dans le délai de vingt jours à compter du dépôt au Greffe de la présente résolution (article R 225-152 du Code de commerce), procéder à la ou les réductions de capital consécutives aux opérations d'annulation autorisées par la présente résolution, constater leurs réalisations, imputer la différence entre la valeur comptable des actions annulées et leur montant nominal sur tous postes de réserves et primes, procéder aux modifications corrélatives des statuts et, pour ce qui concerne les opérations d'annulation des actions rachetées dans le cadre de l'article L. 225-209 du Code de Commerce, procéder en outre à l'information requise auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et aux déclarations requises auprès de la même Autorité, enfin, remplir toutes autres formalités et, d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire.

En conséquence, l'assemblée générale délègue au Conseil d'administration tous pouvoirs pour remplir toutes les formalités et, d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire.

## **TREIZIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes et suivants du code de commerce :

1. autorise le Conseil d'administration, en application des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivant du Code de Commerce, à attribuer gratuitement, en une ou plusieurs fois, des actions existantes de la Société provenant de rachats effectués dans les conditions prévues par la Loi et/ou des actions à émettre de la Société,
2. Décide que ces attributions seront consenties au bénéfice de ceux que le Conseil désignera parmi les membres du personnel salarié et des mandataires sociaux des sociétés liées dans les conditions définies aux articles L 225-197-1 à L 225-197-5 du Code de commerce,
3. décide que le nombre total d'actions susceptibles d'être attribuées en vertu de la présente autorisation, compte tenu du nombre des options attribuées dans le cadre de la douzième résolution de l'assemblée générale Mixte du 26 mai 2011, ne pourra être supérieur au seuil global de 10% du capital social au jour de leur attribution par le Conseil,
4. décide que l'attribution des actions à leurs bénéficiaires sera définitive au terme d'une période d'acquisition minimum de 2 ans à compter de leur date d'attribution,
5. décide que la durée minimale de l'obligation de conservation des actions par le bénéficiaire, courant à compter de l'attribution définitive des actions et à l'issue de laquelle les actions pourront être cédées, ne pourra être inférieure à deux ans, sous réserve de l'application des dispositions du 8e alinéa du I de l'article L 225-197-1 du Code de commerce,
6. s'agissant des actions gratuites à émettre la présente résolution emporte, au profit des bénéficiaires d'actions à émettre, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui pourront être émises dans le cadre de la présente autorisation,
7. décide que le Conseil d'administration, aura tous pouvoirs à l'effet de :
  - a) déterminer les conditions et modalités d'attribution gratuite des actions existantes ou à émettre, et notamment fixer et arrêter les conditions d'émission des actions qui pourront être émises au titre de la présente autorisation dans les limites fixées par la présente assemblée,
  - b) arrêter la liste des salariés et des mandataires sociaux qui bénéficieront d'attributions gratuites d'actions en vertu de la présente autorisation,
  - c) fixer les délais d'attribution définitive et de conservation des actions par bénéficiaires dans le respect des délais minimum fixés par la présente assemblée,
  - d) procéder à l'achat d'actions de la Société préalablement à l'attribution gratuite des actions à leurs bénéficiaires dans les conditions prévues à l'article L. 225-209 du Code de Commerce,
  - e) accomplir ou faire accomplir tous actes et formalités à l'effet de rendre définitives l'augmentation de capital ou les augmentations de capital à réaliser en exécution de la présente résolution, modifier les statuts en conséquence,
  - f) et généralement prendre toutes décisions nécessaires ou utiles à la mise en application de la présente autorisation dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et, à ces effets, consentir toutes délégations.
8. décide que la présente autorisation est valable pour une durée de trente-huit mois à compter de la présente Assemblée. La présente autorisation annule, pour la partie non utilisée et la période non écoulée, et remplace la précédente autorisation conférée au Conseil d'Administration par la quatorzième résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 18 juin 2009.

## **QUATORZIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes, dans le cadre des dispositions des articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail relatifs à l'actionnariat des salariés et de l'article L. 225-129-6 du Code de Commerce et à l'occasion de l'augmentation de capital soumise au vote de la présente assemblée dans les résolutions qui précèdent :

1) Autorise le conseil d'administration à augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, au moyen de l'émission d'actions nouvelles réservées aux salariés et aux mandataires sociaux de la société et des sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions visées à l'article L.225-180 du Code de Commerce.

Le nombre maximum d'actions pouvant être émises au titre de la présente autorisation ne pourra excéder 1% du nombre d'actions de la société. La présente autorisation emporte, au profit des salariés auxquels l'augmentation de capital est réservée, renonciation par les actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seraient créées.

La présente autorisation est valable pour une durée qui expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

2) Donne tous pouvoirs au conseil d'administration pour :

- Déterminer le prix de souscription des actions nouvelles, conformément à la réglementation qui sera alors en vigueur,
- Fixer les diverses conditions requises pour pouvoir bénéficier de l'offre de souscription en particulier les conditions d'ancienneté des salariés et les délais accordés aux salariés pour l'exercice de leurs droits, ainsi que les autres modalités de réalisation de l'augmentation de capital,
- Accomplir ou faire accomplir tous actes et formalités à effet de rendre définitives l'augmentation ou les augmentations de capital à réaliser en exécution de la présente résolution,
- Modifier les statuts en conséquence et généralement faire tout ce qui sera nécessaire.

## **QUINZIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale des actionnaires confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal constatant ces délibérations de la présente assemblée en vue de l'accomplissement de toutes formalités de dépôt et de publicité et autres prévues par la Loi.

### 30. CALENDRIER PREVISIONNEL DE COMMUNICATION FINANCIERE

Chiffre d'affaires premier trimestre 2012	12 avril 2012
Assemblée générale mixte des actionnaires	26 avril 2012
Résultats du premier semestre 2012*	31 juillet 2012
Chiffre d'affaires troisième trimestre 2012	11 octobre 2012
Chiffre d'affaires 2012	15 janvier 2013

\* Réunion analystes le lendemain

Les communiqués de presse sont diffusés après clôture de Bourse.

#### Responsable de l'information financière

Grégory WAGEMANS  
Directeur Général Adjoint - Finance

Hologram. Industries  
Parc d'Activités Gustave Eiffel.  
22, avenue de l'Europe  
Bussy Saint-Georges.  
77607 Marne la Vallée Cedex 3

Téléphone : +33 1 64 76 31 00  
Télécopie : +33 1 64 76 35 70

Email : [finances@hologram-industries.com](mailto:finances@hologram-industries.com)  
Site web : <http://www.hologram-industries.com>